

www.vitour.org







Le Projet VITOUR LANDSCAPE est cofinancé par le FEDER 2007-2013 – Objectif n. 3 – Programme de coopération territoriale INTERREG IV C. Le programme de coopération territoriale INTERREG IVC, financé par le Fonds de Développement Régional de l'Union européenne, assiste les Régions européennes dans le travail en commun visant au partage des expériences et des bonnes pratiques dans les domaines de l'innovation, de l'économie, de la connaissance, de l'environnement et de la prévention des risques. L'enveloppe financière s'élève à 302 millions d'euros; mais également, un grand nombre de données et de solutions potentielles sont ainsi mises à disposition des décideurs politiques.

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ses auteurs. L'Autorité de gestion du Programme INTERREG IVC n'est pas responsable du contenu et des informations fournies par celle-ci ni de l'utilisation qui pourrait en être faite.



4	Avant propos: Le projet Vitour Landscape et ses partenaire
	(Giuliana Biagioli)

5-7 1. Introduction Générale

- 1.1. Les Paysages Culturels et leurs definitions (Michèle Prats)
- 1.2. Les elements constitutifs du paysage selon la Population et les acteurs publics et prives:

Une vision de l'interieur (Giuliana Biagioli)

1.3. Les elements constitutifs des paysages culturels viticoles selon le projet Vitour Landscape:

La construction d'une vision «glocale». (Giuliana Biagioli)

8-15 2. Les elements physiques des paysages

(Michael Schimek)

16-19 3. Le systeme ecologique

(Francesco Marchese)

20-27 4. Les traits de l'organisation agraire/rurale de l'espace, de la production et de la productivite (Giuliana Biagioli, Roberto Vezzosi)

28-34 5. Developpement et architecture des paysages batis

(Sara Scheer, Filinto Girão)

35-40 6. Accessibilite et mobilite

(Jeanne Corthay, Emmanuel Estoppey)

41-47 7. Gouvernance et paysages culturels viticoles/lignes directrices Vitour – juillet 2012 (Myriam Laidet)

48-50 8. Conclusions

(Roberto Vezzosi)

- 51 Bibliographie
- 52 Les partenaires du projet ViTour Landscape
- Notes biographiques sur les auteurs
- 54 Références

AVANT PROPOS

LE PROJET VITOUR LANDSCAPE ET SES PARTENAIRES (Giuliana Biagioli)

Les paysages culturels dont nous nous occupons ont une histoire et des structures économiques et démographiques différentes; de plus, les diverses institutions chargées de leur protection et mise en valeur mènent des politiques différentes dans ces territoires. Il en est de même pour les lois et les réglementations en vigueur concernant ce domaine, au niveau national et international. Les sites présentent des caractéristiques très variées:

- tout d'abord, en termes de dimensions: à partir de la zone la plus étendue, celle du Val de Loire, qui compte 2.943 km carrés, jusqu' à la zone la plus petite, s'étendant sur les 1.368 hectares de la «zone centrale» de Lavaux.
- La différence en termes de dimensions implique également des relations délicates entre les acteurs publics et privés aux niveaux national/régional/local et, soit l'existence, dès le début de l'inscription, de structures et de plans de gestion des sites, aujourd'hui en cours de révision, soit, dans certains sites, l'absence totale, jusqu'à présent, de tels instruments.

En ce qui concerne la variété des situations, voyons le cas du Val de Loire: deux régions, quatre départements, 161 collectivités locales et un nombre important d'acteurs privés dans la troisième zone à vocation vinicole la plus étendue de France. Ou encore, pour ce qui est de la Vallée du Haut-Rhin moyen: deux états fédéraux avec leurs lois fédérales, trois directions, cinq circonscriptions administratives et 53 municipalités. Voire même: Fertö – Neusiedlersee: deux Etats différents, dont l'un présente une structure fédérale et l'autre un gouvernement central.

• On retrouve souvent, d'autres types de protection et de structures à proximité ou à l'intérieur d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, comme dans le cas du Parc national des Cinque Terre, de l'ANPIL (Zone protégée d'intérêt local) du Val d'Orcia, ainsi que des nombreux Parcs Nationaux et Régionaux qui se trouvent dans les autres sites.

Cela pose également un problème de rapport de force, en fonction de leur taille, de leur territoire(et de leur volonté de coopération), entre ces organismes, tel le site des Cinque Terre, où le Parc national se superpose – du moins d'un point de vue administratif – au site UNESCO, tout comme la structure d'ingénierie publique, du syndicat interrégional du Val de Loire.

- Une différence importante surgit -qui mérite une analyse supplémentaire- entre des sites relevant d'un gouvernement fédéral, régional, voire même à une échelle plus locale (comme en Autriche, en Allemagne, au Portugal (Pico) ou en Suisse (Lavaux), des sites connaissant une situation «mixte» (présence de l'État avec des pouvoirs décentralisés aux régions, comme dans le cas italien) et enfin une organisation institutionnelle plus centralisée.
- Aux niveaux européen, national, régional et local, le cadre législatif paraît adapté, du moins en ce qui concerne la préservation de tous les sites, favorisant également, dans de nombreux cas, leur mise en valeur. Pourtant, nous savons bien que le fait d'avoir une bonne législation ne nous met pas à l'abri de tout risque ou problème, en particulier pour les questions qui touchent au développement de nombreux sites, et/ou à la présence d'une population de plus en plus âgée, ou encore à la pression urbaine sur d'autres sites.
- On note une variété de structures et de plans de gestion.. La plupart des sites disposent de plans de gestion approuvés par l'UNESCO. Seuls quatre sites n'en avaient pas encore en avril 2012: les deux sites italiens des Cinque Terre et du Val d'Orcia et les sites de la Wachau et du Val de Loire (ce dernier étant en cours d'approbation). Cela va sans dire, d'autres instruments de planification existent mais il faut vérifier leur cohérence avec les objectifs de l'UNESCO. Même là où des plans de l'UNESCO sont mis en place, ils ont été révisés tout récemment ou semblent avoir besoin d'être reformulés.
- Un autre problème apparaît: l'écart entre ce que l'on a promis de faire pour obtenir l'inscription et ce qu'il a été, en fait, possible de faire par la suite.

En tenant compte de ces différences, il faut toutefois souligner le lien important qui unit entre eux les paysages culturels que nous proposons en tant qu'exemple de bonnes pratiques dans notre guide: ce sont tous des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous voulons ici vous présenter le cas de nos sites comme un laboratoire ouvert d'expériences de bonnes pratiques, encore en phase d'expérimentation, ' et qui pourrait être utiles comme références pour d'autres sites protégés et/ou menacés.

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 LES PAYSAGES CULTURELS ET LEURS DEFINITIONS (Michèle Prats)

1.1.1 LA POSITION DE L'UNESCO

Le point commun des dix sites VITOUR est donc le fait qu'ils sont tous inscrits dans la liste du patrimoine de l'UNESCO en tant que «paysages culturels vivants». Le terme «paysage culturel» recouvre une diversité de manifestations de l'interaction entre l'humanité et son environnement naturel. "Ils illustrent l'évolution de la société et des établissements humains au cours des âges, sous l'influence des atout et/ ou des contraintes physiques que présente leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, extérieures et intérieures. Ils doivent être sélectionnés sur la base de leur valeur universelle exceptionnelle et de leur représentativité en termes de région géoculturelle clairement définie, mais aussi pour leur capacité à illustrer les éléments culturels essentiels et distincts de ces régions. Les paysages culturels reflètent souvent des techniques spécifiques d'utilisation durable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites du milieu naturel dans lequel ils sont établis."1 Selon les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial les paysages culturels se divisent en trois catégories majeures:

- le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme (comme les jardins et les parcs)
- le paysage essentiellement évolutif, qui se subdivise en deux sous-catégories:
- un paysage relique (ou fossile);
- un paysage vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps (comme c'est le cas des paysages VITOUR).
- le paysage culturel associatif, qui se justifie par la force d'association avec le patrimoine immatériel.

Cette nouvelle catégorie, le paysage culturel, a été adoptée par le Comité du patrimoine de l'UNESCO en 1992, l'année, justement, du premier «Sommet de la Terre» à Rio, visant à mettre ensemble la nature et la culture dans une nouvelle vision de développement durable émergeant de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, en valorisant l'interaction entre l'humanité et son environnement naturel.

Après avoir largement diffusé l'Agenda 21, la diversité du paysage a été reconnue comme une ressource à préserver face à la globalisation économique, sociale, culturelle et technologique.

D'autres conventions de l'UNESCO adoptées depuis devraient être prises en considération dans la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial, notamment dans la gestion des paysages culturels: à savoir la Convention sur la biodiversité (CBD, 1992), le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agri-

culture (2001), la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) et sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). Dans nos paysages culturels, les vignobles ne sont pas toujours le seul élément caractéristique, ni le plus important, dans les dix sites UNESCO VITOUR. Les zones viticoles VITOUR classées en tant que telles sont au nombre de quatre: Tokaj, Haut Douro, Pico et Lavaux, alors que les autres paysages sont plutôt mélangés, dans des proportions différentes, avec des éléments architecturaux, urbains, environnementaux ou d'utilisation du paysage de la part de l'homme (élevage, agriculture).

L'inscription dans le patrimoine mondial implique le respect, dans la gestion de ces sites, de la «valeur universelle exceptionnelle» (VUE) pour laquelle ils ont été sélectionnés, ainsi que l'authenticité et l'intégrité de leurs «attributs». Chaque VUE se base sur différents critères et attributs qui se distinguent selon les caractéristiques du site. Les critères UNESCO sont souvent présentés et ressentis comme provenant de «l'extérieur» et «du haut vers le bas», en particulier en considération du processus de contrôle permanent de la part de l'UNESCO, l'UICN et ICOMOS, afin d'établir que la VUE a été respectée. Pourtant, il faut rappeler que la candidature n'est pas obligatoire et même si la proposition d'inscription est déposée par l'État, l'initiative et la sélection des sites, ainsi que des attributs remarquables, tiennent au travail des auteurs du dossier de candidature, qui sont en général des personnes vivant sur le site, travaillant pour des collectivités locales qui œuvrent en collaboration avec des experts locaux. Elles tiennent aussi de plus en plus à la participation et à l'implication totale de la population locale, y compris pour la future gestion du site, ce qui garantira la meilleure chance de succès à long terme.

1.1.2 THE EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION

Besides the UNESCO corpus of conventions, the European Landscape Convention, adopted in Florence in October 2000 by the Council of Europe, recognises that landscape is an essential feature of human surroundings, that it contributes to the formation of local cultures and that it is a basic component of the European natural and cultural heritage, contributing to human wellbeing and consolidation of the European identity. It covers all types of landscapes, natural, rural, peri-urban and urban, outstanding as well as ordinary, that determine the quality of people's living environment. The European Convention aims to encourage public authorities to adopt policies and measures at local, regional, national and international level for protecting, managing and planning landscapes throughout Europe. The convention has been signed by 30 European countries, not including Austria and Germany.

1.2 LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PAYSAGE SELON LA POPULATION ET LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVES: UNE VISION DE L'INTERIEUR (Giuliana Biagioli)

Les paysages culturels sont des territoires vivants, fortement marqués par la pression anthropique. Leur classement au patrimoine mondial de l'UNESCO n'empêche pas leurs habitants d'exercer leur droit de vivre leur vie de tous les jours en suivant leurs attentes en termes de développement économique, de bien-être social et de qualité de vie, et ce au niveau le plus élevé possible. D'un autre côté toutefois, les engagements pris vis-àvis de l'UNESCO en ce qui concerne la protection d'un site du patrimoine mondial peuvent se heurter aux exigences d'une population, d'une économie ou d'une société qui changent. En effet, les paysages culturels sont le résultat de siècles d'histoire, qui en ont fait un patrimoine unique et inestimable. Pourtant, les structures économiques et sociales qui les ont bâtis peuvent ne plus être là à l'heure actuelle. Voilà pourquoi il est indispensable d'inventer de nouvelles solutions pour réutiliser le patrimoine et qui puissent le sauvegarder du risque d'être détruit ou de disparaître, ce qui n'est pas toujours une tâche facile.

De plus, entre le «regard extérieur» des institutions internationales et/ou des visiteurs et les «yeux» des populations résidentes, il peut y avoir des points de vue différents. Les "autochtones" ont une relation intime avec leur paysage qui pourrait ne pas correspondre forcément, par exemple, aux critères d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Bien souvent, les populations locales s'attendent à quelques avantages à la suite du classement au patrimoine de l'UNESCO, ce qui n'est ni garanti, ni escompté. Dans beaucoup de cas, la démarche d'inscription, du moins pour la plupart des paysages culturels inclus dans cette analyse, a été entamée par les échelons les plus élevés de gouvernement - le niveau national - avant de descendre vers les niveaux institutionnels les plus bas. Par conséquent, on ne peut pas dire que les populations des territoires en question aient été effectivement consultées, du moins de façon décisive. Ainsi, lorsque l'UNESCO a finalement accepté d'inscrire le site dans la liste du patrimoine mondial, ces populations s'attendaient tout simplement à un retour économique presque automatique, ce qui a provoqué des déceptions, alimentées par la compréhension qu'il n'y aurait pas un tel flux d'argent pour tout le monde. Cette déception est plus grande encore lorsque la population se rend compte que les avantages et les inconvénients de l'inscription au patrimoine mondial (deux aspects incontournables) ne sont pas partagés de manière égale puisqu'une partie de la population gagne (de l'argent) tandis qu'une autre perd quelque chose (du moins en termes de liberté, de qualité de vie et de relations sociales). Par conséquent, non seulement l'écart entre les visions de l'extérieur et

de l'intérieur du patrimoine mondial pourrait se creuser profondément, mais il se peut que même à l'intérieur, il y ait des «visions» très différentes et divergentes.

Prenons deux exemples qui viennent d'une enquête menée sur deux des sites qui participent au projet Vitour Landscape: les Cinque Terre et Tokaj, plus le site de Saint Emilion². Entre 80 et 100 entretiens ont été réalisés pour chaque site, la moitié parmi la population générale et l'autre moitié parmi les vignerons et les acteurs institutionnels. Dans les Cinque Terre, la plupart des résidents interviewés a indiqué que son environnement intime était "l'environnement naturel, la nourriture, le foyer, le soleil, la mer, la montagne, etc."; de plus, l'un des habitants les plus âgés du site a ajouté «maintenant, ce n'est plus vrai comme ça l'était par le passé". Une autre personne interviewée estimait que le «beau patrimoine viticole» proposé n'était qu'une réclame esthétique pour les visiteurs mais ne délivrait de fait qu'un message superficiel qui contournait les problèmes réels. "On ne peut pas présenter le lieu comme une carte postale enrichie du label UNESCO". Avec une présentation simple et standardisée aux visiteurs, on risque de «survoler les Cinque Terre».

Cela va sans dire, le soleil, la mer et les saveurs des plats typiques ne peuvent pas être pris en compte comme des critères d'inclusion dans les paysages culturels du patrimoine mondial. Il est toutefois intéressant de remarquer que ce type d'évaluation qui appartient au concept «intime» de paysage des populations locales surgit aussi dans d'autres cas; malheureusement cette analyse n'est pas complète et n'englobe pas tous les sites qui font l'objet de cette étude.

Des problèmes bien plus importants se sont révélés ailleurs que dans les Cinque Terre ou le label UNESCO et ses critères ont été plus ou moins bien acceptés par tous les habitants interviewés: la situation a été bien différente dans le Tokaj. Ici, l'inscription en tant que site viticole n'a pas été acceptée par les couches de la population qui ne faisaient pas partie de la catégorie des vignerons; une division nette entre les producteurs de vins et les autres habitants a surgi clairement dans la façon dont la population représentait le paysage et les effets de son inclusion dans le patrimoine mondial en tant que paysage viticole historique. Les habitants interviewés qui ne participent pas à l'économie viticole, décrivent plutôt leur paysage comme un site riche en ressources naturelles et en histoire, en raison des forêts et, surtout, des fleuves qui ont toujours été un moyen de liaison pour les communautés, plutôt que la culture de la vigne.

Dans le Tokaj, plus que dans les Cinque Terre et à Saint Emilion, non seulement la population s'est exprimée de façon très différente sur l'image de son paysage, mais elle s'est même située à l'opposé des positions "officielles". Les critères de l'UNESCO ont en effet été perçus comme un soutien aux intérêts des grands vignerons, ainsi que comme la cause de l'augmentation des différences sociales.

Le problème qui affecte le plus n'importe quelle zone protégée et, à plus forte raison, les sites de notre projet, est le suivant, du moins pour les deux sites italiens: certaines couches sociales ont pu tirer un bénéfice immédiat ou potentiel du statut protégé de patrimoine mondial, alors que d'autres en ont été exclues, voire ont perdu au change. Le premier groupe pourrait égale-

ment faire partie d'une zone extérieure, avec peu de bénéfices qui retombent sur la population locale (comme c'est le cas dans le Tokaj), mais dans tous les cas, il y a aussi des habitants de la région qui peuvent tirer profit du statut de zone protégée (opérateurs touristiques, producteurs et commerçants de vins, etc.). Pour eux, la protection du territoire représente une valeur ajoutée pour leur activité économique. De l'autre côté, faute d'une politique de redistribution sociale des "bénéfices du patrimoine culturel", une partie de la population ne pourra que subir la transformation de son territoire en «quelque chose d'autre» qui ressemble parfois à une carte postale dépourvue d'identité.

1.3 THE CONSTITUTING ELEMENTS OF THE WINE GROWING CULTURAL LANDSCAPES ACCORDING TO THE VITOUR LANDSCAPE PROJECT: THE CONSTRUCTION OF A "GLOCAL" VIEW (Giuliana Biagioli)

L'objectif à atteindre dans cette dernière partie du projet est le suivant: transférer les bonnes pratiques d'un site à l'autre.

Les zones protégées, tout comme n'importe quelle zone du monde entier, sont affectées par le phénomène de la mondialisation. Dans ce sens-là, tout en ne pouvant pas attribuer à l'inscription au patrimoine mondial les effets des facteurs mondiaux au niveau local, il faut reconnaître que l'impact de ces phénomènes sur les sites classés devient plus marqué. En effet, l'inscription donne un coup de projecteur sur chaque site et le nouveau patrimoine sera dès lors sous les yeux de toute la planète.

Avec l'arrivée de bénéfices économiques immédiats (croissance des flux touristiques par exemple), l'inscription apporte de la valeur ajoutée non seulement symbolique, mais aussi économique, D'autre part, l'inscription d'un site dépend surtout de l'"authenticité" et de "l'unicité" d'une région et, de ce fait, répétons-le, "la diversité du paysage est reconnue comme une ressource à conserver contre la globalisation économique, sociale, culturelle et technologique".

L'authenticité et la diversité sont deux critères auxquels s'attendent les touristes, ainsi que le consommateur de produits locaux. Les paysages culturels sont des lieux uniques, locaux - et pour cette raison ils sont classés au patrimoine mondial - mais, en même temps, en devenant patrimoine mondial, leurs territoires doivent s'adapter aux nouvelles attentes mondiales qui sont appelées à coexister et à s'intégrer dans leur identité locale.

Par conséquent, les politiques visant les sites du patrimoine mondial témoignent bien du processus partagé de construction d'une identité de l'espace local face au phénomène de la globalisation.

- En effet, l'inscription qualifie l'espace local par rapport au global; il amplifie l'unicité d'une petite zone vis-à-vis du reste du monde.
- Dans le même temps, ces territoires font l'objet d'une vision globale qui découle des institutions et des acteurs au niveau non local au cours des débats et des discussions sur des sujets tels que le développement durable général, le changement climatique, les OGM, la sécurité alimentaire et ainsi de suite, tous ayant une origine et une importance au niveau mondial.³ Toutefois, ces questions doivent s'appliquer au niveau local, davantage encore dans les sites du patrimoine mondial que dans d'autre territoires, puisqu'on les regarde comme un exemple d'excellence. Par conséquent, une vision "glocale" s'impose.

2. LES ELEMENTS PHYSIQUES DES PAYSAGES

(Michael Schimek)

2.1 LA "SPLENDEUR" DES SITES

L'existence de zone viticole n'a pas été la seule raison d'inclusion des dix sites du patrimoine culturel VITOUR LANDSCAPE du projet dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans tous les cas, la valeur esthétique globale ainsi que, souvent, la signification historique du paysage ont été des éléments de motivation de l'inscription de ces sites sur la liste du patrimoine mondial:

- dans le Val d'Orcia/Montalcino (IT), la raison principale de l'inscription a été la création d'un paysage idéalisé de la Renaissance à la suite de la colonisation du milieu rural par la République de Sienne.
- Dans la Vallée du Haut-Rhin moyen (DE) et la vallée de la Wachau (AT), plusieurs aspects ont contribué à la constitution du dossier de candidature déposé pour l'inscription au patrimoine mondial. La longue tradition de peuplement dans la vallée depuis l'Age de la Pierre a été cruciale, ainsi que son rôle en tant que frontière romaine et, ces derniers siècles, sa fonction centrale dans d'importantes relations commerciales et d'échanges. L'élément décisif, toutefois, a été le renouveau, au 19ème siècle, du centre spirituel de l'unification nationale, en tant que paysage rural idéalisé, comme l'ont bien illustré tant de peintres académiques (les avant-coureurs des touristes qui ont suivi leurs traces).
- Dans le Val de Loire (FR), la culture de la vigne s'installa parallèlement à une culture commerciale vivante le long du fleuve qui a permis à cette région de s'épanouir au cours des siècles en devenant l'un des centres cruciaux du développement culturel de l'Europe occidentale, comme en témoigne encore l'ensemble des villes et des célèbres châteaux de la Renaissance que l'on y trouve encore.
- A Tokaj (HU), les zones viticoles se trouvent au carrefour des rivières, dans un paysage ayant une situation climatique tout à fait particulière et qui a permis le développement d'une longue tradition de production de vins typiques (Tokaji Aszú).

- Dans les Cinque Terre (IT), à Lavaux (CH), et dans le Haut Douro (PT), la culture de la vigne va de pair avec des paysages côtiers éblouissants et de petits villages accrochés aux pentes escarpées aménagées en terrasses, qui surplombent la côte.
- A Fertö-Neusiedler See (HU/AT) et dans l'île de Pico dans les Açores (PT), la zone viticole s'étale sur des paysages qui sont uniques en termes d'habitats très particulier (comme le lac et les marais salants en Autriche, ou le site enclavé entre la mer et le volcan au Portugal, conditions extrêmes qui ont obligé l'homme à trouver des solutions comme la construction d'un système unique de murets de pierre pour protéger les vignes).

D'une façon générale par conséquent, l'élément essentiel à prendre en considération dans tous les paysages impliqués dans le programme est la relation entre les systèmes de culture de la vigne, le relief, l'approvisionnement en eau, les zones habitées et les éléments infrastructurels.

En outre, ces éléments sont forgés par le climat, le sol, les risques naturels et, en particulier depuis quelques décennies, par le besoin de tirer profit des structures traditionnelles de façon économiquement viable. Par conséquent, celles-ci ont été transformées, voire dans certains cas totalement modifiées, de manière différente suivant le site.

Toutefois, l'ensemble des sites impliqués dans le projet est très recherché par les touristes. C'est la raison pour laquelle il faudrait avant tout se poser la question de savoir si le paysage est perçu comme quelque chose d'esthétique, ayant une valeur qui pousse les gens à le visiter en tant que tel. Il s'agit d'une question parfois épineuse, surtout pour les paysages culturels assez étendus, puisque la perception du site par les habitantsqui doivent préserver l'essence même de ces paysages, notamment dans le cas des paysages culturels -, ne correspond pas forcément à la conception des touristes qui viennent visiter ces sites.

2.2 RISQUES, PROBLEMES ET CONFLITS

Si l'on considère une série spécifique d'éléments physiques caractérisant le paysage, ces éléments peuvent être plus ou moins à risque. Quelques-uns des risques principaux peuvent être:

• le relief: risque d'érosion des sols, d'écroulement des structures de soutien (comme les murs en pierre), d'alluvion des rivières et des fleuves, etc.

- les fleuves et les zones côtières: risque d'alluvion, d'érosion et d'instabilité hydrogéologique, etc.
- le changement démographique et économique: l'importance de garder les éléments du paysage sous le contrôle et l'entretien de l'homme dans les zones qui sont affec-



Photo 1 - Aménagement en terrasses vieux style et nouveau style à Oelsberg (DE)



Photo 2 - Le projet LEADER+ sur la colline viticole d'Oelsberg (DE)



Photo 3 - Terrasses réaménagées à Bopparder Hamm (DE)



Photo 4 - Terrasses réaménagées près de Rüdesheim (DE)



Photo 5 - Vignobles en terrasses abandonnés dans le Haut Douro (PT)

tées par l'abandon des terres et le vieillissement de la population; ou bien, dans les situations opposées caractérisées par des conflits d'utilisation du fait de la pression urbaine et touristique et de l'augmentation de la population (pendant toute l'année ou en saison touristique). Quelques conflits typiques découlant de ces risques sont présents dans plusieurs des régions représentées dans le projet VITOUR LANDSCAPE, comme indiqués par la suite.

2.2.1 MODIFIER LA SILHOUETTE TRADI-TIONNELLE DES COTEAUX VITICOLES

Normalement cela signifie réaménager les coteaux viticoles de façon à rendre plus aisé le recours à la mécanisation du travail et de la vendange dans les vignes. Ceci va de la construction de cheminements entre les terrasses jusqu'à des modifications, mineures, voire même majeures, dans l'implantation des vignes et la restructuration des pentes. Bien souvent, ces modifications importantes semblent être la seule possibilité de maintenir la culture de la vigne dans certaines zones, même si c'est au prix d'une disparition totale d'éléments typiques du paysage. Parfois, ces altérations peuvent elles-mêmes provoquer de nouveaux problèmes, inconnus jusqu'alors dans les structures traditionnelles, telle que l'érosion des sols.

Un exemple de la modification importante intervenue dans le paysage pour passer à la mécanisation de la culture de la vigne est la Vallée du Haut-Rhin moyen.

À certains endroits, comme le coteau viticole d'Oelsberg près d'Oberwesel, en utilisant les anciennes terrasses et en installant un chemin de fer monorail, toute une colline de vignobles a été réaménagée, grâce au soutien de fonds européens (LEADER+). La différence visuelle entre les vignobles de style traditionnel et les vignobles réaménagés tout récemment (en arrière-plan sur la photo) est évidente.

D'un autre côté, ces coteaux viticoles, qui garantissent aujourd'hui le meilleur revenu aux vignerons de la Vallée du Haut-Rhin moyen, comme Bopparder Hamm ou les vignobles des collines entourant Rüdesheim sur la rive côté Hesse du Rhin, ont subi une modification radicale pour des raisons économiques.



Photo 6 - Typologie prédominante de vignobles en terrasses dans le Haut Douro (PT)



Photo 7 - Terrasses récemment réaménagées dans le Haut Douro (PT)



Photo 8 - Ouvrages en murs de pierre sèche dans le Haut Douro (PT)



Photo 9 - Mur de protection contre les inondations à Hundsheim (AT)



Photo 10 - Type de mur de protection standard contre les inondations à Spitz (AT)

Il est évident que l'accroissement progressif des capacités de mécanisation va de pair avec une perte d'éléments constitutifs du paysage.

Un changement un peu plus subtil, bien que très net, est en train de se produire dans le Haut Douro.

Dans le passé les terrasses du Haut Douro ressemblaient aux terrasses traditionnelles de la Vallée du Haut-Rhin moyen. La plupart d'entre elles avaient déjà été délaissées au cours du 19ème siècle, à cause des dégâts dus à l'infestation de la vigne par le phylloxéra. Lorsque les vignobles furent replantés, les collines purent être réaménagées avec une structure plus ordonnée, des murs de soutènement des terrasses plus élevés et plusieurs rangées de vignes en pente.

Tout récemment, la mécanisation a entraîné l'aménagement d'un nouveau type de terrasses. Il s'agit principalement de pentes couvertes de végétation, avec de petites terrasses ne comportant qu' une seule rangée de vignes. Toutefois, à certains endroits, surtout dans la région du Haut Douro, où de petits cheminements étaient nécessaires, on trouve encore des murs de soutènement en pierre sèche très élevés et en bon état de fonctionnement. Par conséquent, le paysage est aménagé par l'homme pour permettre la mécanisation, mais en même temps du point de vue visuel on ne perçoit pas de changements importants. En outre, les terrasses traditionnelles en pierre sèche sont encore utilisées, à la différence de la Vallée du Haut-Rhin moyen.

2.2.2 LA RELATION ENTRE L'EAU ET LA TERRE

Partout où la coexistence de l'eau et des installations humaines est un élément clé du paysage culturel, des risques et des conflits peuvent surgir.

Dans la Wachau, par exemple, la forte inondation de 2002 a poussé la population, l'autorité fédérale et les décideurs au niveau national, à bâtir un système de protection contre les alluvions afin de garder les eaux et la boue hors des zones de peuplement.

Après une phase initiale de débats et une présentation des plans de construction du mur de protection contre les alluvions dans le village de Hundsheim, par la Municipalité de Mautern, les maires des autres municipalités ont rencontré les autorités fédérales et les délégués d'ICOMOS Autriche afin d'établir des lignes directrices communes pour la construction des systèmes de protection encore à réaliser. Alors que les murs du village de Hundsheim n'ont pu qu'être très légèrement modifiés, les autres systèmes de protection seront tous semblables au système mis en place

à Spitz. Jusqu'à présent, les systèmes réalisés sont au nombre de quatre.

Dans d'autres vallées fluviales, l'accessibilité et l'aménagement des vues et de liaisons est un enjeu important. Ces dernières décennies en particulier, l'augmentation des zones affectées à la voirie a coupé l'accès des villageois et des habitants des petites villes aux berges de leur fleuve. Dans le même temps, l'abandon des pratiques traditionnelles d'utilisation des sols, telles que le pâturage par des chevaux ou du bétail, a favorisé la croissance des forêts alluviales sur ces zones. Dans beaucoup de cas, il s'agit là d'une bonne nouvelle du point de vue écologique, mais parfois, cela réduit la lisibilité du paysage culturel et le lien de la population locale et des touristes avec le paysage fluvial, comme par exemple en Val de Loire.

2.2.3 CONSERVATION CONTRE EXPLOITATION DANS DES REGIONS SOIT EN COURS DE DEPEUPLEMENT SOIT DE DEVELOPPEMENT

Dans certains cas, l'importance primordiale donnée à lala protection prônée par les institutions en charge du suivi du patrimoine de l'UNESCO induit des situations difficiles dans la gestion des paysages culturels évolutifs, en ce que parfois le fait de limiter les opportunité de développement des paysages culturels du patrimoine mondial conduit de façon indirecte à une perte accélérée de ce qui est important pour la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du site.

Dans ce cas-là, des solutions intelligentes pour la prospérité économique de la population locale sont aussi importantes que les stratégies de

Protection du site, puisque ces mesures en faveur de la prospérité sont mieux à même de contribuer aux objectifs de protection que les stratégies de conservation traditionnelles, en donnant aux populations locales la possibilité de rester dans la région et de l'entretenir. Ceci peut être vrai non seulement pour la protection des monuments, mais aussi pour les questions concernant la protection de la nature.

D'autre part, dans les paysages culturels où la population est en expansion, les zones viticoles peuvent être soumises à la pression d'autres types d'usage, tels que le développement du secteur du logement ou des parcs industriels, en particulier si ces zones viticoles se trouvent sur en plaine et non sur des collines escarpées. Dans ce cas-là, il pourrait être utile de créer des instruments qui aident les décideurs politiques à trancher pour l'un ou l'autre type d'utilisation des sols.



Photo 11 - Structures paysagères (DE) – situation actuelle



Photo 12 - Structures paysagères (DE) – situation planifiée



Photo 13 - le paysage historique fluvial de la Loire (FR)



Photo 14 - Réalisation de points d'accès au fleuve (FR)

2.3 LES BONNES PRATIQUES SELECTIONNEES

Parmi les bonnes pratiques présentées par les partenaires, peu avaient directement trait au sujet de ce chapitre. Toutefois, beaucoup d'entre elles sont liées à l'un des risques et des conflits présentés ci-dessus. Elles ont apporté des solutions à bien des questions soulevées, en proposant une politique de gestion régionale et en recourant à plusieurs types d'instruments, de la participation bénévole à une réglementation rigoureuse.

Les bonnes pratiques qui suivent sont particulièrement intéressantes, puisqu'elles semblent faire face à ce type de problèmes de façon non seulement très pointue, mais aussi, fondamentalement durable.

2.3.1 LE CODEX WACHAU (AT)

Le gros scandale du vin de 1985 – guelques vignerons sans scrupules avaient mélangé leurs vins avec du liquide antigel pour les rendre plus doux et plus agréables aux goûts du marché allemand de l'époque - a marqué un tournant dans la culture du vin en Autriche. Depuis, des vignerons réputés ont accordé la priorité à la qualité, plutôt qu'à la quantité, et ils ont cherché à conquérir un public haut de gamme, amateur d'un produit de qualité. Dans la Wachau, cette initiative avait même commencé avant cette date. Dès 1983, des vignerons parmi les plus prisés de la région s'étaient rencontrés et avaient débattu de la façon de préserver la viticulture traditionnelle sur les terrasses étroites et escarpées de murs en pierre sèche, qui ne permettaient aucun type – ou presque - de mécanisation. Ils conclurent qu'il n'était pas utile de miser sur les gros marchés, ni de vendre leurs vins à un bas prix, puisqu'ils ne pouvaient pas concurrencer en aucune façon les gros producteurs des autres régions viticoles de l'Autriche ou de l'étranger. Jusqu'à présent, les dimensions moyennes des vignobles de la Wachau sont à peine supérieures à 1 ha et peu de domaines viticoles comptent plus de 10 ha. Les vignerons locaux cherchaient plutôt à créer un produit de niche, de qualité très élevée, qui aurait pu être vendu au détail à un prix élevé et être apprécié par les amateurs de vin, lesquels auraient pu également recommander les produits de cette région viticole. Ceci aurait permis aux vignerons de continuer à produire le vin de façon traditionnelle, de préserver le paysage terrassé grâce à leurs moyens et à leurs revenus, plutôt que de demander des aides financières ou des financements. Pour atteindre cet objectif, ces vignerons de la Wachau ont fondé une association dénommée "Vinea Wachau Nobilis Districtus", qui impose à ses membres des règles très strictes de production des vins, beaucoup plus exigeantes que la loi autrichienne sur la viticulture. Les producteurs viticoles de Vinea Wachau sont tenus de posséder des vignes qui se trouvent à l'intérieur de la région viticole de la Wachau et ne peuvent vendre leur produit qu'en bouteille. Pour faire reconnaître leurs vins par rapport aux autres, ils ont défini trois catégories, qui sont devenues des marques: Steinfeder, Federspiel, et Smaragd. Par conséquent, les passionnés de vins du monde entier qui achètent une bouteille de l'un de ces vins ont la certitude que leur vin n'a été produit qu'avec des cépages provenant de la Wachau, pour la plupart cultivés dans les terrasses de pierre sèche, sans ajout de sucre ni influence de chêne ni autres altérations du goût.

En 2006, Vinea Wachau a précisé une fois de plus ses propres règles en approuvant ce que l'on dénomme le "Codex Wachau". Il se base sur six principes que l'on résume comme suit. Les vignerons de Vinea Wachau doivent garantir que leurs vins ne proviennent que de la zone viticole de la Wachau, où ils sont également mis en bouteille. La mise en bouteille est faite sans ajouter aucun additif, ni recourir à des concentrations artificielles, à l'aromatisation ou au fractionnement. Par conséquent, ils produisent uniquement à partir de ressources naturelles. Les vignerons de Vinea renoncent à toute une série de possibilités que le secteur œnologique contemporain offre, pour continuer à produire leurs vins Steinfeder®, Federspiel® et Smaragd®. La vendange est faite à la main et tard dans la saison. lorsque le raisin a atteint un niveau élevé de maturation physiologique. Tous les vignerons qui veulent adhérer à Vinea Wachau et utiliser les marques protégées Steinfeder, Federspiel et Smaragd sont tenus de souscrire au codex. Presque tous les vignerons professionnels de la région l'ont déjà fait. Quelques-uns d'entre eux ont même vendu des terrains qui se trouvaient en dehors de la Wachau pour satisfaire aux critères de Vinea Wachau. Il existe un code disciplinaire en cas de non-respect des règles de l'association mais jusqu'à présent, il n'est arrivé que rarement de devoir imposer des amendes aux vignerons défaillants, puisqu'ils savent bien que s'en tenir aux règles a une importance capitale pour la crédibilité des marques Vinea Wachau et donc pour leur propre prospérité économique.

Un autre facteur clé du succès de Vinea Wachau est le fait que l'association a été gérée par les meilleurs vignerons de la région. Le conseil en fonction réunit actuellement des vignobles qui, dans leur ensemble, produisent des vins qui ont remporté plus de 1.000 classements de 90 points et plus lors des dégustations internationales comme le Parker test ou d'autres classements semblables, d'après www.90pluswines. Com. De plus, sept des dix conseillers sont âgés de moins de 40 ans.

Les résultats positifs de la stratégie sont éclatants: plus de 200 vignerons sont affiliés à Vinea Wachau, parmi lesquels plus de 100 participent au festival de la dégustation qui se tient chaque année au printemps. Bien qu'une partie significative de la zone viticole de la Wachau se trouve encore sur des terrasses en pierre sèche remontant au Moyen-âge, et sans possibilité de recourir à la mécanisation, l'ensemble de la zone viticole de la Wachau a conservé une superficie constante et compte, depuis 40 ans, environ 1.400 ha. Il va de soi, que la mise en place d'un environnement à la fois économiquement rentable et de bonne qualité a permis aux vignerons de produire à des prix abordables tout en maintenant un paysage viticole du patrimoine mondial, comme le font les programmes de conservation ou les aides aux vignerons.

Le Codex Wachau a fait l'objet récemment d'une étude et de l'adoption de la part des vignerons allemands du Rhin moyen qui ont approuvé leur "Charte du Rhin moyen" en 2010 et présenté les marques déposées de leurs vins en août 2012. Plus de la moitié des vignerons de cette zone viticole a déjà adhéré à l'initiative.



Photo 15 - Le Loibenberg (AT) est resté inchangé dans la zone viticole depuis les années 1970



Photo 16 - Le conseil en fonction de Vinea Wachau (AT)

2.3.2 REIMPLANTATION DE VIGNOBLES A PICO (PT)

Lorsque le paysage de l'île de Pico dans les Açores a été classé au patrimoine culturel de l'UNESCO en 2004, il ne restait que 75 ha de zone centrale et périphérique du site de production viticole. Tout en étant présente dans les plaines enchâssées entre la mer et le volcan, la culture de la vigne était soumise à la contrainte imposée par un nombre incroyable de murs de pierre sèche en basalte d'un mètre de hauteur, dits «currais». Leur but était de protéger des vents soufflant de la mer et des embruns les vignes qui poussaient sur le sol -parfois un seul plant par compartiment emmuré de pierre sèche-. Les difficultés de produire le vin dans de telles structures ont causé l'abandon progressif de la zone viticole, qui a été rapidement envahie par les herbes et le maquis. C'est pourquoi, parallèlement à l'inscription de Pico, le gouvernement régional des Açores a approuvé un programme garantissant des aides financières consistantes (provenant de ressources financières nationales) aux vignerons, lorsque ceux-ci rétabliraient la culture viticole dans la zone du patrimoine mondial.

Les vignerons qui souscrivent un contrat pour 10 ans peuvent recevoir jusqu'à 3.500 euros par ha par an pour

le maintien des vignes sur leurs terrains. De plus, les vignerons qui souscrivent un contrat pour 15 ans peuvent recevoir jusqu'à 20.000 euros par ha pour réimplanter les vignes dans les terrains abandonnés, pourvu qu'ils utilisent les cépages traditionnels et s'en tiennent à la manière traditionnelle de cultiver la vigne, typique de l'île de Pico. Il n'y a pas de dimension minimale pour les parcelles éligibles.

Les contrôles sont effectués conjointement par les autorités environnementales et agricoles. De plus, les vignerons doivent présenter un compte-rendu de leur activité à «l'autorité du patrimoine mondial», qui a son siège auprès de l'autorité régionale de l'environnement.

Le programme adopté en 2004 a une durée prévue de 10 ans, soit jusqu'en 2014. Le débat sur l'opportunité de poursuivre le programme après sa conclusion, en 2014, est encore en cours. Les autorités estiment en effet que les vignerons devraient maintenant apprendre à tirer de leurs vins le revenu nécessaire à la perduration de leur travail sans recourir davantage aux aides constantes de l'État.

Après seulement 5 années, la zone viticole en activité, comprise dans son ensemble dans la zone du patrimoine mondial, est passée de 75 ha à 99 ha, grâce aux nouveaux programmes d'aides approuvés par le gouvernement régional.



Photo 17 - Paysage viticole ' Pico (PT)



Photo 18 - Quelques "currais" à Pico (PT)



Photo 19 - Paysage viticole dans les Cinque Terre (IT)

2.3.3 RESTAURATION DES TERRASSES ABANDONNEES ET NOUVELLE IMPLANTATION DE VIGNES DANS LES CINQUE TERRE (IT)

La zone destinée à la culture viticole dans les Cinque Terre est passée de 1.200 ha (la superficie maximum a été atteinte au 20ème siècle) à moins de 100 ha au cours des années 1970. Jusqu'alors, les communautés locales et les entreprises privées avaient joué un rôle important dans l'entretien du paysage. Voilà pourquoi par le passé les questions liées à la biodiversité n'étaient pas prises en considération, ni celles concernant la culture viticole, par définition peu variée.

Cette stratégie de plus en plus défaillante a abouti à une demande croissante d'action de la part du public en faveur du paysage, afin de lutter pour la sauvegarde, la protection et l'entretien du paysage terrassé. C'est la raison pour laquelle ce paysage a été classé au patrimoine mondial en 1997 et le Parc National des Cinque Terre fondé en 1999. Ces dernières années, le parc national a mené à terme des activités de planification et de gestion du territoire. Cela s'est fait par le biais du Plan du Parc et par des instruments novateurs tels que des projets pilote permettant de récupérer les terres abandonnées ou de rétablir les cépages menacés ou perdus. Le but était, et il l'est encore, d'intégrer les connaissances traditionnelles au savoir écologique moderne en utilisant, par exemple, les systèmes SIG comme instruments et en promouvant l'agriculture en tant que valeur ajoutée.

Toutes ces actions sont menées en collaboration avec le ministère de l'Environnement, le ministère de la Culture, les gardes forestiers et des associations privées, dans le but de soutenir les vignerons - très âgés - encore en activité et d'encourager les jeunes à mettre sur pieds de nouvelles entreprises dans le secteur du vin. Parmi les résultats obtenus, on peut noter la création d'un "guide d'intervention sur les bâtiments ruraux et les murs en pierre sèche". Des plans de soutien financier et de formation ont été également développés. Les résultats positifs atteints peuvent déjà être remarqués: les jeunes reviennent dans la zone des Cinque Terre et y montent des activités commerciales. L'abandon du paysage viticole peut ainsi être ralenti et, dans quelques cas, même arrêté et renversé.



Photo 20 - Conditions différentes d'occupations des sols en Val de Loire (FR)

2.3.4 LA CARACTERISATION DES TER-ROIRS VITICOLES EN TANT QUE BASE POUR LES INSTRUMENTS D'AMENAGE-MENT DU TERRITOIRE DANS LE VAL DE LOIRE (FR)

"Cellule Terroirs Viticoles" (CTV) est une association soutenue par le comité interprofessionnel des vins de Loire, "InterLoire" et l'"Institut Français de la Vigne et du Vin"(FV).

L'activité principale de la CTV consiste à étudier et cartographier des parcelles de terroir viticoles et à transmettre les données scientifiques aux consultants, aux structures coopératives, aux syndicats ou aux vignerons. Au cours des dix dernières années, grâce au soutien de la Région Pays de la Loire, un instrument SIG a été mis en œuvre pour la caractérisation du terroir viticole. Jusqu'en 2007, cette initiative a reçu le soutien financier des régions, de l'État et d'InterLoire. Aujourd'hui, ils sont payés directement par les syndicats de vignerons qui demandent des études sur leur terroir. Ces syndicats reçoivent des aides d'InterLoire, des Régions et de l'État pour financer ces recherches.

L'instrument SIG permet de:

- spatialiser le potentiel et les contraintes d'une zone viticole au niveau de la parcelle, en utilisant une carte géopédologique détaillée et en tenant compte du mésoclimat;
- adapter les pratiques (variété de cépage, de pied, gestion du sol, etc.) au potentiel du vignoble, comme décrit dans les cartes de consultation;
- promouvoir de façon objective et communiquer les thèmes concernant la diversité et le potentiel du vignoble;
- protéger et gérer le capital viticole d'un vignoble par rapport à l'urbanisation, au besoin de rénover etc.

Cet instrument aide les vignerons à adopter des décisions claires en matière de gestion et d'œnologie concernant le futur de leurs parcelles viticoles. D'un autre côté, il aide à décider si des espaces viticoles doivent être préservés en l'état, ou réaffectés à d'autres usages, tels qu'habitat ou activités industrielles, par exemple. Les cartes pro-



Photo 21A - Études géo-pédologiques et mésoclimatiques pour identifier le potentiel et les contraintes des zones viticole, au niveau de la parcelle

duites grâce à cet instrument sont par conséquent utilisées à différentes fins d'aménagement du territoire.

2.3.5 UN INSTRUMENT D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE: LES ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES EN VAL DE LOIRE (FR)

Conformément au code rural français, cette zone est protégée par décret du préfet de la Région. Son but est de protéger des zones viticoles d'intérêt public en raison de la qualité de la production liée à la parcelle ou de sa situation géographique. Tout changement dans l'usage du sol susceptible d'entraîner une modification permanente du potentiel agronomique, biologique ou économique d'une ZAP doit faire l'objet d'une demande présentée à la Chambre de l'agriculture ainsi qu'au comité départemental d'orientation agricole. Si la demande est repoussée, le changement d'affectation ne peut être autorisé que par ordonnance préfectorale. Les ZAP sont en train d'être intégrées dans les schémas d'aménagement du territoire des communes. A l'origine de la création de ces zones, il y a surtout l'endiguement de la pression urbaine, qui envahit des zones viticoles importantes situées aux alentours des villes les plus étendues. Cela va sans dire, le décret concernant une ZAP doit se baser sur des données valables, telles que celles produites par l'instrument SIG développé par le CTV par exemple. Cet instrument a été utilisé pour la première fois à Montlouis-sur-Loire en 2007 sur demande d'un syndicat viticole local. Jusqu'en 2010, les municipalités qui ont adopté la ZAP comme instrument de protection de leurs zones viticoles importantes étaient au nombre de 5, pour un total de 26.000 habitants. Chaque schéma directeur adopté a été basé sur une approche de planification participative. D'autres municipalités du Val de Loire s'apprêtent à adopter cet instrument au sein de leurs propres plans locaux d'urbanisme. Son utilisation est également préconisée dans le projet de plan de gestion UNESCO, en cours d'approbation par les 164 collectivités locales du site.



Photo 21B - Atlas digital du terroir



Photo 21C - Un exemple de modélisation SIG: les terroirs de Savennières (FR)

3. LE SYSTEME ECOLOGIQUE

(Francesco Marchese)

3.1 LE ROLE ET LA VALEUR ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYSAGES RURAUX

Les paysages ruraux peuvent être considérés comme un exemple véritablement palpable de la valeur ajoutée des règles cachées qui gouvernent les écosystèmes et, dans la plupart des cas, comme une conséquence du maintien de la biodiversité. Aussi pourrait-on parler d'une écologie très influencée par les activités et les conditions agricoles.

En l'occurrence, l'action de l'homme au cours des siècles, combinée avec les événements naturels et les forces dominantes, ont créé des paysages uniques ayant des traits spécifiques et une identité propre qui peuvent aussi cependant être représentés à un niveau plus général.

Il est évident que dans des zones caractérisées par des pentes vertigineuses, telles que Cinque Terre (IT), la Wachau (AT), Lavaux (CH), le Douro (PT) et la Vallée du Haut-Rhin moyen (DE), «l'œuvre conjointe de la nature et de l'homme» en vue de trouver assez d'espace pour cultiver la terre a été la clé permettant de créer de nouveaux scenarios paysagers. Ici, les murs en pierre sèche n'ont été bâtis qu'en empilant des pierres l'une sur l'autre et en remplissant les vides de pierres concassées et de terre, sans aucun mortier. La bonne qualité de la pierre et surtout la dextérité dans la mise en œuvre en ont garanti la stabilité hydrogéologique également assurée par les escaliers qui coupent les terrasses, un élément essentiel du système micro-hydraulique, puisque leur fonction est également de récolter l'eau de pluie grâce aux petites tranchées situées en pied de terrasses. Les terrasses sont un élément constitutif de l'aspect géomorphologique de ces sites, ainsi que de leur microclimat, et elles influencent également les usages et l'accessibilité des populations locales: les chemins suivent les murs de pierre ou sont construits sur leurs rebords. Les systèmes environnementaux ainsi créés sont bien structurés: ils sont faciles à repérer et les relations écologiques entre leurs diverses composantes sont tout à fait fonctionnelles.

Les paysages ouverts tels que Val d'Orcia/Montalcino (IT), Tokaj (HU), Fertö-Neusiedler See (HU/AT) et Val de Loire (FR), sont vraisemblablement plus proches de l'image idéale du paysage telle que perçue par les étrangers et les habitants. La plupart d'entre eux présentent des espaces naturels (forêts, cours d'eau, berges,

landes,) ainsi que des zones rurales. Ils constituent les éléments fondamentaux d'un réseau à haut degré de biodiversité en termes d'espèces, avec même, éventuellement quelques niches écologiques. Les zones de frontières, les écotones, acquièrent une grande importance dans l'organisation et la connexion des structures de ces espaces ruraux, puisqu'ils garantissent les conditions nécessaires au passage d'un écosystème à un autre. Le caractère extrême des éléments caractéristiques de certains sites, tel que Pico (PT) a un impact important sur la fonctionnalité globale du système territorial et, pour les communautés locales, il favorise de nouvelles formes d'une utilisation durable par les populations locales. Elles ont été capables de transformer une pierre stérile en moyens de subsistance en plantant de la vigne, en échangeant du sel de mer contre du terreau fertile en provenance d'une autre île, en protégeant les plants contre le vent et les embruns grâce à ce maillage de murs (les "currais") qui dominent un peu partout dans le paysage.

Le rôle écologique premier joué par ces paysages est renforcé par la présence, dans beaucoup de cas, de zones naturelles protégées qui se superposent aux zones rurales. Les dynamiques naturelles, modifiées mais non affectées négativement par les activités de l'homme, sont protégées par des actions visant à préserver les valeurs reconnues. Ces systèmes confèrent une assurance du maintien sur le long terme du fragile équilibre fonctionnel de ses composants et en particulier de ses relations spatiales: énergie, matériaux et espèces, au sein des flux et des échanges de l'écosystème.

Ces écosystèmes comprennent l'homme et l'activité agricole: grâce à une simple expression dérivée de l'écologie du paysage, il est probablement effectivement possible d'identifier la valeur implicite des paysages ruraux par la relation entre l'environnement physique, le bâti et le milieu vivant.

En dehors de la dimension écologique, il est également facile de comprendre le récent attrait pour les paysages ruraux, instrumentalisé par les économies modernes, et fondé sur le goût des visiteurs non seulement pour les produits locaux, mais aussi pour les identités matérielles et immatérielles.

3.2 RISQUES. PROBLEMES ET CONFLITS

La stabilité de ces systèmes est très fragile et débattue. Les risques et les problèmes potentiels peuvent découler de causes et de facteurs tant internes qu'externes.

Changement climatique, incendies, développement de la monoculture, pollution, consommation des sols: ce ne sont là que quelques menaces pour la préservation des valeurs des paysages culturels.

Elles s'accompagnent, en ce moment particulier de notre histoire, de problèmes découlant du manque de ressources économiques en mesure de soutenir des politiques de gestion efficaces. La rapidité des changements qui caractérise le panorama économique et social actuel augmente la difficulté à planifier et à programmer. Les exemples apportés par le réseau Vitour Landscape permettent d'identifier quelques cas critiques qui ont eu lieu dans le passé et qui pourraient bien témoigner de ce qui est en train de se passer dans d'autres zones présentant des traits similaires

3.2.1 LA PRESSION TOURISTIQUE ET L'ABANDON DES ACTIVITES AGRICOLES

On sait bien que ces paysages représentent une attraction touristique importante. Le nombre de visiteurs par an des sites UNESCO ne cesse d'augmenter et dans certains cas, il atteint désormais plusieurs centaines de milliers, voire plusieurs millions par site. Dans les Cinque Terre par exemple, des visiteurs en provenance du monde entier viennent chaque année pour vivre la vie quotidienne des habitants des petits villages qui donnent sur la mer et pour parcourir les sentiers de randonnées qui se déroulent le long de la côte, au-dessus et en-dessous des terrasses. Le classement au patrimoine mondial des sites de Porto Venere et des îles Palmaria, Tino e Tinetto (1997) ainsi que la récente institution du Parc national (1999), ont largement accru l'intérêt de ces routes touristiques. Cet intérêt s'est nourri du retentissement provoqué par l'inclusion de ces sites au sein du patrimoine mondial et par l'action ininterrompue de promotion et d'amélioration à leurs égards, ainsi que de la visibilité donnée par certains guides touristiques experts diffusés essentiellement sur le marché américain. En peu de temps, des structures d'accueil et des services touristiques ont été créés dans ce territoire, dans le but principal de renforcer la mobilité collective, au sein d'une action de promotion menée par le Parc national. L'isolement et l'impossibilité d'avoir accès en voiture aux Cinque Terre ont permis de développer l'utilisation des trains et des bateaux, grâce à la Cinque Terre Card, qui permet d'avoir accès à plusieurs services tels que l'accès aux bus écologiques et aux chemins côtiers. Toutefois, à certains moments comme lors de certaines festivités par exemple, l'affluence de visiteurs est trop intense et concentrée sur les parties les plus accessibles, comme le chemin côtier n. 2 et les centres des villages.

Il faudrait ainsi envisager une gestion adéquate de ces situations. Alors que le système économique local a identifié de nouvelles opportunités de croissance, la capacité d'accueil de ces sites particuliers devrait être revue et évaluée, afin de ne pas compromettre leur équilibre. Les effets



Photo 22 - Beaucoup de touristes affluent dans les villages des Cinque Terre (IT) et les chemins qui les relient

destructeurs sur le paysage dus à l'importance excessive accordée au secteur touristique contribuent à l'accélération du processus d'abandon des activités agricoles. Les revenus plus faciles et rapides qui proviennent des activités conduites dans les centres historiques ne sont pas comparables au dur labeur et aux longs temps de retour des investissements en agriculture. De plus, dans certains sites comme en Ligurie, certains facteurs empirent la situation et poussent à l'abandon des terrasses. C'est par exemple le cas du morcellement des parcelles et de l'absence presque totale de formes de mécanisation agricole, en raison des conditions géomorphologiques particulièrement difficiles. Cette situation se retrouve souvent dans les zones qui ont subi et/ou subissent encore l'effet des glissements de terrain, et qui sont impliquées dans un processus de construction de paysage en évolution.



Photo 23 - Un nombre moins important de baladeurs parcourant les sentiers les plus escarpés.

L'action du ruissèlement des eaux de surface affecte les conditions de stabilité en augmentant la fragilité des pentes, qui ne sont alors plus en mesure de retenir la pluie, laquelle a par ailleurs une intensité et une durée de plus en plus irrégulière. Comment pourrions-nous changer les règles non écrites qui ont permis la survie de ces paysages pendant des siècles? Le défi à relever par les acteurs impliqués dans la gestion de ces territoires est de trouver un équilibre entre les possibilités offertes à la communauté locale par le tourisme et les coûts d'une agriculture en expansion. Elle devrait être soutenue non seulement par l'action publique, mais aussi par les activités quotidiennes des populations résidentes, seule façon de garantir une continuité avec un projet local durable mis en place par la population depuis de nombreux siècles.

3.2.2 LA MONOCULTURE

Les pratiques agricoles caractérisent les paysages culturels et dans le même temps, comme nous l'avons déjà dit, elles peuvent aussi en provoquer une perte de valeur. Les processus de dégénération sont également accélérés par la pression exercée par l'utilisation agricole des terrains basée sur la monoculture.

Les paysages "icones", comme par exemple certaines parties de la Toscane et de la France, sont fortement liés à la culture de la vigne. L'utilisation intensive du territoire pour la monoculture devrait être un élément à considérer dans les politiques de gestion de ces territoires.

Des mosaïques de paysage avec une hétérogénéité importante sont nécessaires pour maintenir des niveaux élevés de biodiversité qui, sinon, seraient à risque. Le vignobles et d'autres types de culture, il est vrai, ont une signification très différente du point de vue de l'écosystème, suivant les conditions locales. Les pentes escarpées, lorsqu'elles sont cultivées ou couvertes par la végétation naturelle, avec leurs différentes expositions, jouent un rôle microclimatique qui, en relation avec d'autres éléments de l'écosystème, peuvent créer un milieu idéal pour certaines espèces.

La valeur esthétique et la nature multifonctionnelle du paysage représentent un point de force qui pourrait dépasser les visions de l'exploitation intensive des zones agricoles, grâce à une nouvelle répartition des fonctions, de façon à préserver l'identité qui s'est établie et qui fait partie de l'histoire.

De plus, ces dernières années, un nouveau type de conscience a commencé à s'établir, suivant les nouvelles demandes du marché et de possibilités d'accès à des



Picture 24 - Abandonment and resulting landslides are mainly located in the less accessible areas (IT)



Photo 25 - Le «mur» des monocultures viticoles à Lavaux (CH): les dynamiques naturelles et les normes concernant l'occupation des sols font diminuer le risque de banalisation du paysage

financements publics. L'agriculture devient ainsi de plus en plus une force multifonctionnelle qui produit des effets environnementaux positifs, au fur et à mesure que les agriculteurs commencent à comprendre l'importance de l'agriculture biologique et de la vente directe de leurs produits ainsi que le fait de loger les visiteurs. Toutes ces dynamiques en cours pourraient contribuer à éviter le risque de banaliser ou bien de désertifier les paysages.

3.3 LES BONNES PRATIQUES SELECTIONNEES

Les problèmes et les risques auxquels font face les paysages culturels, comme nous l'avons déjà dit, sont étroitement liés les uns aux autres et il n'est pas possible d'adopter des stratégies et des actions pour leur gestion sans tenir compte d'une vision systémique du paysage même. Dans le cadre des expériences présentées par les partenaires du réseau ViTour Landscape, cette intégration est fortement présente. Les quelques exemples qui vont suivre peuvent être utiles pour résumer certains aspects présentés dans les précédents paragraphes: on pourra y reconnaître les valeurs mentionnées ainsi que les risques qu'il faudrait éviter.

3.3.1 COMPARAISON ENTRE PLUSIEURS METHODES DE TRAVAIL DES SOLS DE LŒSS DANS LE TOKAJ

Les effets du changement climatique dans le Tokaj, tout comme dans d'autres zones, sont évidents: changements saisonniers sans transition; conditions météos de plus en plus extrêmes et imprévisibles; changements importants dans les valeurs d'acidité; montée de sucre plus rapide par temps chaud avec répercussions sur la période de vendange et adaptations nécessaires des vignerons. L'érosion, en particulier dans les vignobles fon-

dés sur des sols à base de lœss (Hétszölö), est l'une des pires conséquences du processus causé par ces facteurs. Dans la zone viticole, la hauteur moyenne des pentes exposées au sud-est, nord et ouest-nord-ouest de la colline du Tokaj est de 514 mètres. Plus de 80% de la surface est en danger à cause de l'érosion du sol, avec un taux d'érosion par an qui peut atteindre 1 à 3 centimètres. Des études spécifiques ont été entamées dans le but de trouver la meilleure méthode pour contrecarrer cette érosion. Elles visent à améliorer la structure du sol, en particulier pour le compacter et réduire les pertes en nutriments, à améliorer les conditions d'habitat des organismes qui vivent dans le sol, à augmenter l'activité biologique, à préserver la charge en matière organique du sol ainsi que son taux d'humidité, et à tester la meilleure solution concernant le rendement et la qualité des raisins. Ces études ont été menées en collaboration entre la cave Tokaj-Hétszölö, (propriétaire de l'exploitation agricole de Hétszölö) et les organismes de recherche suivants: - l'Université Corvinus de Budapest, la Faculté de Sciences Maraîchères, Département de Viticulture - l'Université de Pécs, Institut de Recherche sur la Viticulture et l'Œnologie. Trois méthodes de travail du sol ont été comparées:

- paillage
- couvert végétal de protection
- travail mécanique du sol

Les études ont été conduites sur des vignes en cordon de Royat (avec des rangs espacés de 1x 1,8 m) et les variétés analysées ont été les suivantes: le clone Furmint T.85 et le clone 'Hárslevelü' K.9. Chaque traitement a été appliqué sur cinq lignes, avec quatre applications par traitement. Le rendement, le taux de sucre, l'acidité totale, le pH du jus et le niveau de pourriture noble ont été mesurés dans les deux cultivars. L'expérience a été entamée dans la zone viticole de Hétszölö en 2007 et les mesures ont été prises en 2008. Le paillage a été retenu comme la solution la meilleure en tenant compte du rendement et de la qualité des raisins; toutefois, on n'a pas observé de différences significatives dans le taux de sucre ni l'acidité des nitrates du moût, et le rapport des fruits de pourriture noble était plus élevé dans les parcelles traitées avec le paillage.

Le paillage peut préserver le taux d'humidité du sol et semble contribuer à la formation d'un microclimat approprié pour l'infection par le Botrytis.

Un taux de rendement et de pourriture moins important a été observé dans les vignes avec un couvert végétal et la croissance végétative des raisins était moins intense dans ces vignes.

En 2007, le temps était extrêmement sec (de mai à août, seulement 195 mm de précipitations ont été enregistrés) et le paillage a démontré être la meilleure solution sous bien des aspects. Les méthodes de travail du sol ainsi prises en compte peuvent combattre les dégâts causés par l'érosion et peuvent aussi créer de meilleures conditions pour la culture de raisins de bonne qualité. Du point de vue de la prévention du phénomène de l'érosion, le travail du sol est très important, en particulier lorsque la vigne se trouve sur un terrain très escarpé et que le sol n'est pas particulièrement compact, comme dans le cas des sols de lœss.

3.3.2 RELIER LES ANCIENNES RAMIFICATIONS DU DANUBE AU FLEUVE PRINCIPAL (WACHAU)

Après les travaux de remise en état du lit du Danube, en 1870 environ, les anciennes ramifications du Danube se sont progressivement détachées du cours du fleuve principal. C'est la raison pour laquelle les espèces locales de poissons qui vivaient dans le cours libre du Danube ont perdu leur zone de reproduction naturelle. Depuis 2003, un partenariat entre la région Wachau et l'Union européenne, les autorités fédérales et nationales, une association de pêcheurs à la ligne et les ONG locales impliquées dans le secteur de l'environnement, a permis d'affecter plus de EUR 5 millions pour la reconnexion des anciennes ramifications du Danube au cours principal du fleuve.

Dans le cas du projet mené à terme auprès des villages de Rossatz et Rührsdorf en particulier, 80 propriétaires privés ont souscrit un document autorisant l'utilisation de leurs terrains dans des buts écologiques sans contrepartie. Une série de projets individuels le long du Danube a été intégrée dans un projet global en faveur de la protection de la nature, financé par l'initiative LIFE Nature. Aujourd'hui, les nouvelles ramifications fonctionnent comme prévu, aussi bien du point de vue hydrologique qu'écologique. Plus de quarante espèces différentes de poissons -dont beaucoup appartiennent à la liste rouge de la directive sur la faune et la flore sauvage- ont été mis sous observation. Les nouveaux bords de la rivière sont entretenus. Ce nou-

vel aménagement a aussi permis aux populations locales d'utiliser ces rives pour les loisirs. Cette œuvre de récupération a déjà servi de modèle pour des projets similaires dans le parc national de l'est de Vienne. Un soutien actif a été apporté par la population locale, qui a démontré son attachement à la protection de l'environnement. En 2008, ce projet a remporté le prix Meilensteinpreis décerné par le gouvernement de la Basse-Autriche.

3.3.3 LES CERISES DU RHIN MOYEN – UTILI-SATION DURABLE PAR LA CULTURE FRUI-TIERE ET LA CONSERVATION DE LA BIODI-VERSITE (VALLEE DU HAUT-RHIN MOYEN)

La culture fruitière a revêtu une importance économique et écologique importante dans l'histoire de cette région et, à partir du 13ème siècle, la zone de culture des cerises a été élargie. La commercialisation a commencé au 18ème siècle mais la période de montée en flèche de la production commença à la fin de la deuxième guerre mondiale en raison de la demande de l'industrie de la conserve. À partir de 1960, la culture a amorcé une période de déclin. Les importations croissantes en provenance de l'Europe du Sud, la réduction des prix de vente et l'augmentation du coût du travail, ainsi que la demande de fruits de meilleur aspect et en très grandes quantités, en furent les raisons principales. Les conséquences ont été la réduction de la biodiversité au service du marché qui suivait la demande, ainsi qu'une culture intensive sur des parcelles plus étendues aux sommets des collines. Les parcelles les plus petites et les terrains escarpés furent négligées. Aujourd'hui, la culture de la cerise sert avant tout la consommation privée. La prolifération du maquis et des terres en friche a provoqué une perte de la biodiversité, même si l'on trouve encore beaucoup d'anciennes variétés de cerise dans certaines zones en friche.

Une étude de faisabilité a été conduite pour traiter le potentiel de la culture des cerises sur la base d'une série de variétés et de leurs caractéristiques. Une base de données avec environ 140 variétés de fruits à noyau a été développée et plusieurs actions pour la culture des variétés et la propagation dans les pépinières sont en cours. La marque régionale "Cerises du Rhin Moyen" est sur le point d'être créée et des lignes directrices pour la culture des cerises et leurs utilisations doivent être rédigées. Des événements spécifiques comme la "Journée de la Cerise du Rhin Moyen" ont réveillé l'intérêt des acteurs mais aussi celui du public.

Depuis le début du projet en effet, les citoyens ont manifesté leur intérêt et les acteurs ont tous été très tôt impliqués pour éviter d'en troubler le développement. La base scientifique a été essentielle pour l'acceptation du projet et l'identification des financements, mais des difficultés se sont présentées pour trouver des utilisations commerciales aux différentes variétés de cerises. L'objectif est de trouver des emplois économiques en mesure de démontrer que l'on peut arriver à écouler non seulement une variété, mais aussi toute la gamme, en tenant compte du goût, de la localisation, de la période de l'année etc. De plus, même s'il est parfois difficile de remotiver les anciens cultivateurs de cerises, le fait qu'il s'agisse d'une variété de cerises unique en Allemagne favorise la reprise de sa culture ainsi que sa commercialisation.

4. LES TRAITS DE L'ORGANISA-TION AGRAIRE/RURALE DE L'ES-PACE, DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE

(Giuliana Biagioli, Roberto Vezzosi)

"La langue allemande utilise le même mot pour définir l'art de la "construction" et l'art de la "culture"; le mot allemand pour dire "agriculture" (Ackerbau) ne signifie pas "culture", mais "construction" et celui qui "s'installe" est un "constructeur" (Bauer). Lorsque les tribus germaniques observèrent les ponts, les routes et les murs construits sous l'ombre de l'aigle romain et que les Romains transformèrent sans aucun effort - paraît-il - les rives vierges du Rhin et de la Moselle en vignobles, elles choisirent un seul mot pour décrire l'œuvre qui prenait forme sous leurs yeux. Oui, les gens devraient bâtir leurs champs comme ils construisent leurs villes. Ainsi les immeubles à plusieurs étages des villes abritaient plus d'une famille, vivant les unes au-dessus des autres, suivant le même principe que les champs, dont la couche fertile nourrit celle qui est au-dessus."(Carlo Cattaneo, «Agriculture et moralité», dans les Actes de la société vers l'encouragement des arts et des métiers, Milan 1845).

L'organisation des terres, des cultures et des systèmes d'irrigation dans les domaines agricoles, ainsi que les bâtiments ruraux et leurs relations spatiales et fonctionnelles, sont l'expression d'une "culture matérielle" tout à fait particulière, qui rend un lieu unique. Voilà pourquoi on attache à l'agriculture une valeur essentielle qui, plus que tous les autres facteurs, apporte sa contribution significative à la construction du paysage. L'organisation de l'espace en agriculture est le résultat d'une évolution fonctionnelle issue de la nécessité de répondre de la manière la plus efficace aux conditions ambiantes (climat, caractéristiques du sol, présence d'eau, etc.); elle doit tenir compte des besoins spécifiques de la productivité en agriculture.

L'observation des zones rurales permet de remarquer qu'elles sont caractérisées depuis longtemps par des mutations lentes et progressives qui ont gardé vivantes les strates des différentes époques. Cependant, à partir de la moitié du 20ème siècle, les mutations— sociales et technologiques— ont été plus rapides. La déprise des campagnes, tout d'abord, puis la mécanisation et la spécialisation de l'agriculture, ont conduit à des changements majeurs dans les méthodes de production et l'aménagement des terres. Le paysage agricole traditionnel a changé, tout comme, le paysage viticole, sinon davantage.

L'une des principales difficultés rencontrées lors de l'étude des zones viticoles européennes, comme l'on peut très bien le remarquer parmi les zones viticoles du projet Vitour Landscape, est la grande variété de paysages, marqués aussi bien par des modes de cultures différents que par une organisation spatiale divergente, auxquels s'ajoute une très forte différentiation économique et sociale.

La gestion des pentes escarpées qu'il faut terrasser en créant de petits plans artificiels afin de pouvoir y planter n'importe quelle culture constitue un exemple de ces différences. De nombreux de sites compris dans notre projet, ainsi que bien d'autres en Europe, illustrent bien ce système de culture, utilisé tout particulièrement pour la vigne. En effet, les vignobles en terrasse sont caractéristiques de la plupart des paysages culturels qui font partie des sites du Patrimoine Mondial, objet de cette étude: la Haute Vallée du Rhin moyen, la Wachau, la Vallée du Haut Douro, les Cinque Terre, Lavaux, ainsi qu'une partie de la zone de production traditionnelle de Tokaj. Il s'agit de paysages remarquables, mais qui sont le résultat de systèmes agricoles et socio-économiques ayant largement disparu à l'heure actuelle, comme c'est le cas des Cinque Terre, à moins qu'ils ne soient résiduels, comme dans le cas de la Vallée du Rhin, ou bien, comme dans d'autres sites, considérés comme impossibles à gérer.

Les systèmes de culture et de production viticoles intégrés sont plus fréquents là où il est possible de conjuguer l'activité des vignerons et des citoyens, comme à Lavaux; ici, les petites exploitations familiales sont les plus nombreuses (700 ha de vignobles pour 1.840 propriétaires et 660 copropriétaires) et sont toutes dotées d'une technologie de pointe particulièrement respectueuse de l'environnement. De l'autre côté de l'échelle, nous trouvons les grands domaines agricoles contrôlés par de gros producteurs, avec des salariés, et orientés vers le profit.

La situation est particulièrement complexe dans la zone étendue du Val de Loire. Ici, la vigne n'est pas la seule culture existante. La zone consacrée à l'agriculture dans le site de l'UNESCO représente environ 178,000 ha, dont une partie considérable est occupée par les céréales, les plantes oléagineuses et l'élevage. 65.000 hectares environ sont consacrés à la culture de la vigne

(soit 8% des vignobles français, ce qui fait du Val de Loire la 3ème région viticole de France) avec 4.000 producteurs, 60 commerçants et 16 coopératives vinicoles. La commercialisation est réalisée à 60 % par 15 entreprises de négoce spécialisées et 24 caves coopératives, et à 40 % directement par les exploitations. La dimension moyenne d'un domaine viticole est d'environ 15 ha, à savoir le minimum pour vivre de la production viticole. Dans les domaines "professionnels" ayant des dimensions moyennes de 1 à 3 hectares, 50% du travail est effectué par des salariés. Au mois de mai 2012, la Chambre de l'Agriculture a publié le document "Typologie des vignobles et sociotypes en Val de Loire, avec l'identification de cinq systèmes de production: les vendeurs directs aux professionnels (20% des exploitations du bassin); les vendeurs directs aux privés qui représentent 17% des exploitations du bassin. Il s'agit de producteurs de vin indépendants et très impliqués dans les réseaux sociaux et politiques locaux qui sont aidés par des membres de leur famille et par des experts salariés. Ils sont dénommés "vignerons artisans", et ils jouent le double rôle de vignerons et de producteurs de vins. Les quatrième et cinquième systèmes font référence aux sociétés dont la production et l'activité sont différentes. La première de ces deux catégories est composée par les "vendeurs au négoce," qui représentent 23% des exploitations du bassin, souvent avec un système agricole mixte et aidés par des membres de leur famille, avec peu de salariat. La deuxième est représentée par les "coopérateurs", le système des coopératives, à savoir 18% des producteurs. En général leur débouché est assuré par l'apport total (raisins, moût) à la cave coopérative qui assure la vinification et la mise en marché. L'organisation du travail tourne autour du noyau familial, avec un développement de l'entraide. La rentabilité du travail est l'une des meilleures en viticulture, car la part des coûts administratifs et commerciaux est très réduite. Ces vignerons sont généralement polyvalents dans l'agriculture ou ont une autre activité. Il serait intéressant d'explorer le thème de la diversification agricole dans cette zone viticole de haute qualité, puisqu'il s'agit d'un système agricole qui pourrait être considéré, du point de vue historique, comme le plus respectueux du paysage local et de la biodiversité et aussi comme le moins sujet aux risques de la monoculture.

Dans la Wachau et la Haute Vallée du Rhin moyen, les petites caves à exploitation familiale prévalent, comme à Lavaux, quoiqu'avec des propriétés moins fractionnées.

La zone de culture dans la Wachau s'étend sur 25.000 ha, dont 1.400 ha de vignobles. Les domaines et les exploitations sont en moyenne plus petits par rapport au Val de Loire: la vigne pousse sur les terrasses, soutenues par des murs en pierre sèche. 250 familles environ partagent la propriété de 440 hectares de vignobles, en moyenne moins de 2 ha qui ne sont pas suffisants pour maintenir une famille. La conservation du paysage culturel est soutenue par le mouvement coopératif qui œuvre dans la production et le marché du vin. La coopérative la plus grande, Domäne Wachau, fondée il y a 70 ans, contrôle environ un tiers des vignobles et assure une production de haute qualité. En effet, ce qui est le point faible typique des petites exploitations – à savoir

le fait de ne produire et de ne vendre que peu de raisin-devient un atout lorsque les petits exploitants décident de concentrer leur production viticole à quelques cépages typiques, écoulés ensuite sous une marque du terroir et garantis par le professionnalisme de la coopérative. Il s'ensuit que la présence de la cave coopérative est très importante pour la survie des petits vignerons de la région classée comme site UNESCO (car ils ne pourraient y arriver tout seul), et par conséquent pour la survie du paysage historique. Le rôle de l'association "Vinea Wachau Nobilis Districtus" est également important, puisque celle-ci établit des règles rigoureuses auxquelles ses membres doivent se tenir pour la production du vin, et qui sont bien plus strictes que celles imposées par la loi autrichienne dans ce domaine (voir le chapitre 2).

Ce ne sont là que deux exemples de sites où, à des niveaux différents, il y a encore une relation entre les intérêts privés et ceux des citoyens dans le maintien et le développement du paysage culturel.

Cette relation s'affaiblit lorsque les domaines s'agrandissent tellement que les intérêts financiers et internationaux l'emportent.

Dans la vallée du Douro par exemple, depuis les années 1960, les grandes sociétés multinationales "du luxe" monopolisent la production et la vente des vins. La zone agricole utilisée s'élève ici à 250.000 ha environ, dont 48.000 ha sont des vignobles, avec 9.000 exploitations, dont on observe que le nombre connaît une réduction progressive (d'environ 13% entre 1989 et 1997). Cette réduction affecte majoritairement les exploitations les plus petites, ayant moins de 5 ha. La plus grande partie des domaines viticoles (de plus en plus nombreux) dans la vallée du Douro vont de 5 à 20 ha, et constituent 61% du total, alors que les propriétés entre 20 et 50 ha n'atteignent que 31%. La structure démographique de la région suit la même évolution, mais au dépeuplement général progressif s'ajoute le problème d'une population vieillissante. 39% environ des producteurs sont âgés de plus de 65 ans, alors que seul 8% des vignerons a moins de 40 ans.

Un autre trait qui caractérise cette région est le système des transports, lié à l'extrême morcellement des terres, qui rend souvent le vieillissement en cave non viable du point de vue économique. Les petits producteurs vendent donc les raisins ou le vin aux transporteurs, dont une grande partie a son propre vignoble, ou bien aux coopératives. On remarque ici l'importance du modèle coopératif, qui a permis à beaucoup de petits producteurs de garder leur activité. Les petits vignobles sont presque tous à gestion familiale, qui représente le modèle "traditionnel" du système de production viticole du Douro. C'est grâce à ces exploitations familiales que la richesse du paysage est préservée, en vertu de leur implication à part entière dans la culture viticole et du maintien des systèmes de production traditionnelle. D'un autre côté, les exploitations les plus étendues sont presque toutes caractérisées par le recours au salariat et représentent le modèle le plus dynamique du système de production viticole de la vallée du Douro. Ce sont elles qui se chargent des investissements importants nécessaires pour acheter de nouvelles terres et pour restructurer les vignobles traditionnels, ainsi que de l'exploitation d'autres productions locales (huile,

pommes, cerises, élevage, etc.). Ces exploitations s'occupent aussi de la diversification des activités du domaine agricole en vue de la multifonctionnalité, en particulier grâce à l'introduction d'activités touristiques. Presque à l'opposé de l'échelle, en considération de la pénurie des ressources financières, nous avons des systèmes viticoles qui jouent un rôle marginal et subordonné, par exemple, au développement du tourisme (comme dans les Cinque Terre), ainsi que d'autres facteurs, comme à Pico, où le climat exceptionnel et des caractéristiques physiques et environnementales particulières jouent un rôle très importants. A Montalcino toutefois, l'image du vin est assez forte pour dominer la vie économique et sociale et marquer toute la région (ce n'est pas un hasard si la zone de l'appellation DOCG correspond exactement au territoire de la commune de Montalcino). Le succès remporté par le Brunello ces dernières années a permis d'élargir la zone viticole, qui a envahi peu à peu des zones consacrées jusqu'alors à la culture des olives et des céréales. La culture de la vigne couvre 70% de la zone agricole, sur des exploitations qui s'étalent sur plus de cinq hectares de terre en continu; si l'on considère les exploitations comprenant plus de 20 ha, on arrive à presque un quart du total. La plupart des exploitations agricoles compte une surface entre 20 et 50 ha ou plus (68 exploitations). Une enquête conduite en 2000 a identifié 75 domaines viticoles ayant une superficie de 50 ha ou plus, pour une superficie totale égale à 17.963,14 ha.

Dans une ville de 5.200 habitants environ, les personnes employées dans l'agriculture sont au nombre de 2.000 (même s'ils ne résident pas tous à Montalcino). Compte tenu des activités liées à la production du vin, on compte au total 2.500 effectifs dans le secteur, ce qui témoigne de la place centrale que le vin de Brunello a acquis dans le temps. 75% des exploitations agricoles

sont de type familial, mais la location des terrains et l'utilisation d'une main d'œuvre salariée sont de plus en plus fréquentes. Faute d'une filière de production industrielle, le viticulteur s'occupe également de la mise en bouteille et de la vente. Plus de 60% du vin produit dans le territoire de la commune provient de seulement 10 exploitations. Il semble que la situation de la petite ville de Montalcino soit atypique par rapport à d'autres régions viticoles toscanes et italiennes, puisque tout le processus de production du vin se passe à l'intérieur des limites de l'exploitation agricole. Le manque d'esprit d'association entre les viticulteurs et le sentiment d'indépendance des caves réduisent également les possibilités d'amorcer des politiques et des actions communes dans la promotion de la zone dans son ensemble.

Les études de cas, mettent toutefois en exergue la valeur essentielle du projet Vitour Landscape dans la compréhension des différences qui existent entre les différents types de paysages culturels européens, et en particulier ceux où la vigne joue encore un rôle primordial du point de vue économique et social. De ces différences découlent les priorités et les actions que chaque partenaire devrait entreprendre pour la protection et la mise en valeur du paysage, ainsi que les solutions et les choix des outils à utiliser, qui varient nécessairement suivant les besoins de chaque cas d'espèce.

Toutefois, il est une question commune que nous devrions tous poser: comment empêcher que les exigences de la production agricole ne balayent les signes qui racontent l'histoire des hommes, une histoire toujours unique et toujours en mouvement ? Dans le même temps, garantir un développement durable des paysages viticoles européens et refuser de les laisser se figer dans une image toute faite peut constituer une stratégie efficace pour la protection de leur valeur culturelle.



Photo 26 - Paysage viticole dans l'île de Pico (PT)

4.1 LES RISQUES ET LES PROBLEMES

Le paysage est le résultat du travail incessant de l'homme. En particulier, le paysage rural témoigne des relations historiques entre nature et travail, là où les nombreux signes laissés sur le territoire représentent l'équilibre existant entre ces deux dynamiques. Dans des périodes relativement plus récentes, de nouveaux facteurs extérieurs ont toutefois été ajoutés, contribuant à façonner le paysage: ils ne sont pas le produit des conditions locales et ont un impact de plus en plus important sur la mutation des zones rurales. Ces facteurs augmentent la pression exercée sur les systèmes ou les éléments agricoles, ce qui peut provoquer une situation de crise.

Tout d'abord, il faut tenir compte des risques qu'une population vieillissante et en diminution comporte, pour des raisons économiques et sociales. Ces facteurs affectent directement les investissements de la part des entreprises et pourraient remettre en cause les systèmes de production et d'entretien du paysage agricole.

La diffusion et l'internationalisation des marchés du vin, la dispersion entre le lieu de travail et l'habitation, le développement des infrastructures territoriales (autoroutes, lignes électriques, installations pour la production d'énergie et le traitement des déchets, etc.), l'attrait de la campagne auprès des populations urbaines et des touristes, toujours en raison de sa nouvelle dimension quantitative et géographique etc. créent des phénomènes contradictoires.

D'un côté, on enregistre une diminution de la population rurale; de l'autre, on note une augmentation de la population provenant des villes, en quête d'une meilleure qualité de vie, ce qui éloigne la vocation de la campagne de la destination agricole traditionnelle. Dans une zone rurale sans agriculture, la terre n'est plus entretenue et les petits systèmes d'infrastructures disparaissent – comme les fossés et les haies, réduits à des stéréotypes, alors qu'ils avaient par le passé une forte valeur symbolique.

Le foyer n'est plus le lieu de travail et les modèle sur lesquels se base la construction de la famille et les choix d'appartenance (à un lieu, à une communauté) se démultiplient. Les changements dans le style de vie et l'introduction de modèles plus urbains dans les relations sociales avec la prévalence des facteurs individuels, entraînent le risque de saper les méthodes de création et d'utilisation des terres agricoles, ainsi que son patrimoine et que son paysage culturel.

Le tourisme est un secteur économique fondé sur l'attrait d'un territoire, mais son impact pourrait en même temps réduire la qualité de vie de la population

locale, faute d'une vision des conséquences à long terme. Il provoque en effet une croissance des flux de mobilité, l'augmentation des prix et le développement d'activités qui ne sont pas toujours compatibles avec l'agriculture.

Les zones les plus éloignées – les collines et les montagnes – vivent un phénomène d'abandon progressif, alors que d'autres zones plus proches des villes principales assistent à l'arrivée de nouveaux habitants (la vallée du Rhin et le Val de Loire). Fuyant les grandes villes et l'enfermement urbain, ils choisissent d'y passer un week-end ou d'y vivre à l'année.

Dans les lieux où le système agricole est caractérisé par l'éparpillement du paysage bâti, gouverné par les relations établies au fil du temps entre villages ruraux, granges, jardins, cultures, forêts – les constructions récentes menacent trop souvent de l'emporter sur les vieux villages historiques et de briser l'ancien équilibre du territoire.

Là où les terrains et les surfaces agricoles sont d'accès plus facile, les méthodes de culture intensive ont pris la place des anciennes pratiques agricoles. Dans les zones les plus fertiles où la rentabilité des vignes est plus élevée, la culture viticole a fait régresser et a remplacé progressivement les pâturages et les zones céréalicoles mixtes, en réduisant la diversité du paysage (Montalcino), là où des éléments qui assuraient l'équilibre de l'écosystème et la biodiversité coexistaient. Les plaines ont assisté à l'invasion des usines, du commerce et des nouvelles infrastructures et sont de plus en plus prisées pour la localisation de grandes installations et systèmes technologiques (par exemple pour l'énergie renouvelable), ce qui fait diminuer davantage l'utilisation agricole des terrains.

Sont également menacés les terrasses, les murs en pierre sèche, les remblais, les haies et d'autres structures agricoles, qui ont contribué pendant des siècles à endiguer l'érosion, dont les effets, à cause de l'abandon de la mécanisation en agriculture, sont de plus en plus sérieux et destructifs (comme le montre les inondations récentes survenues dans les Cinque Terre).

L'agriculture intensive peut provoquer des problèmes de pollution, d'instabilité hydrogéologique, de pénurie d'eau, de manque de fertilité et de détérioration de la structure du sol. Il faut en tout cas rappeler que la présence de l'homme et les pratiques agricoles ont une valeur environnementale importante: sur les terres en friche, plusieurs types de végétation prennent pied, entre autres sous forme d'espèces traditionnelles, et l'abandon peut avoir comme résultat la réduction de la diversité biologique.

4.2 LES BONNES PRATIQUES SELECTIONNEES

4.2.1 MARCHES PUBLICS ECOLOGIQUES CONCERNANT LES CULTURES TRADITIONNELLES:

4.2.1.1 LES CAMPS DE TRAVAIL DE LEGAMBIENTE DANS LES CINQUE TERRE - UNE INITIATIVE QUE L'ON PEUT ASSOCIER À UN MARCHE PUBLIC ECOLOGIQUE SUR LA MULTIFONCTIONNALITE.

Legambiente est une ONG environnementale italienne. Legambiente vise à promouvoir le développement durable, les programmes d'éducation environnementale, l'utilisation des énergies renouvelables, ceci en impliquant plus de 3.000 personnes chaque année dans des camps de travail bénévoles. Un camp de travail est une brève expérience dans laquelle on propose aux participants l'opportunité de mettre en œuvre un projet de récupération, de protection ou de mise en valeur de l'environnement et de la culture locale. Les personnes participant aux camps viennent de l'Italie et du monde entier et pendant dix jours, cinq heures par jour, ils mènent les activités du camp animé par des représentants de Legambiente. Le temps libre est consacré aux visites et à la découverte de la région. Les camps de travail ont été organisés suivant les besoins de la régie du parc et de la municipalité de Riomaggiore sur la base d'une convention. Le but principal était la restructuration des sentiers abandonnés, dont la plupart, exception faite pour la zone côtière,

n'étaient plus entretenus par la population locale. En particulier, les chemins qui relient les villages aux collines ont fait l'objet de ces interventions. Le deuxième objectif était la récupération des terrasses abandonnées. Le troisième, la mise en valeur de la biodiversité et de la multifonctionnalité en agriculture. Le dernier point a par conséquent été de garantir un retour plus équilibré de la gestion du territoire par les participants et les touristes, en faisant dialoguer les générations et les cultures. Ci-après les résultats obtenus:

- la réouverture des chemins, (voir les photos);
- la récupération des terrasses où, pour augmenter la biodiversité, des actions ponctuelles de protection des 20 variétés de cépages locaux, concentrées dans une zone si petite ont été prévues;
- l'installation de barrières électriques pour empêcher l'entrée des sangliers dans les terrasses remises en état et les dégâts aux plants. Cette action a été utile aussi pour protéger les murs en pierre sèche, qui représentent l'élément le plus caractéristique du paysage des Cinque Terre.

Pour conclure, une vaste gamme de produits agricoles de complément aux vignes et au vin a été introduite, avec la plantation de citronniers et l'affectation de quelques terrasses à la culture du basilic pour la production du célèbre pistou, afin d'encourager les acteurs économiques locaux à tirer un revenu des autres produits méditerranéens locaux.



Photo 27 - Camps de travail de Legambiente dans les Cinque Terre (IT)



Photo 28 - Vignobles et oliveraies dans les alentours de l'Abbaye de Sant'Antimo, dans le Val d'Orcia



Photo 29 - Vignobles qui se dégradent de la colline de Montalcino

4.2.2 UTILISATION DURABLE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

4.2.2.1 LE PAYSAGE SELON LES POLITIQUES RÉGIONALES, LE SAVOIR LOCAL ET LES DÉ-MARCHES DE GESTION: LE CAS DE MONTALCINO.

Au cours de ces dernières décennies, la demande du vin de Brunello n'a cessé d'augmenter et le chiffre des bouteilles produites a centuplé depuis 1980. Cet essor économique a entraîné un délaissement des méthodes de production traditionnelles en faveur d'une viticulture nouvelle. Le paysage est un facteur de qualité qui a une influence importante sur l'évaluation

d'un vin. Voilà pourquoi le fait de tenter de nouveaux processus de connaissance et de surveillance active du territoire est une mesure de politique économique à expérimenter pour attirer les touristes, bâtir l'image des produits locaux et promouvoir le développement de plusieurs activités économiques complémentaires à la production du vin.

Les principaux instruments d'aménagement du territoire en Toscane sont le Plan d'aménagement du territoire et du paysage (Pit, NUT2) et le Plan de développement Régional (Prs, NUT2). Ces deux plans sont étroitement liés, grâce au choix stratégique fait par la Région Toscane qui coordonne les instruments

d'aménagement du territoire et les plans de développement économique.

Les objectifs de qualité du paysage identifiés au niveau régional pour la transformation des zones agricoles passent par l'entretien des activités dans les campagnes. La richesse d'un paysage tient à la présence et au maintien de l'activité agricole. L'agriculture, quand elle est bien menée, est une activité créative en mesure de défendre le territoire et de garantir l'équilibre hydrogéologique et la biodiversité. La simplification de la structure des parcelles, l'élimination des réseaux d'irrigation en agriculture et le déferlement de la monoculture viticole devraient être évitées. De plus, de nouveaux styles de vie ont donné naissance à de nouvelles approches du monde rural et à une nouvelle imagination collective elles pourraient mettre en danger la valeur iconique des paysages les plus typiques et produire un paysage uniforme "faux Toscan". "La Région, les provinces et les municipalités participent à la création et à la gestion intégrée du SIG régional, qui est la source des informations permettant d'effectuer des travaux d'aménagement et d'évaluation à tous les niveaux". Pour ce qui est du plan d'aménagement structurel de Montalcino (outil d'aménagement du territoire au niveau communal), le SIG a été utilisé pour saisir et mettre en relief les informations et les liens existant entre les modelés, la mosaïque agricole, le système urbain et le risque géomorphologique. Quelques-unes des couches d'information produites peuvent faciliter l'évaluation des caractéristiques agricoles de chaque territoire, comme la carte de l'exposition annuelle aux rayonnements solaires ou la carte de l'exposition des pentes. Il en est de même pour les cartes sur les types de sols (composition des sols, types de roches) ainsi que celles sur l'utilisation des sols. Le SIG permet d'identifier les caractéristiques clés et récurrentes des différents paysages et de mettre en évidence les traits typiques de chacun. Les informations et leurs représentations visuelles sont fondamentales pour définir les politiques visant à l'amélioration des paysages viticoles. Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, grâce à l'application du SIG, les autorités peuvent apprécier les modifications intervenues dans les cultures. La perception des externalités négatives des pratiques agricoles est encore limitée (érosion des sols, pollution, standardisation, etc.) Cet instrument permet d'encourager les pratiques agricoles vertes, de protéger l'environnement, le système hydrogéologique territorial et de garantir la conservation des ressources naturelles et la protection active des éléments du paysage. Le SIG permet également de tracer l'évolution historique des pratiques agricoles et des paysages agricoles.

De plus, à Montalcino, lors de la conception du plan d'aménagement structurel, les connaissances techniques expertes ont été accompagnées par l'engagement et l'implication de la communauté et des acteurs locaux.

Le traitement des données saisies a ainsi permis de mettre en évidence les questions les plus urgentes:

- dans la phase de définition des objectifs;

- dans la définition des outils techniques, négociée avec les représentants du secteur agricole, qui ont souligné leur rôle «interlocutoire".

L'application des plans structurels a permis d'établir les lignes directrices et les règles pour améliorer le paysage viticole suivantes:

- préserver les oliviers côtoyant les routes et les habitations;
- planter des arbustes pour améliorer la connexion écologique;
- éviter de bâtir le long des routes escarpées;
- veiller aux arbres qui se trouvent dans les sites historiques. L'installation d'un vignoble est un défi, voilà pourquoi il faut d'abord soumettre le projet à une évaluation sur la base de standards précis et définis, afin qu'elle puisse devenir une chance d'améliorer le contexte environnemental. Le plan structurel s'occupe ainsi de façon active des caractéristiques du paysage. Le paysage joue un rôle clé dans l'identité et la "renommée" de beaucoup de territoires et se trouve souvent à l'origine de tensions et de conflits locaux. Les groupes d'acteurs locaux représentent des intérêts en conflit: ceux qui voudraient préserver le patrimoine et la mémoire s'opposent souvent aux exploitants agricoles qui visent principalement la productivité. Bien que le rôle du paysage en tant que ressource économique clé soit formellement reconnu, ce fait ne trouve souvent pas de correspondance dans la réalité. La conscience du rôle des exploitants agricoles dans la production d'un "bien public" a du mal à s'affirmer, y compris parmi les exploitants agricoles eux-mêmes.

Le pouvoir direct des outils d'aménagement du territoire sur les pratiques agricoles est limité, car ceux-ci exercent plutôt une "morale de dissuasion" sur le choix des exploitants agricoles concernant les types de culture et les méthodes de production en général. Voilà pourquoi expérimenter une nouvelle approche pour une coopération plus efficace parmi tous les acteurs s'impose, à partir de la création des bases de connaissance en tant qu'outils de gestion des mutations territoriales.

4.2.3 MPE POUR RETABLIR LA DIVERSITE DES CULTURES, UNE VITICULTURE DURABLE, UNE PLUS FORTE BIODIVERSITE

4.2.3.1 LA BIODIVERSITE DANS LES PAYS PRODUCTEURS DE VIN: L'EXEMPLE DE L'AOC SAUMUR CHAMPIGNY

Le projet "biodiversité et paysage", animé par un syndicat de vignerons et axé sur l'hypothèse que le fait d'"augmenter la biodiversité a un effet régulateur sur les populations d'organismes nuisibles", soulève beaucoup de questions écologiques, sociologiques et agronomiques. Aujourd'hui, la culture de la vigne est considérée comme une culture intensive qui consomme de grandes quantités de pesticides. Elle est par conséquent peu intéressante pour la biodiversité. Toutefois, à partir des années 1990, les pratiques et les objectifs

viticoles ont subi une évolution pour favoriser la prise de conscience environnementale.

Ces démarches environnementales, réalisées au niveau des exploitations agricoles, sont bien connues et devenues "classiques" en 2010. Des approches du paysage à l'échelle régionale ont été développées pour intégrer les relations entre les viticulteurs et la biodiversité afin de renforcer une condition indispensable à la lutte contre les agents nuisibles ainsi que pour arrêter le déclin de la biodiversité dans les exploitations agricoles communes.

Dans le Val de Loire, un nombre croissant de vignerons s'intéresse à cette approche. Il y a cinq ans, l'appellation d'origine Saumur-Champigny, en partenariat avec des groupes de chercheurs et d'autres groupements d'exploitants, a défini un important projet à ce sujet. Ce projet de reconstitution des écosystèmes a pour but la promotion de la biodiversité dans toute la zone de l'appellation. Il est particulièrement intéressant puisqu'il a été amorcé par les viticulteurs eux-mêmes et aborde tous les aspects de la durabilité (intérêts économiques, environnementaux et sociaux). Cet exemple pourrait aider à définir les actions censées contribuer à la préservation des vignobles par le biais de méthodes durables, pour gérer et conserver les habitats naturels et la biodiversité. Les premiers résultats confirment l'importance de se concentrer sur les zones en friche ou interstitielles de la zone viticole, afin de comprendre l'apport des vignerons à la préservation de la biodiversité, ce qui renvoie à l'idée d'approcher la question de la gestion durable de la viticulture sous un point de vue paysagiste. Il faut remarquer que ce "cas d'étude" a été le premier projet visant à aménager un milieu "agroécologique" dans toute la zone de l'appellation. En outre, ce projet a été défini et réalisé par les viticulteurs eux-mêmes. Le syndicat les a aidés pour la recherche d'un partenariat, l'organisation, et le montage du dossier de financement. Le fait que le projet ait été conçu par un syndicat a influencé son contenu. Pour conclure, la valeur de ce projet se fonde également sur la relation établie avec le monde scientifique et sur le type de recherches menées. Au fur et à mesure que le projet progressait, les équipes de recherche d'Angers et de Bordeaux ont soutenu les vignerons dans la conception du projet et des outils de contrôle des organismes nuisibles, les aidant ainsi à dessiner leur stratégie de création du paysage.

4.2.3.2 QUESTIONS CONCERNANT L'INSTALLA-TION DU COUVERT VEGETAL ET SES REPERCUS-SIONS SUR LA QUALITE DU VIN, LA BIODIVERSITE ET LA PRODUCTION INTEGREE – LA VITISWISS ET LE LABEL VINATURA A LAVAUX.

Nous présentons ici deux MPE qui concernant la culture durable de la vigne et la mise en valeur de la biodiversité. Le premier projet aborde les questions relatives à l'installation du couvert végétal pour améliorer la qualité du sol du vignoble et éviter l'érosion, qui n'est plus un problème à Lavaux. Celle-ci a en effet été combattue par des terrassements transversaux, l'aménagement

des systèmes fluviaux et l'installation du couvert végétal. Les couverts végétaux peuvent endommager la qualité de la culture si la vigne ne reçoit pas une quantité suffisante d'eau ou d'azote. La station de recherche suisse Agroscope (soutenue par l'Office Fédéral de l'agriculture) a mené à terme une étude pour établir les types de couverture végétale qui ne sont pas en compétition avec la vigne, afin de préserver la qualité du vin. Cinq espèces de couvert végétal ont été implantées et observées. La première était l'herbe "pérenne", qui n'a pas besoin d'être labourée et qui pousse toute seule. La seconde et la troisième étaient deux espèces d'herbes "à ressemis" (Bromus tectorum et Hordeum murinum) et deux espèces de plantes légumineuses "à ressemis" (Trifolium subeterraneum et Trifolium repens). L'étude a démontré que les deux espèces d'herbes "à ressemis" pourraient aider à maintenir la qualité du vin parce qu'elles minimisent la compétition pour l'eau entre la plante et l'herbe. La plante a ainsi pu absorber la quantité d'eau nécessaire. Dans le même temps, les deux espèces de légumineuses ont constitué une bonne alternative pour l'apport d'azote (même minimisation de la compétition entre la plante et l'herbe par rapport à l'azote). En effet, les quatre espèces "à ressemis" ont amélioré l'état du vignoble et la capacité de production de la vigne. Cependant, il faudra effectuer d'autres études avant que ces espèces soient utilisées par les vignerons (en ce qui concerne les méthodes de travail et de production de ces couverts végétaux).

Le deuxième MPE concerne la biodiversité et la production viticole intégrée par le biais de deux instruments: le certificat Vitiswiss et le label Vinatura. Le certificat Vitiswiss (raisins) et le label Vinatura (vin) sont l'image d'une production écologique et intégrée. Les viticulteurs sont encouragés à réduire la quantité d'intrants, d'insecticides, d'acaricides, d'herbicides, etc. La Suisse est pionnière dans la production intégrée. L'approche volontaire est mise en marche par la profession. Depuis 1993, le projet reçoit l'appui du gouvernement fédéral. Pour y participer, les organisations locales devaient tout d'abord se fédérer: les organismes régionaux sur le territoire fédéré dans le groupe VitiSwiss ont été au nombre de six. Le groupement du Canton de Vaud (Lavaux) s'appelle Vitiplus. Le certificat Vitiswiss impose les conditions requises (rédigées par un comité d'experts) préalables à l'obtention du label Vinatura, qui n'est décerné qu'aux vins de qualité supérieure. Le cahier des charges impose des limites dans l'utilisation d'insecticides, d'herbicides, d'acaricides, d'azote etc. et les vignerons intéressés à l'obtention du certificat doivent suivre des formations spécifiques. Vitiswiss défend et promeut le secteur; il encourage l'intégration des jeunes dans la profession. Jusqu'à présent, plus de 70% des exploitations agricoles du canton ont obtenu le certificat Vitiswiss. En revanche, seul 3% du vin produit dans le canton est certifié Vinatura. Le label Vinatura devrait améliorer son impact sur le territoire et les consommateurs, encore trop liés à une logique de bas prix qui ne tient pas compte de la qualité.

5. DEVELOPPEMENT ET ARCHITECTURE DES PAYSAGES BATIS

(Sara Scheer, Filinto Girão)

La notion de site inscrit au Patrimoine Mondial en tant que paysage culturel tient principalement à la qualité visuelle du paysage culturel et naturel. De ce fait le bâti, c'est-à-dire les structures édifiées et l'architecture, est parmi d'autres éléments celui qui caractérise le plus les paysages culturels et représente par conséquent leur grande valeur culturelle. Le développement urbain et l'architecture vernaculaire sont les documents à la fois du zeitgeist (esprit du temps) d'une époque historique, avec ses valeurs sociales, ses conditions sociales et économiques, et d'une attitude envers la vie. Ce sont ainsi des témoins visibles du développement historique et de ses mutations au cours du temps. De ce fait, ils caractérisent fortement l'image d'une région et contribuent à son caractère unique et à l'identité de son paysage culturel. Cette identité, porteuse de qualité, devient d'autant plus importante dans un monde de plus en plus globalisé, où la standardisation déferle dans tous les secteurs, y compris le développement urbain et la culture du bâti. Voilà pourquoi aujourd'hui, à cause de la globalisation, les paysages culturels sont menacés et risquent de perdre leurs structures traditionnelles et leur culture du bâti. L'exigence de répondre activement et de façon adéquate à ces problèmes ainsi qu'aux mutations intervenues dans les critères régissant l'utilisation des lieux et des bâtiments devient, par conséquent, de plus en plus urgente si l'on veut garder et développer durablement les milieux urbains historiques ainsi que la qualité visuelle du patrimoine culturel, tout particulièrement dans les sites inscrits au Patrimoine Mondial. Cela signifie qu'il faut non seulement respecter la tradition de la culture du bâti d'une région, mais aussi maintenir son paysage culturel. Pour que la tradition et la modernité puissent aller de pair avec le paysage, il faut une sensibilité particulière et beaucoup de créativité dans la mise en projet architecturale et l'aménagement urbain. À plus forte raison, puisque nous bâtissons aujourd'hui le Patrimoine Mondial de demain.

Les critères d'inscription au Patrimoine de l'UNESCO en tant que paysage culturel répondent à des principes de base qui guident toute activité de planification et d'aménagement, et s'appuient sur l'idée que préservation et développement ne sont pas forcément contradictoires. En particulier, le développement des «paysages culturels vivants» est l'un des critères affichés pour le classement au Patrimoine Mondial. D'un côté, il serait particulièrement important de préserver la structure et la tradition du bâti existant pour les générations futures, en permettant, en même temps d'adapter et d'élargir les bâtiments traditionnels en les intégrant avec de nouvelles structures relevant de l'architecture moderne. Si rien de nouveau n'est créé, tout développement futur ne pourra que parvenir inévitablement à un point mort, et l'histoire du paysage culturel ne sera plus lisible.

Les paragraphes qui suivent se penchent en détail sur les défis et les opportunités du développement des espaces habités et de l'architecture vernaculaire dans le paysage culturel. Ils sont le résultat d'un an et demi d'échanges de bonnes pratiques entre les partenaires du projet ViTour Landscape, à l'issue du 4ème atelier technique de deux journées sur la «valorisation du patrimoine bâti et paysager» qui a eu lieu à Boppard (DE) en septembre 2010. Il faut préciser que ces lignes directrices ne proposent aucune solution toute faite, de principe, pour le développement du bâti et l'architecture. Elles fournissent plutôt des indications décrivant de façon générale l'approche à tenir face au rapport entre paysage et espace bâti.

Une gestion responsable du paysage culturel, caractérisé par un milieu urbain et une culture du bâtiment uniques datant de centaines d'années, est incontournable, à fortiori s'il s'agit de paysages culturels classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Dans chaque région et pour chaque projet, il faudra rechercher des solutions adaptées au cas par cas, en collaboration avec les collectivités locales, les propriétaires, les architectes, qu'ils soient urbanistes ou aménageurs du territoire.

5.1 LE DEVELOPPEMENT DES ESPACES HABITES ET LES PAYSAGES CULTURELS: RISQUES ET PROBLEMES

La plupart des paysages culturels ont une longue histoire témoignant de la présence de l'homme au cours du temps, comme l'attestent les différentes formes d'utilisation des sols, la présence d'édifices religieux ou d'ouvrages bâtis sur le territoire. L'activité de construction de nos ancêtres ressort de la structure et du développement même des peuplements, en particulier dans nos paysages culturels: on retrouve souvent des ouvrages de défense et/ou des bâtiments religieux, mais

aussi des lieux couverts ou de plein air où se déroulait le marché, qui forment le centre-ville, côtoyant les grands hôtels utilisés pour des raisons de prestige. Tout autour, les bâtiments où vivait la population, qui avaient parfois aussi une fonction économique (agriculture). Dans certains sites, les bâtiments ruraux se trouvaient en dehors des limites des villages et leurs dimensions et structure répondaient parfaitement aux besoins de la destination d'usage. Le cas échéant,

de nouveaux bâtiments étaient édifiés à la périphérie des vieux quartiers. La conception de ces structures du bâti dépend du paysage culturel même, suivant la tradition vernaculaire spécifique dans la culture du bâti (voir chapitre 5.2). Pour sauvegarder les structures bâties traditionnelles et l'aménagement d'un paysage culturel quel qu'il soit et les développer en harmonie avec la préservation du paysage, un aménagement respectueux du territoire s'impose, à plus forte raison dans les sites classés au Patrimoine Mondial. Cela ne signifie pas que les changements ne soient pas bien acceptés, bien au contraire, puisque le changement est une caractéristique des paysages culturels vivants. Encore faudra-t-il que tous les changements soient soumis à une étude attentive, pour éviter toute aberration et répondre de façon adéquate à des phénomènes tels que le développement immobilier incontrôlé, la déprise des zones habitées ou l'étalement urbain. Pourtant, il ne s'agit pas là simplement de préserver le capital représenté par l'architecture vernaculaire de notre paysage. Un aménagement urbain et du territoire qui se veut respectueux et sensible devra aussi prendre en compte les mutations intervenant dans les paysages culturels et déployer tous ses efforts en faveur de celles qui sont le plus positives.

5.1.1 L'ABANDON DES CENTRES HISTORIQUES

Dans de nombreux cas, l'espace bâti dans un contexte de paysage culturel rural doit faire face au problème de la déprise, favorisée par la diminution de la population et par le chômage en milieu rural, qui souffre d'un dépeuplement généralisé. Les vieux quartiers des zones habitées, là où se trouvent le bâti et les lieux définissant l'image caractéristique d'un paysage, sont les sites les plus affectés par l'abandon. Les raisons du délaissement des centres historiques peuvent résider dans les dimensions et la position des immeubles, qui ne répondent plus aux attentes des utilisateurs ou aux dimensions des maisons modernes. L'état des immeubles constitue un autre facteur négatif. D'éventuels investisseurs envisageant l'achat de ces vieilles maisons pourraient craindre le risque du coût élevé de la rénovation. Le manque d'imagination à partir des caractères du bâti freine aussi les activités de rénovation. Cette situation est aggravée par la position des bâtiments en milieu rural, loin des infrastructures et des points de référence comme le lieu de travail, les institutions culturelles ou les loisirs. Pour consolider la présence des habitants, prévenir la consommation de terres et de paysage et en particulier arrêter l'abandon des vieux centres, il faudrait éviter d'établir de nouvelles zones d'expansion immobilière, et considérer plutôt le bâti déjà existant. La revitalisation et la valorisation des centres urbains et des villages passent par le défi constitué par la conversion des immeubles, ainsi que par les supports techniques et les aides financières, et par l'animation ou la simple récupération des espaces publics ou des outils d'aménagement du territoire. Ces mesures devraient s'inscrire de façon appropriée dans un processus créatif d'aménagement du territoire. Les possibilités de destination offertes par les travaux de conversion d'immeubles ayant perdu leur fonction originelle sont aujourd'hui très nombreuses. Les vieux bâtiments ruraux pourraient avoir d'autres fonctions dans le secteur privé (habitations, commerce,) ou public (mairie des villages, musées, maison de loisirs, club sportifs, etc.) ou vice versa. Dans tous les cas, il serait souhaitable de garder au moins un rappel des anciennes fonctions de l'immeuble et de ses traits les plus caractéristiques.



Photo 30 - La maison de la famille Müller à Oberwesel, Vallée du Haut-Rhin Moyen (DE) avant la rénovation.



Photo 31 - La maison de la famille Müller à Oberwesel Vallée du Haut-Rhin Moyen (DE) après la rénovation



Photo 32 - Le bâtiment Martin Gropius à Koblenz avant la conversion.



Photo 33 - Le même bâtiment après la remise en état et la conversion. Aujourd'hui les 18 lofts récupérés offrent tout le confort moderne à l'intérieur des murs anciens

Pour éviter l'exode des villages et le nécessaire recours à la conversion des immeubles, des mesures d'aide publique pourraient encourager les habitants à rester dans leur village d'origine, voire dans la maison de leurs parents. La rénovation urbaine des espaces et des immeubles publics, accompagnée du maintien d'autres infrastructures de service (centres commerciaux, crèches, loisirs,) et des transports publics devrait suffire. Il existe des aides financières, comme les crédits à bon marché ou les fonds de développement rural, plus attrayants pour les investisseurs potentiels qui veulent acheter et rénover les anciens immeubles dans les centres des villages. Il serait utile de lier l'octroi de ceuxci au respect des dispositions en matière de Biens culturels ou d'autres outils d'aménagement responsable du territoire, tels que des lignes guides pour le développement immobilier et la culture du bâtiment, des concours d'architecture ou un plan d'aménagement du territoire. Ces outils devraient être élaborés au sein d'ateliers d'aménagement du territoire impliquant la population, pour garantir la prise en compte des idées, exigences et attentes des habitants.

5.1.2 L'EXPANSION DES ESPACES BATIS: LA PRESSION URBAINE, L'ETALEMENT URBAIN ET LES ZONES EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

OOn assiste souvent, dans les zones traditionnellement habitées et surtout dans les centres des paysages culturels, au double phénomène d'exode et d'abandon d'une part et d'autre part de développement de nouvelles zones résidentielles, commerciales ou industrielles autour de ces zones anciennement peuplées.

À long terme, ceci pourrait entraîner la mort des centres des villages (voir ci-dessus) ainsi que le développement immobilier (incontrôlé) à la périphérie de ces centres. À cela s'ajoute, de surcroît, l'accélération insensée de la consommation de terre.

L'expansion urbaine tient à la pression urbaine due à une population croissante ou au développement économique. Dans les paysages culturels, ceci est souvent le cas lorsque l'on trouve de grandes agglomérations urbaines dans les alentours. Ces zones suburbaines attirent ceux qui veulent bénéficier d'un style de vie urbain dans un milieu moins peuplé ou les entreprises ayant besoin d'espace et de la proximité immédiate des infrastructures urbaines.

Toutefois, la pression urbaine peut aussi se manifester dans des zones totalement rurales, où l'on recherche plutôt la valeur récréative des paysages culturels ruraux. Ici, les bâtiments ruraux sont transformés en habitations, généralement en résidences secondaires, comme dans les Cinque Terre (IT), où cependant l'utilisation d'immeubles ruraux à des fins résidentielles est soumise à l'obligation d'entretenir les vignobles avoisinants. Dans ces cas-là, un phénomène d'embourgeoisement pourrait survenir (en entendant par là une mutation économique et sociale des habitants, l'isolement, un changement du style de vie et des modèles culturels). L'expansion immobilière même pourrait être contrôlée ou incontrôlée. L'expansion incontrôlée, à savoir l'étalement urbain - devrait être évitée à tout prix. Il serait opportun que les paysages culturels, en particulier ceux qui sont classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, puissent se doter d'une règlementation portant sur l'expansion des centres habités pour éviter la consommation des terres et la dégradation du paysage.

Souvent, les zones où l'expansion du bâti est contrôlée sont soumises à des plans de zonage et d'occupation des sols qui sont appliqués et respectés. Ces outils devraient minimiser l'impact négatif de l'expansion des zones habitées au détriment du paysage, et définir au mieux la position et l'étendue des nouvelles zones d'expansion, tout en établissant les nouvelles dispositions en matière de bâtiments. Avant de délivrer un permis de construire, il serait souhaitable de mener des enquêtes générales sur la compatibilité de l'expansion urbaine et rurale avec le paysage. Grâce aux outils que l'on vient de citer, les possibilités mais aussi les limites seront prises en compte en vue de l'adoption d'outils de planification supplémentaires (voir les bonnes pratiques de la région Wachau dans le domaine du développement rural).

5.1.3 LES IDEES DES PARTENAIRES DU PROJET

Montalcino (IT) est soumis à un règlement de construction commun qui conjugue préservation, entretien et développement des paysages typiques et du bâti vernaculaire toscan. Lavaux (CH), le Val de Loire (FR) et les Cinque Terre (IT) doivent faire face à la question de la pression urbaine que peut entraîner l'étalement urbain et une hausse des prix des terrains et des biens immobiliers. Ces trois régions ont répondu de façon différente à ce problème: par des lois restrictives (CH), par l'introduction de plans d'occupation des sols sur la base d'un système d'information géographique (FR) et par des règlements concernant la vente des biens immobiliers (IT). La Vallée du Haut-Rhin Moyen (DE) a fait face au réaménagement des espaces publics de la Municipalité de St. Goar en proposant un concours d'architecture.

Afin d'harmoniser le développement des espaces habités avec le paysage, la Wachau (AU), de concert avec les municipalités et d'autres collectivités locales, a rédigé un guide portant sur l'expansion des zones habitées.

5.2 ARCHITECTURE ET PAYSAGES CULTURELS: RISQUES ET PROBLEMES

L'architecture est une manifestation culturelle. Par conséquent, la culture du bâti est une composante importante du paysage culturel. Elle contribue à former l'identité de chaque région, tout en définissant les structures qui la distinguent des autres régions.

Afin d'éviter la perte d'identité régionale à travers la perte de sa culture du bâti spécifique, il faut considérer une multitude d'aspects, notamment dans un site inscrit au Patrimoine Mondial. À grande échelle, on peut considérer la rénovation et la restauration d'anciens bâtiments ou la construction de structures d'appoint des bâtiments situés dans les vieux quartiers des villes et des villages, voire la construction de nouvelles maisons dans les zones d'expansion d'une zone habitée. À petite échelle, au niveau du bâtiment même, on pourra tenir compte d'aspects importants tels que les éléments de l'architecture et du décor.

Parvenir à un aménagement paysager responsable signifie faire en sorte que les formes, les couleurs, les matériaux et les éléments de construction soient en harmonie avec la nature et le bâti déjà existant. Les aspects suivants sont importants pour résoudre les problèmes les plus fréquents dans la question de la culture du bâti au niveau régional.

5.2.1 INTEGRATION DE NOUVELLES PARTIES DANS LES ANCIENS BATIMENTS OU STRUCTURES

L'architecture d'aujourd'hui et celle d'autrefois ne sont pas en contradiction. L'architecture moderne s'oppose à fortiori aux conceptions préexistantes et datant de centaines d'années et ce qui la distingue, c'est qu'elle ne prétend pas que les intégrations modernes aux anciens bâtiments soient considérées comme «l'architecture la meilleure». Il va de soi que les travaux de restauration, revitalisation et intégration des bâtiments existants devraient respecter le travail des générations passées. Cela signifie que les nouveaux bâtiments ou intégrations ne devraient pas être trop dominants à cause d'un «excès de modélisation» des anciennes structures, voire d' «imitation» tout court. Les nouveaux et anciens bâtiments, ou les intégrations, devraient pouvoir s'élever les uns à côté des autres, sur un pied d'égalité et respectueusement, à l'intérieur comme à l'extérieur des édifices, le cas échéant. Ce qui permettrait donc de rendre tout à fait et immédiatement visible l'histoire du bâtiment. Les bâtiments modernes devraient refléter les principes contemporains à la base du travail conceptuel qui leur est propre, sans vouloir nier leur époque. Cependant, le concepteur des intégrations modernes à un bâtiment ancien devra tenir compte de la situation de départ et s'y adapter. Le nouveau projet pourra, d'un côté, s'orienter vers le milieu ambiant, en prêtant une attention particulière aux couleurs, aux matériaux et aux formes, ou bien, de l'autre côté, adopter un langage tout à fait contemporain, qui trouve son moyen d'expression autonome dans les formes, les matériaux et partiellement les couleurs. Dans tous les cas, même dans la rupture avec l'existant, la tradition du bâti (taille, couleurs,) devrait être respectée.



Photo 34 - Nouveau bâtiment à Koblenz (DE): exemple d'architecture moderne intégrée dans le paysage



Photo 35 - Intégration de structures modernes dans un bâtiment traditionnel à Fulda (DE)

5.2.2 LES DIFFERENTES CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION

Les matériaux utilisés pour bâtir les structures historiques des paysages culturels proviennent pour la plupart de l'environnement proche: pierre et bois dans les formes, couleurs et structures typiques d'un paysage donné, ce qui assure l'uniformité du paysage urbain, grâce à l'harmonie naturelle des couleurs, et à la juste collocation du bâti au sein du paysage. Dans cet horizon d'action limité, il y a une grande variété de possibilités, en raison de la gamme de couleurs naturelles des matériaux, de l'irrégularité de leurs surfaces et du processus de vieillissement naturel. Tout cela anime de façon exceptionnelle les bâtiments et les espaces habités. Par contre, il serait opportun d'éviter les matériaux qui imitent les matériaux naturels et avec des couleurs trop chargées: non seulement aucun d'entre eux n'appartient au paysage, mais ils ne permettent pas que le processus de vieillissement naturel se produise, ce qui fait vieillir ces matériaux et les bâtiments très rapidement.

Le paysage a déjà en soi une grande gamme de couleurs qui remplissent notre regard. Pour que le patrimoine culturel soit harmonieux, il faut trouver une correspondance entre le modèle chromatique du bâti et les composantes principales du paysage. Des structures ayant des éléments semblables, de dimensions similaires et de la même couleur, créent une harmonie avec les éléments du paysage. Ceci ne signifie pas que les zones habitées doivent se noyer dans le paysage, bien au contraire, elles peuvent présenter un vif contraste au sein du paysage et accentuer chaque élément. En général, la qualité sensorielle du bâti dans son ensemble doit prévaloir sur l'empiètement d'un seul élément. Une différentiation voulue par le choix d'une couleur non appropriée au contexte gâche l'harmonie de l'ensemble des paysages urbains. Pour éviter la pollution visuelle sans empêcher l'emploi des couleurs, il faudra respecter les couleurs de la nature et utiliser les mêmes tons avec des nuances différentes. C'est la différence entre un bâtiment aux couleurs tapageuses et un autre riche de couleur. En général, les matériaux naturels et les pigments, surtout s'ils sont autochtones ou proviennent de la région, sont plus appropriés à l'emploi dans l'architecture traditionnelle, car ils sont en harmonie avec le milieu ambiant.



Photo 36 - des couleurs inadaptées gâchent l'harmonie d'une rue dans les alentours de Koblenz (DE)



Photo 37 - En termes de couleurs, dans la plupart des cas une couleur moins accentuée produit un meilleur effet (animation par ordinateur)

L'impression générale produite par un bâtiment et ses environs n'est pas seulement donnée par sa structure, ses matériaux de construction et sa couleur: beaucoup d'autres éléments, plus ou moins importants, contribuent à l'harmonie visuelle de l'ensemble.

Par exemple, les portes et les fenêtres. Celles-ci sont les éléments structurels d'une façade et par conséquent, elles ont une importante valeur visuelle pour tout l'immeuble. Les ouvertures sont différentes par leurs matériel, position, forme, couleur et éléments accessoires (vitres, barres, stores) suivant leur fonction et leur âge. On devrait garder, si possible, les portes et les fenêtres anciennes. Si cela n'est pas possible, il faudrait utiliser des formes et des couleurs neutres de façon à ne pas concurrencer ou entrer en conflit avec les éléments de style du bâtiment original. Si on décide d'éliminer les portes et les fenêtres, la structure devrait de toute façon rester visible. Les toits sont des éléments qui caractérisent fortement les bâtiments, ainsi que tout l'espace bâti, en raison de leurs dimensions et de leur visibilité. Ils caractérisent le bâti ainsi que les rues sur lesquelles ils se penchent avec leur forme et leur alignement, et sont eux-mêmes marqués

par des lucarnes, terrasses ou balcons et d'autres structures de couverture, selon les caractéristiques régionales et l'époque historique à laquelle ils remontent.

On pourrait affirmer que les toitures sont la cinquième façade.

Toute opération de conversion ou d'élargissement des toitures devrait tenir compte de ses caractéristiques spécifigues. Les toits sont traditionnellement couverts par des matériaux naturels provenant de l'environnement local. Les nouveaux matériaux utilisés pour la toiture devraient au moins avoir la couleur du matériel traditionnellement utilisé. Les nouvelles utilisations des toitures, par exemple l'installation de systèmes de panneaux solaires, avec leurs caractéristiques, devraient répondre attentivement à la symétrie et à la forme du toit pour ne pas déranger sa structure. Si possible, les panneaux devraient être placés sur toute la surface du toit ou bien sur des structures superposées, pour obtenir l'effet de la couverture comme un ensemble uniforme. Si cela n'est pas possible, il faudrait placer les panneaux en fonction de la structure du toit. En général, les panneaux solaires devraient être utilisés dans des zones relativement cachées des rues et iamais pour couvrir des bâtiments historiques.

Un autre élément important de la conception des bâtiments est leur milieu, avec les terrasses, les garages, les cheminements et les escaliers, les clôtures, les cours et le jardin. Ils devraient tous rappeler l'identité régionale dans les matériaux, les formes, les couleurs, les dimensions et la position.

5.2.3 LES IDEES DES PARTENAIRES DU PROJET

Dans le but de relever ces défis des paysages culturels du Patrimoine Mondial, Terre-neuvienne See (AU), le Val de Loire (FR), Lavaux (CH) et la Vallée du Haut-Rhin moyen (DE) ont mis au point des outils tels que des guides ou les plans d'architecture. Les Cinque Terre (IT) et Montalcino en Val d'Orcia (IT) ont abordé ce thème en ce qui concerne les bâtiments ruraux en particulier.

La vallée du Douro (P) et la Vallée du Haut-Rhin moyen (DE) ont créé des prix d'architecture visant à encourager des projets d'architecture contemporaine tenant compte des valeurs du patrimoine (la vallée du Douro) et de la remarquable transformation des structures existantes dans les centres des villages (Vallée du Haut-Rhin moyen).

5.3 LES BONNES PRATIQUES DES REGIONS PARTENAIRES DU PROJET VITOUR LANDSCAPE

5.3.1 WACHAU (A): REGLES POUR LE MAINTIEN DE LA COMPATIBILITE AVEC LES OBJECTIFS DE PROTECTION DU PAYSAGE TOUT EN PERMETTANT LES MODIFICATIONS DES TERRAINS A BATIR COMME INDIQUE DANS LES PLANS DE ZONAGE

Conformément à la loi constitutionnelle, en Autriche les plans de zonage sont de compétence des municipalités. Les niveaux les plus élevés de l'administration (l'État

fédéral) ne peuvent que vérifier la conformité de ces plans avec les programmes et les objectifs nationaux au niveau fédéral, sans avoir pour autant le droit de donner des indications sur l'aménagement du territoire des municipalités. À la suite d'un cas de plan d'aménagement de mauvaise qualité, toutes les municipalités de la région du Patrimoine Mondial de la Wachau se sont réunies pour établir une stratégie visant à mettre en cohérence les plans de zonage avec les objectifs de protection du paysage de l'état fédéral. À la suite des consultations, les règles qui ont été retenues

ont fait l'objet d'un consensus de la part de toutes les communautés qui les ont adoptées; elles seront utiles aux fonctionnaires de l'état chargés du contrôle du territoire des 13 plans de zonage des sites du Patrimoine Mondial, qui pourront ainsi argumenter de façon transparente et comparable leurs objections ou avis favorables sur les amendements proposés pour les municipalités faisant partie du Patrimoine Mondial. L'outil principal développé est une liste de contrôles basée sur les résultats d'une étude conduite pendant tout le processus de concertation. Depuis 2005, cet instrument de base, utilisé par les autorités, a servi sept fois en 2010 pour les zones du Patrimoine Mondial et aussi pour d'autres zones en dehors des sites UNESCO.

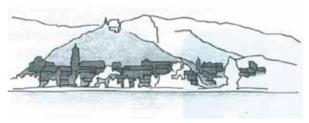


Photo 38 - Schéma de la silhouette d'un village typique de la Wachau (AU)

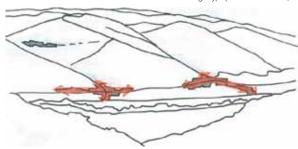


Photo 39 - Directions typiques de l'expansion du bâti à Wachau (AU)

5.3.2 LA VALLEE DU DOURO (P): LE PRIX D'ARCHITECTURE DU DOURO

Dans de nombreux sites, il est très important de trouver de nouveaux rôles pour beaucoup de bâtiments, ainsi que de les rénover et de leur donner des formes de réutilisation créatives. Le prix d'architecture du Douro a été établi en 2006, à l'occasion des célébrations des 250 ans de la région viticole délimitée du Douro et il est décerné tous les deux ans. Le sujet en est l'architecture contemporaine récemment bâtie dans la région, et il a pour but la reconnaissance d'exemples remarquables de bâti qui ont apporté leur contribution à la mise en valeur du panorama du bâti de la région du Haut Douro, ce qui a fait de l'architecture l'une des composantes les plus importantes de l'excellence du paysage culturel du Douro. Les objectifs du prix sont l'identification des ouvrages d'architecture construits depuis 2001 (année où la région du Douro a été inscrite à la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO) ainsi que l'amélioration des langages architecturaux contemporains s'imprégnant des valeurs du patrimoine, la bonne intégration des matériaux modernes: la récupération des formes traditionnelles de bâti, la rénovation des espaces publics ainsi que l'encouragement des propriétaires privés à rénover les façades et les bâtiments dégradés. Pour conclure, le but est celui de favoriser, au moyen d'une architecture de qualité, l'image du Haut Douro en tant

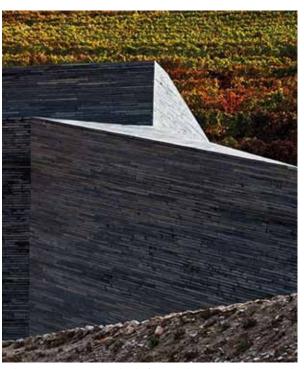


Photo 40 - Les matériaux naturels et les formes modernes sont en harmonie avec le paysage; Quinta (domaine viticole) do Vallado dans la vallée du Douro (PT)



Photo 41 - Chapelle de style moderne dans la vallée du Haut Douro (PT)

que région touristique et paysage culturel qui sauvegarde ses valeurs paysagères et son patrimoine. Des noms prestigieux de l'architecture contemporaine ont déjà remporté le prix. Quelques indications générales tirées du prix ont mis en exergue la nécessité de:

- adopter des moyens pour appréhender le patrimoine afin d'orienter les pratiques architecturales et d'intervenir de façon plus ciblée;
- bâtir en utilisant les matériaux et les projets les plus qualifiés pour aspirer légitimement et dès à présent à bâtir le patrimoine du futur;
- tirer profit de toutes les expériences du passé et les utiliser au mieux;
- travailler à l'intérieur de la zone;
- travailler en équipes multidisciplinaires.



Photo 42 - Bâtiments d'appoint intégrés à l'immeuble d'une ancienne carrière d'ardoise à Kaub (DE)



Photo 43 - Combinaison de vieux et de nouveaux bâtiments à Bacharach (DE)

5.3.3 LA VALLEE DU HAUT-RHIN MOYEN: LE GUIDE DE LA CULTURE DU BATI ET LES COULEURS DES FAÇADES

En 2009, «l'Initiative de la culture du bâti dans le site Patrimoine Mondial de la Vallée du Haut-Rhin moyen» a publié le «Guide de la culture du bâti». Le but de ce document, qui compte 80 pages, est d'informer les habitants, les propriétaires des domaines, mais aussi les architectes et les artisans, sur l'existence du projet «Adapter les bâtiments dans les sites du Patrimoine Mondial».

Accompagné de nombreuses photos, ce document montre des exemples aussi bien positifs que négatifs afin de sensibiliser les parties intéressées sur les bâtiments typiques de la région de la Vallée du Rhin moyen. En outre, le débat porte également sur les proportions, les éléments des façades, les matériaux, les toitures et les jardins. Les bonnes pratiques de construction de nouveaux bâtiments et des intégrations peuvent attirer l'attention sur l'architecture moderne dans un contexte historique. Les partenaires du projet sont le Ministère des Finances et du Bâtiment, l'Union administrative de la Vallée du Haut-Rhin moyen, l'Autorité pour la conservation des monuments et des bâtiments historiques, ainsi que la chambre des architectes. Au début de 2011, un supplément a été publié sur les couleurs des façades dans le site du Patrimoine Mondial de la Vallée du Haut-Rhin moyen. Le guide est soutenu par l'industrie de la peinture et par l'union des peintres professionnels et il est accompagné par un concours de façades.

5.3.4 LES CINQUE TERRE: CONSERVATION DU PATRIMOINE RURAL BATI GRACE A LA RECUPERATION ET LA REUTILISATION AVISEE DES BATISSES ET DES STRUCTURES RURALES

Les bonnes pratiques décrivent la préparation d'un guide pour la récupération des bâtiments ruraux dans le parc national des Cinque Terre. Cette forme de patrimoine est l'une des plus menacées dans le parc national des Cinque Terre et ce pour plusieurs raisons: l'abandon des activités agricoles, la transformation des maisons en résidences secondaires et la perte de compétences dans le secteur du bâtiment. La régie du Parc poursuit une politique visant en premier lieu à la protection des vignobles en terrasses, dont l'équilibre fragile a été compromis principalement par l'abandon des campagnes. Ce projet s'inscrit dans le cadre des activités soutenues par la régie du Parc. Le guide, qui se base sur les recherches préalables faites sur le patrimoine bâti du Parc, propose des solutions techniques pour récupérer et remettre en état les bâtiments selon les exigences modernes. Le guide a été publié fin 2006 et on espère qu'il puisse être associé au règlement du Parc même. En parallèle avec la rédaction du guide, un projet pilote pour la récupération intégrée d'un groupe de bâtiments ruraux sur le versant de la colline qui domine le village de Riomaggiore a été entamé; il a pour but d'évaluer la validité et l'applicabilité du guide ainsi que de doter le Parc de services d'accueil pour les participants aux formations et ateliers donnés par l'Université du paysage et d'autres initiatives gérées par la régie du Parc.

6. ACCESSIBILITE ET MOBILITE

(Jéanne Corthay, Emmanuel Estoppey)

6.1 INTRODUCTION

La mobilité et l'accessibilité sont des données essentielles à une économie et à sa prospérité et permettent de stimuler son développement. La géographie et la morphologie du terrain sont des facteurs clé liés à la mobilité et de l'accessibilité sur le site. Les facilités de transport dans le Val d'Orcia ne seront pas pensées comme celles au Neusideler See, avec un lac et un paysage plat. De même, les sites en relation avec une rivière ou un fleuve doivent conjuguer leur réflexion avec la mise en place de moyens de communication entre les 2 rives afin d'assurer un développement économique égal et conjoint. Dans le cas de la mobilité et des problèmes liés à l'accessibilité des sites viticoles inscrits au Patrimoine mondial, plusieurs cas de mobilité doivent être cités. Car malgré les différences géomorphiques, tous les sites concernés par le programme ViTour sont des paysages culturels qui dépendent directement de l'activité humaine. Ces régions sont concernées par les activités agricoles et viticoles, par celle des habitants et celle des touristes.

6.1.1 L'ACTIVITE VITICOLE

La mobilité est une condition à une activité efficace et doit répondre à des critères purement pratiques d'accessibilité aux parcelles de vignes (ou à d'autres terrains agricoles). Afin de maintenir une exploitation aussi rentable que possible, la mobilité et l'accessibilité doivent permettre aux viticulteurs de s'adapter aux nouvelles technologies et d'adapter la production en fonction des normes en vigueur dans le métier. En effet, fort est de constater que le vignoble de Lavaux a mis en place les infrastructures nécessaires dans la zone viticole en créant un réseau de chemins de vignes pour offrir un accès aisé à la plupart des parcelles. De même, un système de funiculaire monorail permet d'atteindre les endroits les plus reculés et les plus hauts, donnant ainsi la possibilité de continuer l'exploitation et éviter que ceux-ci soient potentiellement laissés à l'abandon. Les Cinque terre utilisent également ce système de monorail, mais rencontrent encore des difficultés pour l'exploitation de leurs terrasses, car le système n'est pas encore assez répandu et, surtout, parce que les monorails ont été introduits lorsque la plupart des vignerons avaient déjà abandonné leurs parcelles. Ces difficultés sont étroitement liées avec le manque d'accessibilité, à travers les siècles, laissant de plus en plus de terrains en friche. Dans la région du Douro, les pentes ont dû être réaménagées en terrasses, notamment pour autoriser une mécanisation.

Pourtant, le travail de la vigne est encore contraignant et éreintant, notamment à cause de la difficulté de se déplacer entre les plants.

6.1.2 LES HABITANTS

L'objectif premier de la mobilité est d'apporter une réponse satisfaisante au besoin de déplacement. Il est crucial que les habitants de la région puissent se mouvoir facilement pour leurs activités quotidiennes. Cela fait partie intégrante de la qualité de vie et d'une économie prospère. La stabilité dans le nombre d'habitants (ni une trop forte expansion, ni une forte diminution) joue un rôle crucial dans le développement du paysage, des infrastructures. La société se doit d'être mobile pour pouvoir se développer. La Vallée du Haut-Rhin moyen est pour cela un bon exemple. Un travail conséquent a été effectué entre les acteurs concernés, la population et l'UNESCO afin de pouvoir imaginer le pont le plus performant dans son utilisation sociale, tout en cherchant à l'insérer de manière intelligente dans le paysage et en respectant les valeurs de l'inscription. Un autre exemple peut être également cité avec le Neusiedler See qui a élaboré un système de bus sur appel pour favoriser les déplacements des habitants, dans un concept de mobilité durable. Ce système, aidant la population, surtout les jeunes et les personnes âgées qui ne peuvent pas conduire, peut être considéré comme acteur d'une mobilité durable puisqu'elle cherche à réduire son impact environnemental tout en répondant aux objectifs de déplacement et aux contraintes économiques et sociales.

6.1.3 LE TOURISME

Deux mobilités différentes sont à considérer dans la mobilité touristique: l'accessibilité au site et la circulation in situ. Ces deux éléments nécessitent une considération et une approche différentes.

6.1.3.1 L'ACCESSIBILITE AU SITE

Avec le développement du tourisme culturel, les sites inscrits au Patrimoine Mondial rencontrent un intérêt incontestable et sont souvent confrontés à l'expansion du nombre de visiteurs. Une réflexion impérative doit donc s'effectuer en amont du site, en parallèle avec la mobilité pensée in situ, afin d'obtenir une cohésion pertinente entre les différentes facilités de transport. Premièrement, les différents moyens d'accéder au site depuis l'extérieur doivent être étudiés.

	Aéroport	Gare internationale	Autoroute	Route nationale	Accès par l'eau (rivière, lac, mer)
Cinque Terre	Pise et Gênes à un peu plus de 100 km	La Spezia Gênes (100 km)	2 (à environ 20 km)	2 dans le site	La Spezia Gênes
Douro	Porto (100 km)	Porto (100 km)	1	3 dans le site 2 longeant le site	Porto
Lavaux	Genève (60km)	Lausanne (10km)	1 (2km)	1	Lausanne
Vallée du Haut-Rhin moyen	Hahn (60 km) Frankfurt (80 km)	Koblenz (30 km) Mainz (60 km)	1 (longeant le site)	1 sur chaque rive	Koblenz Mainz
Montalcino	Pisa (200 km) Florence (120 km) Rome (240 km)	Sienne (40 km)		2	
Neusiedler See	30 km	Vienne (50 km)	1 (10 km)	2	
Pico	10 km	None	None	1	São Miguel, Terceira, Faial
Tokaj	Budapest (250 km) Kosice (125 km) Debrecen (115 km)	Budapest (250 km)	La plus proche est à 30 km	2 dans le site	
Val de Loire	Tours Nantes (100 km) Paris Orly (220 km)	Paris (130 km)	4 (dont 3 traversant le site et 1 qui le longe)	+5	
Wachau	Vienne (80 km)	St-Pölten (20 km)	2 (longeant le site)	2 longeant le Danube + autres	Krems, Melk and Dürnstein

Tableau des distances et de l'accessibilité

Au Val d'Orcia, par exemple, un sondage a été effectué pour développer les transports publics jusqu'à l'aéroport. Les Cinque Terre proposent dans leur communication la découverte du site à pied et en train. Le visiteur est alors incité à adapter son moyen de transport pour se rendre sur le site selon ces conditions. Dans le cas de la communication en amont, l'exemple suisse est intéressant aussi puisqu'une signalisation touristique a été posée sur les routes nationales pour annoncer l'arrivée dans les terres de Lavaux. Cette signalisation a été réfléchie en fonction du discours et de l'image du site au niveau touristique.



Picture 44 - Sign on the motorway, Lavaux (CH)

Deuxièmement, il faut savoir si ces moyens permettent un accès facile ou non. Parmi les sites les plus difficiles d'accès, nous pouvons donner l'exemple de l'île de Pico. En effet, il faut un effort logistique pour y arriver, puisque les visiteurs souvent doivent prendre plusieurs avions et parfois même un bateau. Les sites difficiles d'accès se doivent de développer une bonne communication afin de rendre compte de manière claire des possibilités d'atteindre la région. De plus, il faudrait pouvoir travailler avec le gouvernement et différents partenaires pour garantir un accès le plus large possible au travers des lignes aériennes proposées.

6.1.3.2 MOBILITE TOURISTIQUE IN SITU

La visite du site doit permettre non seulement une découverte du paysage mais doit se faire de telle manière que l'hôte puisse vivre ses expériences directes avec ce qui l'entoure. Les sites du Patrimoine Mondial doivent porter une attention toute particulière à la transmission des valeurs de l'inscription. De ce fait, les visiteurs doivent être des "visite-acteurs", en voyant, comprenant et découvrant. À ce titre, la mobilité doit être réfléchie dans cette perspective. A Tokaj, un bus à vin et un bus gastronomique proposent des excursions afin de découvrir le paysage mais également de l'expérimenter au travers du vin et des plats. La Wachau a proposé de parcourir le site au moyen des transports publics et en vélo, grâce à un billet unique qui permet de circuler dans tout le réseau. Les Cinque Terre ont entrepris la même démarche en transformant leur contrainte d'accessibilité en atout, puisqu'il est conseillé de découvrir la région à pied et en train. Cette proposition rencontre un plein succès puisque plus de 2 millions de visiteurs sont comptés chaque année.

6.2 LES RISQUES

Les tendances actuelles du développement des transports européens indiquent que le système de mobilité s'éloigne de tout concept d'intégration et de durabilité. Les nouvelles infrastructures routières ou ferroviaires nécessitent du travail de gros œuvre qui a un impact direct et conséquent sur l'environnement. C'est pourquoi il faut pouvoir considérer le développement de la mobilité et l'amélioration de l'accessibilité non pas uniquement dans les infrastructures, mais également dans la maîtrise de cette mobilité afin qu'elle puisse se faire en adéquation avec la qualité du site et sa capacité. Dans cette optique, les principaux problèmes rencontrés sont les suivants.

6.2.1 INFRASTRUCTURES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VITICULTURE

Même si tous les sites viticoles inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco ne sont pas forcément inscrits pour la viticulture, dans chaque région est observé un fort désir de préserver et de sauvegarder l'activité viticole. Le maintien de cette dernière dépend notamment de la mobilité dans les zones viticoles. Celle-ci se traite différemment selon si le vignoble est escarpé, plat ou encore, comme à Pico, aménagé entre un volcan et l'océan.

Le travail de la vigne change fondamentalement si le terrain est en pente ou plat. En effet, il est beaucoup plus difficile et éreintant pour l'homme de travailler sur une terre escarpée. Pour ces vignobles pentus, la particularité même de leur exceptionnalité est un handicap direct pour l'exploitation. Certains vignerons de la Vallée du Haut-Rhin moyen doivent par exemple faire face à des pentes vertigineuses qui ralentissent leur travail et demandent des efforts supplémentaires, tout comme à Pico, où il faut entretenir les «currais» ou aux Cinque Terre où il faut certaines fois ramper parce que les plants sont cultivés en pergola.

De manière plus générale, l'acheminement des machines et des tracteurs jusqu'à la parcelle de vigne peut également être problématique. Même si l'aménagement de sentiers à l'intérieur du vignoble reste plus compliqué dans les zones escarpées, le problème se constate partout. Pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions, les vignerons doivent pouvoir profiter d'une bonne mobilité avec leurs machines entre les vignes et l'exploitation, sans que les chemins aménagés ne viennent trop modifier le paysage. En outre, à cause du nombre de visiteurs pendant la vendange, parfois ces chemins sont bondés de touristes. Cette mobilité est cruciale aussi bien dans le processus de production (entre la vigne et l'exploitation) que dans le processus d'exportation. En effet, sur l'île de Pico, l'export est difficile puisque le site est au milieu de l'océan. Le vin est donc acheminé par bateau et avion.

Toutes ces complications notées dans la mobilité et l'accessibilité liées à l'activité viticole engendrent



Picture 45 - The style of the Douro vineyards, with tarmac walls and roads, Douro (PT)

des coûts conséquents. Le travail dans la vigne dans des zones difficiles d'accès peut provoquer une diminution de la rentabilité. De plus, l'exploitant se procurera peut-être un système de treuil, comme en Allemagne ou choisira de poser un monorail, comme à Lavaux ou aux Cinque Terre, mais ces infrastructures coûtent. En ce qui concerne l'acheminement des machines, la Quinta das Carvalhas, exploitation viticole dans le Douro, construit des murs en pierre sèche, notamment pour pouvoir faciliter la mécanisation. L'exportation à Pico engendre elle aussi des frais extraordinaires qui se répercutent sur le prix de la bouteille. Aux Cinque Terre, l'abandon des parcelles est intiment lié aux coûts de production élevés et à la croissance de secteurs économiques plus rentables que la vigne. Mais l'accessibilité réduite a aussi eu un impact sur la diminution du nombre d'hectares de vignes (qui est passé de 1200 hectares de vignes dans les années 1970 à une centaine aujourd'hui).

6.2.2 LE TRAFIC ROUTIER ET LES INFRASTRUCTURES

Le trafic routier représente un grand défi pour tous les sites du programme ViTour Landscape. Soit parce que le flux de voitures est trop conséquent ou, au contraire, parce que la région souffre d'une mauvaise accessibilité qui lui fait perdre des habitants, engendrant des conséquences non négligeables sur l'économie locale. En outre, le trafic routier peut aussi être un probleme si la voirie n'est pas adéquate par rapport aux flux de voitures. Les routes et les infrastructures ont une incidence directe sur la qualité de vie de la population et peuvent changer, par elles-mêmes, toute la stabilité économique d'une région. En Allemagne, la région est bien desservie puisqu'elle dispose de deux routes fédérales et d'une autoroute. Mais il n'y pas de pont entre Koblenz et Mainz, ce qui représente plus de 100 km de distance. De ce fait, l'échange entre les deux rives est restreint et compliqué. Cela peut avoir des conséquences directes sur les pôles économiques régionaux. Au

Val d'Orcia, un exode rural a eu lieu dans les années 1950, notamment dû au fait que le Val est difficile d'accès. La Wachau, quant à elle, gagne des habitants dans les zones proches de Vienne et St-Pölten, mais en perd dans les régions éloignées de ces villes, où l'accessibilité est plus difficile, par exemple puisqu'il n'y a pas d'autoroute environnante.

Dans le cadre de l'activité touristique, il s'agit de canaliser un flux toujours plus massif de véhicules, pas toujours en adéquation avec les dispositions du paysage. Un des défis est de ne pas augmenter le nombre de routes ou de parkings, mais au contraire de pouvoir accueillir les personnes extérieures tout en diminuant le nombre de véhicules au sein du site. Ces démarches demandent une réflexion globale.

Une solution alternative a été proposée dans le Val de Loire: transformer les anciennes routes nationales le long de la rivière sur les digues en routes dédiées aux touristes (vélos, chevaux, piétons). Les anciennes digues possèdent des points de vue panoramiques et permettent de découvrir et d'apprécier le paysage. La «Loire à Vélo», une initiative touristique soutenue par la région Centre et Pays de la Loire est un succès florissant. Certaines parties liées au circuit principal ont été rajoutées pour découvrir les zones viticoles du Val de Loire.

À Lavaux, il existe une réelle menace quant à la quantité trop importante de voitures qui souhaitent circuler dans le vignoble. La solution peut être trouvée grâce à une réflexion globale, incluant les zones en pourtour du site. Il s'agit aussi, dans cette démarche, de considérer la mixité des trafics. En effet,

celle-ci peut entraîner de véritables conflits d'intérêt pour les usagers. En effet, il est fondamental de pouvoir concilier les intérêts des habitants dans leurs besoins de mobilité, avec ceux des touristes, qui ne circulent pas de la même façon. Se rajoute également l'activité agro-viticole, qui demande de pouvoir circuler sur les axes avec des machines et des véhicules lents.

6.2.3 LES TRANSPORTS PUBLICS ET LEUR ATTRACTIVITE

Les zones recluses, rurales sont souvent difficiles d'accès avec les transports publics, favorisant naturellement l'utilisation de la voiture. Au Val d'Orcia, par exemple, il est quasi impossible d'accéder aux 5 villages de la région sans voiture, car la ligne de chemin de fer n'est plus en fonction. Le nombre de touristes a augmenté depuis le début du siècle et ceux-ci se déplacent bien souvent en voiture. La gare la plus proche de Montalcino, Buonconvento est, quant à elle, à 12 km du village. Au Neusiedler See, des réseaux de transports publics existent mais un manque d'informations, de communication ne les rend pas assez attractifs. Selon l'exemple du site du Val d'Orcia ou du Neusiedler See, les points stratégiques du site doivent être facilement accessibles et bien distribués. La cadence horaire doit permette de se déplacer facilement et rapidement. Ce n'est que si tous ces critères sont remplis que la voiture pourra potentiellement être abandonnée.

6.3 LES BONNES PRATIQUES

Un séminaire sur le thème de la mobilité et de l'accessibilité a permis aux partenaires ViTour Landscape de partager leurs expériences. Mais cette problématique a également été évoquée lors d'autres rencontres ViTour Landscape, prouvant une fois de plus son importance pour la bonne gestion d'un site. Durant le séminaire, les partenaires ViTour ont discuté du processus de réflexion à adopter pour l'intégration correcte des voies de communication, avec une attention particulière sur le paysage puisqu'elles ont tendance à provoguer sur ce dernier un impact négatif. Ils se sont mis d'accord sur divers éléments qui doivent être considérés lors du développement des infrastructures des transports publics: Environnement: Apporter une attention toute particulière à l'environnement dans lequel il faut agir: est-ce un terrain en pente ? Plat ? Quelle est la végétation, de quoi sont composée la flore et la faune ? Quelles activités sont existantes à proximité ? Y-a-t-il un risque de conflit avec ces dernières ? Y-a-t-il un impact visuel ? Besoins des habitants: Déterminer précisément le besoin réel des habitants et leur mettre à disposition des infrastructures adaptées. Ces considérations doivent être naturellement confrontées à la réalité de l'inscription et aux valeurs paysagères à protéger.

Préservation de la tranquillité des habitants et des lieux touristiques: Faire attention à ce que la relation entre le développement de l'infrastructure soit faite en adéquation avec la vie de ceux qui habitent la région, au risque de provoquer des conflits insolvables. Il serait par exemple mal venu de vouloir construire une ligne de train bruyante sous les fenêtres de certaines maisons pour augmenter la capacité de transports des visiteurs.

Mobilité réduite: Considérer dans le développement des infrastructures les personnes handicapées et à mobilité réduite. Des solutions simples sont souvent applicables et mieux mises en place si elles sont pensées depuis le début.

Mixité de la circulation: Développer des infrastructures en étant conscient de la variété des utilisateurs. Des problèmes peuvent en effet être rencontrés si la même route accueille des piétons, des vélos, des trottinettes, des vélos électriques, des voitures, des camions et des motos. De même, la fréquentation du tronçon est à considérer. Il n'est pas forcément nécessaire d'avoir un passage large s'il n'est utilisé que rarement. Par contre, il devient vite désagréable d'être très nombreux sur un chemin étroit.

Rythme de circulation: Différencier les utilisateurs: l'habitant d'une région qui part travailler ne va pas circuler de la même manière ni de la même vitesse que le visiteur de passage qui s'émerveille devant le paysage et cherche son chemin. La même chose avec l'activité viticole ou agricole qui peut se retrouver en conflit avec des automobilistes s'il doit se déplacer de manière obligatoire sur des voies rapides.

Parking: Mener une réflexion en vue de l'impact que les parkings ont sur le paysage. Mieux vaut plusieurs parkings ou un seul, afin de rassembler tous les véhicules et connecter celui-ci aux transports publics? Stationnement mixte ou séparation entre les visiteurs et les habitants? À l'intérieur ou à l'extérieur du site? Quelle est la meilleure façon de l'intégrer dans le paysage? Entouré de végétation? Enterré?

Signalisation: Une signalisation bien faite et réfléchie permet d'avoir une influence directe sur le flux du trafic et de canaliser correctement les différents utilisateurs au bon endroit et au bon moment. Elle est fondamentale dans la réflexion de gestion d'un site. Capacité du site: Il devrait être possible de déterminer la capacité d'accueil de chaque site. Cela permet d'agir soit sur le comportement des visiteurs, soit sur l'espace à disposition, sur le temps de visite ou sur la qualité des infrastructures et des équipements.

Circuits dédiés au tourisme: Cela pourrait être utile de faire une distinction entre les voies empruntées par les visiteurs à celles des habitants, en réservant par exemple certaines routes pour un usage alternatif, en développant une signalétique adaptée à cette distinction ou en imposant certains péages. Plusieurs expériences de ce type ont été effectuées dans certaines villes et «Grands Sites» de France. Plusieurs bonnes pratiques concernant la mobilité et l'accessibilité ont été présentées par nos partenaires; en voici une sélection.

6.3.1 LE BUS SUR APPEL

La région du Neusiedlersee est située dans la partie est de l'Autriche, près de la frontière hongroise. Les transports publics sont souvent un problème, car ils restent peu pratiques. Le lac de Neusiedl est une région écosensible et exige donc une gestion attentive du trafic. En avril 2006, le système de taxi-bus devient opérationnel. Cette nouvelle infrastructure a été mise en place par 3 municipalités du site: Purbach, Breitenbrunn et Mörbisch. Ces bus proposent un service "porte-à-porte" et les passagers discutent de l'itinéraire avec le conducteur. Les bus sont faciles d'accès grâce à leur plancher surbaissé. Les tickets sont bon marché (1,5 euros pour la simple course) et le système est simple. Ces bus roulent au biodiesel et sont équipés d'un filtre à particules. Les 3 bus opèrent désormais et le volume de passagers est conséquent (jusqu'à 120 personnes par jour). Ce système aide à réduire le trafic. Il est bien accepté au sein de la communauté locale et accroît la mobilité des jeunes, des personnes âgées et handicapées. Le but actuel de la Municipalité est de créer un service de nuit ainsi que pour le week-end. Mais cette infrastructure demande des subventions financières.



Photo 46 - Le bus sur appel, Neusiedler See (AT)

6.3.2 LE CONCEPT D'AMELIORATION DES CHEMINS DE VIGNES ET DES MONORAILS A LAVAUX

Un réseau de nouveaux chemins d'amélioration foncière a été pensé dès les années 1950 déjà afin de pouvoir améliorer l'accessibilité aux vignes pour les vignerons. Ce réseau de chemin, interdit au trafic, permet de mieux accéder aux parcelles avec les outils modernes de production. Ceci a entrainé un vaste remaniement parcellaire sur la région, qui a permis aussi d'optimiser les déplacements dans le vignoble. Les chemins comportent trois types principaux de travaux: Les travaux de génie rural (construction de chemins, ouvrages de récolte des eaux de surface, drainages,



Photo 47 - Les cheminements qui rendent plus aisé le travail des vignerons, Lavaux (CH)

etc.);

les travaux de protection des sols et de consolidation des rochers;

le remaniement parcellaire.

Le but de ces chemins est de faciliter l'exploitation du site. Le remaniement parcellaire a pour objectif de diminuer le morcellement de la propriété foncière par le regroupement des parcelles d'un même propriétaire, afin d'en faciliter l'exploitation. Cette opération, combinée avec des travaux de génie rural, nécessite la constitution d'un syndicat regroupant tous les propriétaires d'un périmètre donné. La constitution d'une telle entreprise peut être volontaire, décidée par les propriétaires, ou obligatoire, imposée par l'Etat. Elle doit être réalisée avec soin, en prenant en compte au mieux les critères environnementaux. Un des exemples qui illustrent cette démarche est celui des murs le long des chemins. Au début des années 60 des murs en béton ont été construits pour des raisons de coûts. Or, ceux-ci portaient atteinte à la flore et à la faune. Aujourd'hui, des murs de pierres sont construits. Ces pierres sont stabilisées avec du ciment. Cette amélioration permet l'habitat de la faune et de la flore. Les chemins ont une double fonction, assurer la desserte des parcelles et contribuer à la récolte des eaux de surface. Ils ne sont jamais plats mais adoptent plutôt la forme du terrain et facilitent l'accès aux parcelles. Le revêtement dur permet de récolter les eaux sans être ravinés. Ces démarches sont coûteuses, irréalisables sans subventions. Par exemple, à Riex, un devis de plus de 15 millions pour 52 Ha a été établi. Le coût moyen pour les propriétaires est de 7.50 frs/m2. Le coût maximum pour certains atteint 16.50 frs/m2.

6.3.3 ACCESSIBILITE ET SYSTEME DE TRANSPORTS DANS LES ZONES RURALES ET TOURISTIQUES

Les Cinque Terre ont été isolées pendant des siècles, car ils n'ont été, pendant longtemps, accessibles qu'à pied ou par la mer. Dans les années 1960, une route a été construite le long de la partie supérieure de Cinque Terre. En 1964, elle a atteint le premier village venant de La Spezia, Riomaggiore. L'inscription des Cinque Terre au Patrimoine Mondial (1997) et sa reconnaissance comme Parc National (1999) a fait considérablement augmenter le nombre de touristes et le site est menacé par le grand nombre de visiteurs et leurs déplacements en voitures. Par conséquent, le Parc National des Cinque Terre, la compagnie de chemin de fer et les coopératives de services touristiques cherchent désormais à préserver l'intégrité des villages et la campagne. L'objectif de cette démarche est de réduire l'utilisation des automobiles privées, d'accroître la mobilité collective, de réduire la pression sur les zones côtières, de renforcer le réseau de voies pédestres, en particulier dans la partie supérieure des collines. Parallèlement, le service de chemin de fer national a fermé les gares existantes dans les cinq villages. Grâce à un accord, elles ont été louées au parc national et reprises par certaines coopératives au sein du Parc (pour le service de billetterie, par exemple). Une partie des bâtiments dans les gares a été transformé en points d'information touristique. Un réseau de bus a été créé pour permettre aux visiteurs et habitants de se déplacer dans la région. Une «carte Cinque Terre» a été élaborée. Cette carte permet l'utilisation de l'ensemble des transports en commun du site et donne accès au sentier côtier. Les recettes de cette carte sont utilisées pour la préservation et la valorisation du territoire, afin de soutenir la mobilité durable et douce et de promouvoir les produits locaux.



Photo 48 - La carte et le train aux Cinque Terre (IT)

6.3.4 SIGNALETIQUE POUR UNE GESTION DURABLE DU TRAFIC

Lavaux a élaboré un système de signalisation en utilisant le réseau de transport actuel et les parkings, afin de mieux canaliser et distribuer le trafic à l'intérieur du site. La capacité réduite de certains lieux et de certaines routes a dû être prise en considération dans la démarche. Le projet est destiné à guider les automobilistes sur un parking en particulier et à les encourager à utiliser les transports publics par la suite. Cinq points régionaux ont été définis en fonction de critères tels que leur rôle dans le site du Patrimoine Mondial, leur capacité à accueillir les visiteurs et leurs infrastructures existantes. Toute la région a été prise en considération (pas seulement la zone protégée mais également les alentours) afin d'utiliser les infrastructures déjà existantes.

7. GOUVERNANCE ET PAYSAGES CULTURELS VITICOLES/LIGNES DIRECTRICES VITOUR - JUILLET 2012

(Myriam Laidet)





Photo 49 – L'Allégorie du Bon et du Mauvais gouvernement – Extraits des fresques murales réalisées par d'Ambrogio Lorenzetti entre 1337 et 1340 au Palazzo Publico, Sienne, Italie

Qu'est-ce que la bonne gouvernance d'un paysage culturel viticole ? Le Val d'Orcia inscrit au Patrimoine mondial en 2004, nous en propose un témoignage exceptionnel. Arrière-pays agricole de Sienne, redessiné et aménagé lors de son intégration dans le territoire de la ville aux XIVe et XVe siècles, il associe les qualités esthétiques d'un paysage à des systèmes agraires novateurs. L'allégorie représente les effets du Mauvais gouvernement (famine, pillage, violence, pauvreté) et ceux du Bon gouvernement (prospérité de la cité, bien-être, harmonie avec la nature). Les peintures de l'École Siennoise qui ont célébré ce paysage sont devenues des icônes de la Renaissance et ont profondément influencé le mode de penser le paysage en Europe.

Quelques siècles plus tard, les sites Unesco du réseau

Vitour partagent tous ce même engagement vis-à-vis de la communauté internationale, celui de garantir la pérennité de leur paysage culturel dont l'altération serait reçue comme une « perte pour la mémoire de l'humanité». L'enjeu n'est pas de gérer des espaces fossiles et de les transformer en «musée à ciel ouvert» mais d'encadrer leur évolution afin qu'ils continuent à vivre tout en prenant en compte les qualités patrimoniales qui leur ont valu d'être inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial.

Qu'est-ce que garantir la bonne gouvernance d'un paysage culturel viticole, aujourd'hui? Quels en sont les institutions et les outils? Au terme d'une réflexion de plus de deux ans et d'une mise en commun de bonnes pratiques, le réseau des sites Vitour propose quelques réponses.

7.1 UN CONSTAT: LA MOBILISATION DES HABITANTS POUR PROTEGER DES PAYSAGES TROP FRAGILES

Cette réflexion s'ouvre sur un constat commun à tous les sites: une prise de conscience par les habitants des dangers de la disparition de ces patrimoines paysagers et la nécessité de les protéger en sollicitant la reconnaissance de l'UNESCO.

7.1.1 DES PAYSAGES HISTORIQUEMENT TRES MENACES

Les sites du réseau Vitour ont en commun la force de leur identité paysagère et la mise en péril de cette identité.

Ils ont, tous, été exposés à des menaces violentes, la construction d'un barrage (Wachau), l'étalement urbain (Val de Loire), l'abandon des terres agricoles (Fertö-Neusiedler See, Ile de Pico, Cinque Terre), une pression touristique démesurée (Cinque Terre). Ces espaces viticoles exceptionnels sont fragiles, à la merci des aléas des marchés du vin et, surtout, des changements climatiques entraînant maladie, réchauffement, sécheresse et, à terme, une dénaturation des qualités paysagères de ces territoires.

7.1.2. DES PAYSAGES MAINTENUS GRACE A LA MOBILISATION DES HABITANTS

La prise en compte de ces paysages est, avant tout, le fruit d'une mobilisation forte des habitants (Val d'Orcia, Lavaux) et des viticulteurs (Wachau, Haut Douro, lle de Pico). Elle a entrainé un investissement de fonds publics régionaux et/ou européens pour un travail de restauration environnementale (dans le cadre de Natura 2000) et parfois paysagère (Directive paysagère du Val d'Orcia). Mais ces mesures publiques de protection des ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et paysagères) ne sont pas toujours bien comprises et se heurtent aux usages économiques contemporains.

Ce dilemme entre protection et adaptation au développement est crucial pour ces paysages viticoles dont le maintien est directement lié à leur rentabilité économique. L'investissement des professionnels de la viticulture, à l'image de l'association des viticulteurs Vinea Wachau Nobilis Districtus ou des syndicats viticoles (Val d'Orcia, Lavaux, Val de Loire, Haut Douro) rappelle leur rôle déterminant dans le maintien de l'identité paysagère des lieux.



Photo 50 - En 1983, 24 viticulteurs du vignoble de la Wachau (AU) se mobilisent pour la protection de leurs paysages viticoles menacés. Ils sont plus de 200 aujourd'hui

7.1.3 L'INSCRIPTION UNESCO, UN ENGAGEMENT DE PERENNITE

Cet effort collectif de plusieurs décennies est consacré par l'inscription UNESCO et la reconnaissance d'une «Valeur Universelle Exceptionnelle», au paysage viticole pour lui-même (Tokaj, Haut Douro, lle de Pico et Terrasses de Lavaux) ou comme partie d'un ensemble patrimonial plus large. Cette reconnaissance engage la Collectivité publique vis-à-vis de l'UNESCO à garantir la pérennité de ce paysage culturel pour le transmettre, dans son authenticité et son intégrité, aux générations futures. Cet engagement relève de la Convention du Patrimoine mondial de 1972 dont 186 états sont signataires. Il est celui d'un «développement durable» fondé sur la prise en compte des ressources patrimoniales de ces paysages labellisés.

Avec l'inscription Unesco, le principe de la protection et de la mise en valeur de ces paysages fragiles n'est plus à revendiquer ni à défendre. La question centrale devient celle de la mise en œuvre.

7.2 LA GESTION D'UN PAYSAGE CULTUREL VITICOLE ET L'INSCRIPTION UNESCO

Quels sont les outils de gestion requis par l'inscription Unesco? Comment les sites Vitour les mettent-ils en oeuvre? Quelles en sont les priorités d'action?

7.2.1 LE SENS ET LA PORTEE DE L'INSCRIPTION UNESCO

L'engagement des autorités publiques vis-à-vis du Comité du Patrimoine mondial est, avant tout, moral. Le contrôle exercé par l'autorité supranationale que représente le Centre du Patrimoine mondial est limité à une évaluation, tous les six ans, de l'état de

conservation du Bien et la menace d'une procédure de retrait de l'inscription dans le cas où le Bien serait détérioré jusqu'à perdre les caractéristiques qui avaient fondé sa reconnaissance internationale.

Néanmoins, l'Etat-partie, garant de la pérennité des sites sur son sol, a l'obligation de faire un rapport annuel de l'état de leur conservation. Par ailleurs, les sites listés doivent soumettre à l'UNESCO les projets qui pourraient avoir un impact important sur leur Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.), et en informer l'Etat. Dans ce cas, une procédure de concertation est ouverte entre les parties concernées (UNESCO et ses entités de conseil, ICOMOS et/ou IUCN, l'Etat, et les

Collectivités locales) afin de trouver la meilleure solution: cette démarche est appelée «veille active».

Chaque fois que l'UNESCO est informé, soit par l'Etat soit d'une autre façon (ONG, particulier, visiteur), d'un projet ou d'une action menée qui mette en danger la valeur du site, il est demandé à l'Etat d'établir un rapport. Si le risque est estimé sérieux, le site peut être inscrit sur la Liste des «sites en danger», ce qui est la première étape d'une radiation, et ICOMOS et/ou IUCN (pour les sites naturels et mixtes) sont sollicités pour faire une évaluation.

Depuis 2005, les dispositions se sont renforcées puisqu'il est devenu obligatoire de produire une «déclaration de valeur universelle exceptionnelle» et un plan de gestion comprenant:

- la description du Bien et l'énoncé de sa valeur universelle exceptionnelle (D.V.U.E.);
- les risques et menaces susceptibles d'impacter la V.U.E.;
- l'état des outils de protection et d'aménagement du Bien ainsi que les acteurs concernés;
- un projet de protection et de développement durable du Bien:
- un plan des actions à mettre en oeuvre;
- les mécanismes locaux et nationaux de prévision, de décision et de contrôle.

L'Etat, fédéral ou centralisé selon les pays, est responsable devant l'UNESCO mais il partage cette responsabilité avec les collectivités locales en matière de gestion territoriale. C'est pourquoi le plan de gestion demande à être approuvé par les autorités publiques locales, régionales et nationales compétentes ainsi que par le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. À ce jour, seuls 5 des 10 sites Vitour ont un Plan de gestion approuvé: Les terrasses de Lavaux (Suisse), le site lacustre transfrontalier de Fertö/Neusiedlersee (Autriche), le site de l'Archipel de Pico dans les Açores (Portugal), et le site de la Vallée du Haut-Rhin moyen (Allemagne). Le plan de gestion du Val de Loire est en cours de validation auprès des 197 collectivités concernées par l'inscription UNESCO, il sera effectif d'ici la fin de l'année 2012. La guestion du plan de gestion est devenue une priorité avec le lancement, en 2013, d'une évaluation de la gestion des sites UNESCO européens.



Photo 51 - Les terrasses de Lavaux (CH), site inscrit en 2007



Photo 52 - L'île de Pico, Archipel des Açores, site inscrit en 2004



Photo 53 - Fertö-Neusiedler See (AU), site inscrit en 2001.

7.2.2 DEUX PRINCIPES D'INTERVENTION

In Au-delà des caractéristiques juridiques du Plan de gestion, deux principes de gestion sont à retenir:

- A. L'appropriation par tous les acteurs privés et publics ainsi que par les habitants de valeurs culturelles du Bien, ce qui suppose:
- un approfondissement de la connaissance des éléments constitutifs de cette Valeur Universelle Exceptionnelle avec le soutien des actions de recherche (histoire de la construction de ces paysages, approches agronomiques, etc...)



Photo 54 - Vallée du Haut-Rhin moyen (D), site inscrit en 2002.

- une médiation auprès de tous les publics, habitants, visiteurs et jeunes publics, fondée sur une politique éducative (kits pédagogiques), éditoriale (production de guides) et évènementielle (expositions, journées Patrimoine Mondial).
- B. La régulation des évolutions de ce paysage en lien avec la Valeur Universelle Exceptionnelle des lieux: Il s'agit de traiter de la question de l'insertion patrimoniale et paysagère de tout nouvel aménagement architectural et paysager ainsi que toute adaptation des pratiques agriculturales aux attentes contemporaines. L'examen de la compatibilité d'un projet avec la VUE suppose la mise en place:
- d'un dispositif de conseil composé d'experts auprès des décideurs économiques et des collectivités gestionnaires du territoire.
- des projets pilotes pour expérimenter de nouvelles formes de gouvernance.

Ces deux principes de gestion d'un paysage culturel demandent, avant tout, une structure d'ingénierie dédiée au site qui ait en charge, l'animation du site et la mise en oeuvre de l'inscription. Ce rôle de gestionnaire de l'inscription est complémentaire de celui des représentants de l'Etat qui exercent, au nom de leur responsabilité engagée vis-à-vis de l'UNESCO, un rôle de veille et de contrôle des résultats des actions conduites.

7.2.3 LA PLUS-VALUE PAYSAGERE, UN ATOUT POUR L'AVENIR DE LA VITICULTURE

La prise en compte de la gestion paysagère d'un site est devenue un argument économique déterminant pour penser l'avenir de ces territoires viticoles, notamment l'appropriation des valeurs culturelles et la maitrise de l'évolution de ces espaces:

- A. Ces paysages viticoles sont l'expression de civilisations multiséculaires du vin, originales, uniques, et surtout non-délocalisables car spécifiques à une géographie et une histoire, à l'esprit du génie du lieu et sa réinterprétation au fil des générations. L'affirmation de ces singularités est une réponse à l'internationalisation de la production et à la standardisation de certaines formes de consommation. Rendre compréhensible à un large public la complexité d'un paysage viticole est devenu un atout vital pour vendre les fruits de ce paysage.
- B. La maîtrise de l'évolution de ces paysages est aussi fondamentale. Il s'agit, à la fois, de pérenniser l'outil de production que représente la vigne, de la défendre du mitage urbain et de la déprise agricole et surtout, de promouvoir des pratiques culturales environnementales comme garanties d'une production de qualité. La gestion écologue des terres, la qualité architecturale des bâtiments, la prise en compte des

qualités paysagères «des terroirs» sont devenus des arguments économiques pour défendre une viticulture européenne de plus en plus concurrencée par celle du nouveau monde.



Photo 55 - la Coulée de Serrant: une des expressions reconnues du paysage culturel viticole du Val de Loire



Photo 56 - le paysage culturel du Val de Loire un "monument de nature et culture" des fronts patrimoniaux de Loire et de vastes aires viticoles sur les coteaux de la Loire

La prise en compte du paysage culturel, cette plus – value, demande une mise en réseau de tous les décideurs publics et privés ainsi que l'implication des habitants. Le Plan de gestion fournit ce cadre d'orientation qui articule les intérêts marchands, notamment viticoles (négociants et producteurs) aux objectifs de sauvegarde de valeurs culturelles, environnementales et paysagère d'un territoire, objectifs défendus par les habitants.

La bonne gestion d'un paysage culturel ne peut s'imaginer sans l'adhésion de tous, habitants et décideurs d'un même territoire, à un même projet culturel de développement durable. La qualité de cette gestion conduit inévitablement à une esthétique paysagère. Ces principes, expérimentés à la Renaissance sont les mêmes que ceux recommandés, aujourd'hui, par la Convention européenne du paysage.

7.3. GOUVERNANCE ET PRIORITES DE GESTION DES SITES VITOUR

7.3.1. DES FORMES DE GOUVERNANCE

Les gouvernances mises en place dans les sites reflètent la grande diversité institutionnelle de l'Europe ainsi que la diversité des enjeux économiques viticoles. Tous les sites Vitour ont un dispositif dédié de gestion qu'il est possible de regrouper en deux grands types:

- le dispositif «institutionnel», porté par la Collectivité publique, nationale et/ ou régionale (France, Italie, Suisse, Portugal) dans lequel l'équilibre entre les pouvoirs publics centralisés et décentralisés est spécifique à chaque pays. Le fonctionnement de ces dispositifs et leurs actions sont financés dans le cadre de politiques publiques, nationales et territoriales.
- Un dispositif «communautaire», porté par des groupements d'intérêts qui bénéficient du soutien des pouvoirs publics régionaux (Allemagne, Autriche, Hongrie). Les actions menées par ces dispositifs sont financées notamment par des cotisations de leurs adhérents dont ils sont les prestataires.

Ces structures ont, toutes, des rôles d'animation, de sensibilisation, d'appui aux montages de projets et d'expertise mais elles n'abordent pas, de la même façon, les intérêts des acteurs économiques, notamment ceux des filières professionnelles viticoles et touristiques. Dans le cas d'un dispositif «communautaire», ils sont impliqués directement dans la gestion paysagère en qualité de décideurs au sein des comités de pilotage alors que, dans le cas d'un dispositif «institutionnel», ils sont consultés par l'Etat, porteur d'une stratégie collective de développement sur le moyen et long terme.

La bonne gestion d'un paysage est-elle une démarche qui se construit, prioritairement, au fil des volontés des décideurs ou, avant tout, la mise en application d'un cadre d'orientation fondé sur un projet territorial de long terme ? Chaque site propose une réponse qui est un compromis entre ces deux approches. Ce compromis est, aussi, le résultat de l'échelle d'intervention: la gestion des 987 ha du site de l'île de Pico (Archipel des Açores) ne peut qu'être que très différente de celle des 24 600 ha du site du Haut Douro. Enfin, les zones de grande production viticole (Haut Douro, Tokaj, Val de Loire) n'ont pas les mêmes priorités que les sites où la production viticole a plus une valeur patrimoniale emblématique qu'une valeur économique déterminante (Ile de Pico, Cinque Terre). Dans les premiers cas, la gestion paysagère devra arbitrer des conflits entre la rentabilité de l'économie viticole et celle de maintien des paysages patrimoniaux alors que la question centrale des autres sites sera celle de la recherche de ressources agricoles alternatives pour lutter contre le déprise et l'abandon des vignes.



Photo 57 - L'architecture paysagère du Haut Douro(PT) l'optimisation des modes de production viticole entraîne un renouveau de la composition paysagère

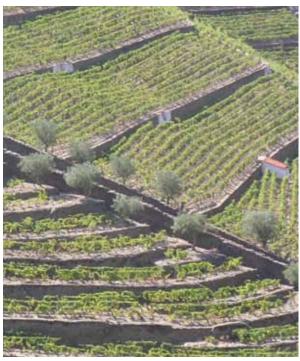


Photo 58 - L'architecture paysagère du Haut Douro (PT), le résultat d'une recherche d'équilibre entre production et maintien du patrimoine paysager

Ces gouvernances, différentes selon les enjeux économiques de production viticole et les cultures institutionnelles et administratives, s'accordent sur un même constat, la nécessité de prendre en compte le patrimoine paysager pour en faire le fil conducteur du devenir économique de ces territoires.

Photo 59 – Le paysage avant la remise en culture des vignobles abandonnés de Kaub (Château-fort de Gutenfels) (DE)

Photo 60 – Le paysage après la mise en place du projet de restauration paysagère du site de la Vallée du Haut-Rhin moyen (DE)



Photo 61 – La réintroduction de chevaux sauvages sur les bords de lac de Fertö Neusiedlersee (AU)

7.3.2 LES BONNES PRATIQUES CREATRICES DE PLUS-VALUES PAYSAGERES

Quelles sont les bonnes pratiques créatrices de plusvalues paysagères ? Le recueil d'expériences réalisé dans le cadre du projet Vitour Landscape fournit les réponses suivantes:

7.3.2.1. LES MUTATIONS AGRICOLES RESPEC-TUEUSES DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEP-TIONNELLE DU LIEU

On note d'importantes actions de restauration paysagère viticole (la restauration des vignobles terrassés de la Vallée du Haut-Rhin moyen) et plus largement agricoles (la restauration des prairies alluviales et le développement du pastoralisme en Val de Loire et Fertö-Neusiedlersee) ou la mise en place d'une diversification culturale pour entretenir le paysage avec la réintroduction de la culture de la cerise (Vallée du Haut-Rhin moyen, Fertö-Neusiedlersee) ou des plantes aromatiques (Cinque Terre). Ces mutations s'accompagnent de mesures agro-environnementales afin de maintenir, voire d'enrichir la biodiversité de ces espaces. Ces mutations agricoles sont souvent encadrés par une action publique foncière (observatoire, préemptions, portage public du foncier).

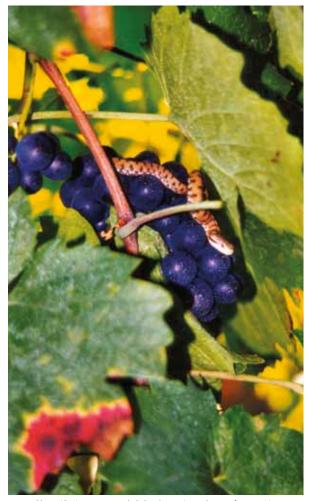


Photo 62 – La protection de la biodiversité avec les certifications Vitiswiss et Vinatura à Lavaux (Suisse)

7.3.2.2. LA REGULATION DES EVOLUTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES

L'amélioration de la qualité architecturale et paysagère est le second axe commun à tous les sites prenant appui sur les politiques publiques réglementaires et incitatives ainsi que sur des démarches de projets (concours d'aménagement sur les espaces publics fluviaux, rives et belvédères sur le fleuve (Wachau, Val de Loire, Vallée du Haut-Rhin moyen), guides architecturaux et paysagers (Vallée du Rhin, Val d'Orcia, Cinque Terre). L'accent est souvent mis sur la participation des habitants consultés dans les choix d'aménagement. La Suisse va plus loin: chaque grand projet fait l'objet d'un référendum, pratique encore insuffisamment utilisée dans les autres pays de l'Europe.

7.3.2.3. LA MEDIATION A VOCATION TOURISTIQUE

On constate un renforcement des outils de médiation et des stratégies de signalétiques dédiées impliquant les habitants devenus ambassadeurs de leur territoire auprès des visiteurs. Cette implication locale participe au renouvellement de l'offre touristique: projets associant découverte des patrimoines viticoles (paysage de vigne, patrimoine bâti, savoir-faire), qualité des hébergements et de la restauration et mise en réseau des professionnels du tourisme, de la viticulture et les gestionnaires de biens culturels (châteaux, abbayes, musées, ...)



Photos 63 et 64 - Depuis 2005, l'interprofession des vins de Loire organise chaque année un week-end de découverte des paysages de vignes. Les parcours définis et animés par les viticulteurs accueillent et plus de 5,000 personnes, habitants et visiteurs. Certains circuits ont été équipés d'une signalétique afin de les utiliser toute l'année



7.4. RECOMMANDATIONS POUR UNE GOUVERNANCE ADAPTEE A LA GESTION D'UN PAYSAGE CULTUREL VITICOLE.

Cette revue synthétique de l'action menée par les sites du projet Vitour Landscape, se conclut sur quelques recommandations en matière de gouvernance d'un paysage culturel viticole.

Il nous semble que l'action ne peut garantir la pérennité d'une qualité paysagère qu'à la condition qu'elle prenne en considération et en même temps, les quatre points suivants:

- La connaissance et la protection des éléments structurants du paysage, notamment les caractéristiques géomorphologique et anthropologiques qui ont façonné les représentations paysagères labellisées par l'inscription UNESCO.
- L'appropriation de ces caractéristiques par les habitants et les décideurs afin d'élargir la compréhension de ce qui fait la qualité paysagère et patrimoniale d'un site de l'individu à la Collectivité et construire une culture commune publique.
- Une stratégie de développement durable du territoire qui définit les conditions de compatibilité des nouveaux projets avec les éléments structurants de la composition paysagère patrimoniale.
- Une mise en œuvre des projets associant les habitants, car ils sont les usagers du paysage et les premiers

acteurs de leur entretien et de leur transmission aux générations suivantes.

Cette gouvernance ne peut être que le fait d'une action publique portée par un dispositif institutionnel ou communautaire, solidaires dans des valeurs communes portées par une esthétique paysagère.

En Val de Loire la gestion des 6 000 ha de paysages historiques viticoles est prise en compte dans le cadre d'un partenariat associant le gestionnaire du site, la Mission Val de Loire à l'Interprofession des vins de Loire, Interloire, pour des actions de recherche (les corrélations ou non entre les paysages patrimoniaux et les vins les plus réputés) et de partage de la connaissance (colloques, séminaires, journées d'études), des actions d'oenotourisme et de protection (Zones Agricoles Protégées).

Le Plan de gestion du site Val de Loire va consolider ces principes en généralisant leur application à tout le territoire, au nom d'un projet culturel collectif de devenir de ces espaces. Cette éthique paysagère est celle de « la charte internationale de Fontevraud». Mise en place en 2003, elle rassemble, progressivement, les vignobles nationaux et internationaux qui partagent les mêmes préoccupations de défense de cet héritage paysagé et patrimonial multiséculaire.

8. CONCLUSIONS (Roberto Vezzosi)

8.1 LE ROLE DE LA CONNAISSANCE

Pour mener à bien une politique efficace de protection et mise en valeur des paysages viticoles dans les sites UNESCO il faut conjuguer les objectifs à atteindre avec une connaissance approfondie de la situation sur laquelle mener les action prévues. Seule une connaissance détaillée du territoire peut garantir l'efficacité des actions de protection et de mise en valeur.

Le thème sur lequel se fonde la déclinaison des politiques paysagères et d'aménagement du territoire est le défi d'une complexité, qui tient au caractére multiple et à l'éparpillement des parties prenantes, directement liée au processus de création et de transmission des connaissances.

Dans un nouveau modèle de gouvernance qui associe l'apport des acteurs et des habitants, la connaissance joue un rôle charnière, en tant qu'instrument d'échange et de consensus; et encore, dans ce but, il faut que sa transmission soit facile.

Tout d'abord, il faudrait sensibiliser davantage le public général aux thèmes du paysage dans le sens le plus large du terme, en tenant compte de ses valeurs écosystémiques, identitaires, affectives,, symboliques et culturelles, mais aussi fonctionnelles et économiques. Une analyse précise des conditions que connaît à ce jour l'agriculture met en relief toutes les fonctions qui com-

posent la fragile mosaique d'un paysage dont on reconnaît la valeur exceptionnelle. Le vrai défi à relever réside dans la définition de méthodes et d'outils novateurs que les habitants et les acteurs locaux pourront utiliser pour encourager la création partagée des connaissances, basée sur leurs sensibilités et compétences.

La complexité du phénomène rural demande avec urgence que de nouveaux talents s'appliquent aux démarches d'analyse et de gestion, décisionnelles et de planification; les aménageurs du territoire et les décideurs politiques qui s'ccupent de ces démarches a ce jour doivent apprendre l'art d'écouter et de communiquer avec tous les acteurs. Non seulement la connassance se doit d'être partagée, elle doit également être régulièrement et aisément mise a jour, ainsi que trouver un nouvel essor au moyen de nouveaux instruments, tels que l'analyse spatiale des informations territoriales qui permet d'associer la gestion technique et administrative et la simulation des effets causés par la mutation du territoire. Le SIG (Système d'information géographique) est le système le plus efficace pour ce type d'analyse et permet une mise à jour continue et un flux de données règulé: il est par conséquent un outil indispensable pour la gestion des mutations du territoire et le contrôle de ses repercussions.

8.2. LA NECESSITE DE PARVENIR A LA DEFINITION DES POLITIQUES PAYSAGERES PAR LE BIAIS DE LA CONSULTATION ET LA PARTICIPATION ACTIVE DE TOUTES LES PARTIE PRENANTES

La caractéristique principale des instruments de gestion du paysage rural relève plutôt de la persuasion que de la presciption; il s'agit de ce que l'on appelle l'"incitation morale" qui veut influencer et produire les actions désirées, sans recourir à la rigueur de normes et de règlements. On sait bien que les collectivités locales n'ont qu'une influence très limitée sur les règlements et l'aménagement des cultures aux fins de la protection du paysage. Un programme-guide efficace devrait impliquer les agriculteurs, qui transforment constamment le paysage par leurs actions et qui sont souvent poussés par la nécessité de maîtriser les coûts et d'améliorer la la productivité. Il est donc important de créer un lieu où les exploitants agricoles et les experts puissent débattre, un forum où impliquer et donner la parole aux experts locaux et aux résidents dont les intérêts, parfois, peuvent différer de ceux des agriculteurs et qui, abstraction faite des questions économiques, considèrent le paysage comme une composante de leur vie.

A ce point-là, les deux parties que l'on pourrait dénommer Insider et Outsider, interne et externe, reviennent au premier plan: le heurt des positions exprimées pourrait provoquer des conflits sur la gestion du territoire – en opposant la primauté de l'identité (fonctionnelle pour l'organisation sociale) à celle des loisirs.

Les parties prenantes devraient pouvoir débattre dans le détail du contenu de toute politique et stratégie paysagère au cours d'un processus de participation qui, tout en étant formel, se doit d'être ouvert et élargi.

Après avoir partagé les objectifs et les stratégies de gestion du paysage, il serait souhaitable de regrouper un répertoire commun de bonnes pratiques, au lieu de créer des règles et des interdictions. Ainsi, chaque acteur impliqué dans la démarche pourrait faire référence au repertoire, suivant son expérience, et, le cas échéant, ses besoins.

Pour conclure, une bonne gestion (et une connaissance approfondie) implique des relations de collaboration entre les collectivités locales et les groupements d'acteurs auxquels on aura confié des tâches de gestion à accomplir.

Il serait avisé de formuler des politiques cohérentes à plusieurs niveaux de la gouvernance du territoire, pour adapter les actions des acteurs les plus actifs et participatifs aux mutations du paysage, voire envisager diverses incitations.

8.3 COMMENT DONNER UN NOUVEL ESSOR À L'ACTIVITE ENTRE-PRENEURIALE LOCALE ENRACINEE AU TERRITOIRE ET NOVATRICE

Il est évident que les différences socio-économiques importantes existantes entre les territoires partenaires de VITOUR rendent plus difficile, sinon impossible, l'adoption d'outil d'aide qui soient valables pour des situations aussi différentes. Pourtant, le choix d'appeler les compétences au niveau local peut apparaître comme une stratégie visant à atteindre un niveau de développement économique et de croissance sociale et culturelle.

Les petites et moyennes exploitations agricoles, ou n'importe quelle entreprise de service ou associée peuvent renforcer les racines du développement économique découlant d'une activité viticole florissante et améliorer la qualité du territoire, en attrirant de nouveaux investissements.

Compte tenu de ce qui précède, encourager l'implication de deux catégories d'acteurs est de mise: ceux qui sont déjà actifs dans le secteur et qui vont produire des biens de haute qualité et les vendre au détail, et ceux qui ne jouent pas un rôle actif mais qui, en s'appuyant sur leurs nouvelles compétences, pourraient contribuer à tisser des liens entre la filière de

production agricole et les acteurs intéressés à la qualité provenant du terroir et du paysage et qui comptent sur des entreprises jeunes et novatrices.

Les productions complémentaires typiques (élevage, production maraîchère ou fruitière, sylviculture, oenogastronomie en général) ainsi que les activités de service de pointe (expertises, services environnementaux, centres de formation, artisanat) élargissent la base de production des lieux en rapprochant les entreprises de leur territoire d'appartenance. De plus, le nombre croissant d'entreprises dans la filière de production témoigne de la valeur d'une production agricole compétitive et de haute qualité. Le nombre croissant de ces deux types d'entrepreneurs illustrés ci-dessus propose une nouvelle approche à la profession de viticulteur et vigneron, en mesure de rapprocher le monde de la production du territoire, suivant le concept de terroir. Cette nouvelle démarche pourrait impliquer la création de clubs, coopératives, syndicats ou associations pour attirer de nouvelles formes d'investissement et financement au profit de la pérennisation écologique et paysagère.

8.4 COMMENT METTRE EN OEUVRE LES POLITIQUES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les exploitations agricoles font face à des conditions complexes qui demandent des réponses durables et efficaces, en partant de la donnée de fond que la qualité environnementale est un concept complexe qui va au delà de la pure et simple délimitation de zones naturelles et en tenant compte également de la nécessité d'améliorer les conditions de la biodiversité et de la connectivité environnementale dans leur ensemble. Les liens existants entre la culture de la vigne et la protection du territoire sont éclatants. Dans les zones anthropisées, en particulier, il faut intervenir pour éviter des déséguilibres supplémentaires dans la relation multivariée homme-société-environnement, dans le cadre d'une politique générale du territoire qui attache à la viticulture un rôle complémentaire de gestion des forêts et de la faune ainsi que de la protection contre les risques hydrogéologiques et la pollution.

Si le cadre de vie et le monde de la production sont intégrés, il est possible d'établir des objectifs communs pour rénover l'environnement. Les collectivités locales, les entreprises, les agriculteurs et la population doivent se voir attribuer la possibilité de faire non seulement leurs choix en termes d'aménagement et d'investissement, mais aussi pour ce qui est de la qualité de l'aménagement du territoire et, surtout, s'impliquer dans la gestion quotidienne et le maintien des ressources paysagères. Au lieu de se borner tout simplement à défendre l'excellence de l'environnement, ces acteurs sont appelés à mobiliser leurs ressources et leurs idées pour

réviser et corriger les facteurs spécifiques en amont de la dégradation et de l'appauvrissement social, biologique et paysager.

Non seulement la ré-introduction du concept de durabilité des terrains agricoles va de pair avec les objectifs de protection des valeurs du patrimoine de l'UNESCO, elle se superpose également aux intérêts des agriculteurs. La conscience des risques d'érosion, par exemple, fait partie de l'acquis culturel des exploitants, et la question des substances fertiles qui sont arrachées au sol à cause du ruissellement est épineuse; si l'érosion n'est pas arrêtée avant d'atteindre les couches non arables (rocheuses ou stériles) les structures agronomiques et environnementales, cela pourrait entraîner des coûts énormes et des conséquences irréversibles.

Les mutations recentes dans la production viticole tendent à augmenter la dimensions des vignobles, ce qui réduit la connectivité écologique et la diversification de la végétation entre les cultures.

Les zones les plus adaptées à la culture de la vigne sont souvent caractérisées par la présence de mosaiques agricoles et agro-forestières complexes, parsemées de facteurs de biodiversité (haies, arbres en rangées ou isolés) qui sont, d'après la définition del l'UE, des zones agricoles à haute valeur naturelle; elles représentent les éléments clé du système écologique et régional en tant que zones tampon par rapport aux zones naturelles et aux habitats avoisinants. En outre, à part les dispositions relatives à la qualité du produit et à la productivité

en général, la viticulture et la production doivent tenir compte de l'impact sur la santé et sur l'environnement, au niveau local et territorial. L'emploi de certains produits phytosanitaires ainsi que la gestion des terres agricoles (en termes de production de déchets et de l'écoulement des effluents) sont soumis à des dispositions de plus en plus rigoureuses en matière d'environnement et de santé des consommateurs.

Lorsque l'on a recours à des techniques compatibles avec le paysage historique et le respect de la qualité des ressources naturelles de base (eau, terre, écosystème), la production d'aliments sains, sûrs, locaux et de haute qualité peut être considérée, en tant que telle, comme une mésure de politique de développement du secteur. L'analyse de l'environnement, qui est à la base de la durablité, justifie souvent une approche transversale et interdisciplinare, fondée sur la prise en compte des externalités negatives et positives...Si l'on applique ce concept de durabilité à la viticulture, il faudra tenir compte non seulement du facteur économique de la propriété agricole mais aussi de tous les effets économiques induits (externalités) relatifs à des causes indirectes (tourisme, prévention des incendies et des risques

hydrogéologiques, aménagement du territoire) ainsi que des conséquences négatives (pollution des eaux et des cours d'eau,). Ces constats devraient pousser à la création de fonds publics régionaux, nationaux et européens sans lesquels quelques secteurs viticoles (ceux qui se trouvent dans des milieus économiques les moins rentables) risquent de disparaître. La protection de l'environnement, qui revêt des aspects techniques, réglementaires et sociaux, est progressivement intégrée par la plupart des exploitations viticoles de haute qualité, dans le cadre de leur développement technique et cenologique. Bref, une politique paysagère efficace se distingue par une savante combinaison de stratégies de sauvegarde, protection et coopération.

Même dans ce cas-là, la prise de conscience progressive de la complexité du phénomène biologique et le professionalisme du secteur devraient être pris en compte: il s'agit d'éléments qui vont contribuer, dans l'avenir, au développement d'une viticulture et d'une production durables. La première sera d'autant plus indispensable, que le vin est fortement lié à une approche culturelle, qui rejoint de plus en plus les préoccupations environnementales.

8.5 COMMENT INTERPRETER LE ROLE MULTIFONCTIONNEL DE L'AGRICULTURE DANS LES DIFFERENTS PAYSAGES

Tout en analysant le caractère multifonctionnel de la viticulture, il faut prendre en compte de la disparité des situations et des forces écionomiques à l'œuvre entre les partenaires VITOUR.

Le sujet de la multifonctionnalité croise celui des risques et de problèmes spécifiques qui mériteraient une analyse exaustive dans chaque contexte.

Il s'agit d'évaluer les atouts et les faiblesses de divers milieux ruraux, ou plutôt la présence de ressources fragiles sous-évaluées (atouts) ou à risque du fait de certaines pressions (environnementales, économiques, sociales, infrastructurelles, ...). Dans la chaîne de production reliant la culture de la vigne, la culture tout court, l'environnement, la nutrition, l'hospitalité rurale, les produits locaux et l'artisanat, quelques régions dépendent encore, en majeure partie, du tourisme qui est leur moteur économique principal, tandis que d'autres peinent à créer un réseau d'activités et de services. Les ressources culturelles et environnementales peuvent attirer le tourisme, mais elles ne sont pas optimisées; pour tirer des bénéfices de ces pôles d'attraction, Il est nécessaire d'offrir une série de services, considérés comme des facteurs incitatifs.

Parmi ces facteurs, on rappellera les plus importants: l'accessibilité et la présence d'un système d'accueil; le premier vise à fournir un système de transports et de signalisation routière permettant d'arriver à destination. Le second comprend la restauration et la dégustation, étroitement liées à la production du vin et d'un système de mise en réseau des acteurs qui agissent sur le territoire. Dans tous les cas, il est indispensable de:

 promouvoir la coordination entre les différents acteurs: le produit touristique dans les zones de production et de culture de la vigne inscrites au patrimoine de l'UNESCO soulève des aspects délicats et suppose une très forte intégration avec les autres secteurs; en ce sens les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer, en tant que coordonnateur, à la bonne échelle, dans la promotion, la formation et la coopération entre les entreprises privés;

- favoriser la participation des habitants qui, dans un contexte à faible densité démographique, devraient pouvoir tirer profit des services offerts aux touristes et d'une revitalisation économique et sociale du territoire, au lieu de n'en subir que les effets négatifs;
- organiser quelques services de base (par exemple, l'écoulement des ordures ménagères, la voirie et le système de transports locaux, les services d'information, les réseaux d'infrastructures en général);
- établir un plan de mobilité qui satisfasse aux besoins de déplacement des visiteurs et garantisse les exigences des habitants en termes de santé et de sécurité et, en même temps, préserver l'équilibre entre les demandes de développement du système d'accès et la protection des ressources environnementales et paysagères.

Pour conclure, on réaffirme l'importante nécessité de la prise en compte de l'entretien, la gestion et la préservation de l'environnement, et des paysages viticoles en tant que composantes fondamentales du patrimoine culturel, et qui renforcent le rôle mutliculturel joué par la viticulture et la production de vin. Ce nouveau rôle pourrait être l'occasion d'un rapprochement positif entre écologie et territoire. En tout état de cause, l'entretien et la gestion de l'environnement sont liés à la création ou à la présence d'infrastructures garantissant la continuité et la participation active des agriculteurs, qui sont les principaux acteursdu paysage.

BIBLIOGRAPHIE

AVANT-PROPOS ET INTRODUCTION

AUDRERIE Dominique, SOUCHIER Raphaël, VILAR Luc, Le patrimoine mondial, Paris: P.U.F., 1998

BERLAN-DARQUÉ M., LUGINBÜHL Y., TERRASSON D. (sous la dir. de), Paysages: de la connaissance à l'action, Paris: Quæ, 2008

BATISSE, Michel, et BOLLA, Gérard, L'invention du «patrimoine mondial», Les Cahiers d'Histoire, Paris: AAFU (Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco), 2003 (Cahier n° 2).

BLAKE Janet, «On defining the Cultural Heritage», The International and Comparative Law Quarterly, vol. 49, n° 1, 2000, p. 61-85.

BIAGIOLI, Giuliana, I paesaggi UNESCO tra eccezionalità e quotidianità. Gli effetti economici dell'iscrizione nella WHL in termine di aumento del turismo e di plusvalore simbolico, dans «Siti. Trimestrale di attualità e politica culturale», a. IV, n, 3, 2008, pp. 28-33.

BIAGIOLI, Giuliana Le Parc national de Cinque terre, dans Valeurs universelles, valeurs locales: pour qui, pour quoi un site est-il grand?, Paris: ICOMOS France-Ministère de l'Ecologie, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la mer, pp. 151- 157

BRIFFAUD Serge, «Le paysage comme patrimoine. Réflexion sur l'histoire récente d'une patrimonialisation des apparences», dans Le regard de l'Histoire, Emergence et évolution de la notion de patrimoine au cours du XXème siècle, Actes des Entretiens du patrimoine, Paris: Fayard, 2003, p. 243-252.

BROCHOT Aline, CROS Zsuzsa, LUGINBUHL Yves, Analyse comparative de la construction sociale et territoriale du patrimoine dans les vignobles de Champagne et de Tokaj (Hongrie), Strates/ Ministère de la Culture-Mission du Patrimoine Ethnologique, 1997,111 p. + annexes.

GAMBINO Roberto, Conservare innovare. Paesaggio, ambiente, territorio, Turin: Utet Libreria, 1997. «Cultural Landscapes: the challenges of Conservation», World Heritage Papers 7, Paris:Unesco, World Heritage Centre, 2003.

GRAVARI-BARBAS Marie (dir.), Habiter le patrimoine: Enjeux, approches, vécu, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2005, 618 p.

JOKILEHTO Jukka et al., «What is OUV? Defining the Outstanding Universal Value of Cultural World Heritage Properties», Monuments and Sites, n°XVI, 2008 (ICOMOS). Les paysages culturels viticoles, ICOMOS, 2004

MERODE Eléonore De, SMEETS Rieks et WESTRICK Carol (sousla direction de), «Linking Universal and Local Values: Managing a Sustainable Future for World Heritage», World Heritage Paper 13, Paris: Unesco, Centre du Patrimoine mondial, 2004

Paysages de vignes et de vins. Patrimoine-Enjeu-valorisation, Colloque international, Abbaye Royale de Fontevraud, 2,3, et 4 Juillet 2003, InterLoire, Pôle Technique, 2003

BRIFFAUD, Serge, Paysages d'exception, paysages au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du PatrimoineMondial,https://pdd.cemagref.fr/resultats_projets. World Heritage 2002. «Heritage commun, responsabilité commune» Colloque international organisé par le centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et le Regional Bureau for Science in Europe (ROSTE) sous l'oegide du gouvernement italien à l'occasion du 30ème anniversaire de la convention sur le Patrimoine Mondial, Fondation Cini, île de San Giorgio Maggiore, Venise, Italie,14–16 novembre 2002., UNESCO, Centre du Patrimoine Mondial, Paris 2003

CHAPITRE 03 "SYSTEME ECOLOGIQUE"

BESIO M. (2002), Il vino del mare; il piano del paesaggio tra i tempi della tradizione e i tempi della conoscenza, Marsilio, Venise ISBN 8831779818

INGEGNOLI V., PIGNATTI S. (1996), L'ecologia del paesaggio in Italia, Città Studi Edizioni, Turin ISBN 8825101104

MAGNAGHI A. (édité par, 2007) Scenari strategici. Visioni identitarie per il progetto di territorio, Florence, Alinea ISBN 978-88-6055-1

MCHARG I. (2007), Progettare con la natura, Franco Muzzio Editore, Padoue ISBN 978-88-7413-152-5 McHarg I. (1969), Design with nature, Doubleplay & Company, Inc. Garden City, New York

MARCHESE F., MARCHESE S. (2005), "Valorizzazione del patrimonio agricolo e trasformazione degli agroecosistemi" dans Urbanistica Informazioni n°200 mars-avril, pp. 29-31

TODARO V. (2010), Reti ecologiche e governo del territorio, Franco Angeli, Milan ISBN 9788856825008

CHAPITRE 04 L'ORGANISATION AGRAIRE/RURALE DE L'ESPACE, LA PRODUCTION ET LA PRODUCTI-VITE: SES TRAITS CARACTERISTIQUES

AZZARI M., ROMBAI L. (1991), "I quadri paesaggistici delle regioni collinari" dans Greppi C., sous la direction de, I paesaggi delle colline, Marsilio, Venise.

BALDESCHI P. (2010), "Introduction", dans F. Lucchesi édité par, "La carta del Chianti", Passigli, Florence.

CARTA M. (2011), "La rappresentazione nel progetto di territorio", Firenze University Press, Florence.

LUCCHESI F. (2010), "Il quadro conoscitivo", dans F. Lucchesi édité par, "La carta del Chianti", Passigli, Florence.

SERENI E., (1961), "Storia del paesaggio agrario italiano", Laterza, Rome-Bari.

SECCHI B. (1988), "Siena", Casabella 545.

TOSCO C. (2007), "Il paesaggio come storia", Mulino, Bologne.

CHAPITRE O5 "DEVELOPPEMENT URBAIN ET AR-CHITECTURE VERNACULAIRE

Initiative Baukultur für das Welterbe Oberes Mittelrheintal (Hrsg.) (ohne Jahr): Leitfaden Baukultur. Anregungen, Tipps und Ideen für das Bauen im Welterbe Oberes Mittelrheintal. Koblenz (D) Initiative Baukultur für das Welterbe Oberes Mittelrheintal (Hrsg.) (ohne Jahr): Leitfaden Farbkultur. Analysen und Anregungen für das farbliche Gestalten im Welterbe Oberes Mittelrheintal. Koblenz (D)

LES PARTENAIRES DU PROJET VITOUR LANDSCAPE



PARCO NAZIONALE DELLE CINQUE TERRE

Italie (Chef de file) www.parconazionale5terre.it



VEREIN WELTERBE FERTÖ-NEUSIEDLER SEE

Autriche (Partenaire No. 2) www.welterbe.org



SYNDICAT MIXTE INTERREGIONAL " MISSION VAL DE LOIRE"

France (Partenaire No. 3) www.valdeloire.org · www.paysagesduvaldeloire.fr



ARBEITSKREIS WACHAU REGIONALENTWICKLUNG

Autriche (Partenaire No. 4) www.arbeitskreis-wachau.at · www.wachau-dunkelsteinerwald.at · www.vinea-wachau.at



ZWECKVERBAND WELTERBE OBERES MITTELRHEINTAL

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Allemagne} & (Partenaire No. 6) \\ www.welterbe-oberes-mittelrheintal.de \cdot www.welterbe-mittelrhein.de \\ \end{tabular}$



COMUNE DI MONTALCINO

Italie (Partenaire No. 7) www.montalcinonet.com · www.parcodellavaldorcia.com



COMISSÃO DE COORDENAÇÃO E DESENVOLVIMENTO REGIONAL DO NORTE

Portugal (Partenaire No. 8) www.ccdr-n.pt/emd



COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LAVAUX

Suisse (Partenaire No. 10) www.lavaux-unesco.ch



TOKAJ HEGYALJA, TAKTAKÖZ, HERNÁD VÖLGYE IDEGENFORGALMI ÉS KULTURÁLIS EGYESÜLETE

Hongrie (Partenaire No. 11) www.tokaj-turizmus.hu



AZORINA - SOCIEDADE DE GESTÃO AMBIENTAL E CONSERVAÇÃO DA NATUREZA, S.A.

Portugal (Partenaire No. 12) parquesnaturais.azores.gov.pt

 $www.vitour.org \cdot http://db.vitour.org \cdot http://my.vitour.org$

Emmanuel Estoppey

Gestionnaire du site de Lavaux, inscrit au Patrimoine Mondial depuis 2007, et membre du comité des associations des sites suisses patrimoine de l'UNESCO.

Filinto Girão

Architecte, licencié à l'école d'Architecture de l'Université de Porto, SAUP (1995), boursier de la Fondation Gulbenkian en 1986/88. Master en méthodologie pour l'intervention dans le patrimoine architectural du SAUP (2007). Depuis 1996 il travaille pour la commission de coordination e développement régional du Portugal du Nord (CCDR-N), et a développé des compétences en matière de gestion du territoire et du patrimoine culturel. Depuis 2008 est membre du groupe des chargés de mission du Douro.

Francesco Marchese

Diplomé en Sciences Environnementales, dans son activité professionnelle et de recherche il se penche sur la gestion et l'aménagement du paysage; il collabore avec le Parc National des Cinque Terre, avec la Faculté d'Architecture de Gêne et avec l'IRTA Leonardo de l'Université de Pise. Il a participé a des projets européens ainsi qu'à des recherches au niveau national et international sur la gestion et la représentation du paysage, en s'intéressant tout particulièrement aux paysages culturels classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Giuliana Biagioli

Professeur d'Histoire de l'économie à l'Université de Pise, elle préside ll'institut de recherche su l'environnement et le territoire (IRTA) Leonardo. Curriculum studiorum: Scuola Normale Superiore de Pise; London School of Economics. Sujets d'intérêt principaux: histoire de l'agriculture, histoire des paysages culturels, histoire de la démographie, sociologie. Ses recherches se basent surtout sur les sources non publiées avec une approche multidisciplinaire. Ella a participé et promu plusieurs projets concernant les sociétés rurales et les paysages historiques dans l'Europe continentale du XVIIIème au XXème siècle.

Jeanne Corthay

Elle travaille depuis 2 ans pour le site de Lavaux Patrimoine Mondial de l'UNESCO et a participé activement au projet ViTour Landscape.

Michael Schimek

Est né en 1972 à Vienne, Autriche. Il a fait ses études d'architecture paysagère au Polytechnique de Vienne, Autriche, et à l'Université d'Agraire Suédoise d'Alnarp, Suède. Gestionnaire du site du Patrimoine Mondial de Wachau depuis 2002. Consultant indépendant depuis 2010. Conférencier sur la gestion régionale auprès de l'Ecole polytechnique Cottbus de Brandenburg, en Allemagne, et pour AlNova à Svaty Jur, Slovaquie, ainsi que chargé de mission pour la Commission européenne en Roumanie et Bulgarie.

Michèle Prats

Née en 1939 à Paris. (Diplôme en anglais et russe, Institut National des Langues Orientales, Ecole Nationale d'Administration (ENA) à Paris, Institut National d'Oenologie de Bordeaux). Ella a servi dans la fonction publique en tant que haut fonctionnaire dans plusieurs ministères (Culture, Transports, Aménagement du territoire et Environnement). Inspectrice générale de l'Equipement (CGPC 1995-2005) en charge du patrimoine, du paysage et de l'environnement, et auteure de plusieurs rapports à ce sujet. Ella aussi été le directeurs des RP des châteaux de Bordeaux: Cos d'Estournel, Petit Villages et Marbuzet (1987-1991). Vice-Présidente d'ICOMOS France, depuis 2005, et Présidente de "Forêts d'Exception", conseil scientifique de l'ONF.

Myriam Laidet

Chargée de mission développement durable du projet "Mission Val de Loire - Patrimoine mondial" jusqu'au 2002. Géographe et architecte paysagiste, elle a coordonné la mise en oeuvre du plan de gestion de l'UNESCO de la capitale impériale de Huê (Vietnam) avant de se consacrer à la rédaction et coordination du plan de gestion pour le site UNESCO du Val de Loire. Elle a inauguré le Réseau Européen des vignobles du Patrimoine Mondial en 2005. Elle développe un partenariat international de chercheurs sur la gestion des paysages culturels fluviaux, y compris les paysages culturels viticoles.

Roberto Vezzosi

Architecte et paysagiste depuis 2002 il est membre actif de l'Institut National de Planification Urbaine (INU) et conseil en aménagement du territoire pour le gouvernement italien. Après avoir participé au groupe de projet du PTC de la Province de Prato (2003), il a coordonné l'étude et la règlementation d'importants plans structuraux et de zonage pour plusieurs municipalités, - y compris Poggio a Caiano, Montepulciano, Asciano, Vernio, Montalcino, Siena Torrita, Nonantola (MO), Ponte Buggianese et Monsummano Terme et Vicchio dans le Mugello. Lors de l'expérience menée dans un cadre à grande valeur paysagère et particulièrement adapté à la culture de la vigne, il a exploré les différents aspects de la gestion et de la modification des zones rurales. Expert et conseil de la Municipalité de Montalcino dans le cadre du projet éuropéen VITOUR Landscape - Interreg IVC, il a été également chargé de mission en tant que paysagiste expert en 2006/07 pour compte de l'Office technique de la Ville de Prato, partenaire du programme communautaire Interreg IIIC dans le cadre du sousprojet PICTURE (Promoting Innovative Clusters Through Urban Regeneration), dans le cadre de l'étude et l'évaluation des politiques, plans et méthodes concernant l'expérience de plusieurs villes européennes (Birmingham, Leeds, Manchester, Sheffield, Huddersfield, Bradford, Barcelone) toutes caractérisées par une zone de friche industrielle importante.

Sara Scheer

Née en 1985 dans la Haute Vallée du Rhin moyen, elle a étudié géographie à l'Université de Mayance et travaille depuis 2010 dans l'Union administrative de la Vallée du Haut-Rhin moyen.

Groupe de rédaction:

Giuliana Biagioli, Michèle Prats et Joachim Bender

Coordination technique de l'édition:

Filinto Girão, Vitor Devesa, Stefan Moritz

ViTour Landscape Project Management:

Vittorio Alessandro (President of National Park Cinque Terre), Patrizio Scarpellini (Director of National Park Cinque Terre), Giuliana Biagioli (Knowledge Manager and leader of Expert team), Michéle Prats & Joachim Bender (Expert team), Stefan Moritz (Senior Project Manager), Marco Foschini (Senior Financial Manager), Francesco Marchese (Junior Project Manager), Silvia Paolillo (Communication Supervisor), Daniele Moggia (webmaster), Michael Wagner (web-editor).

Graphic Design:

Expactive – Tiago Ribeiro, Porto (P) Formid'graphic, M. Colin Montet (CH)

Traductions:

Graça Spratley & C^a, Lda., Porto (P) Networld srl, Cagliari (Italie)

Imprimé en Italie, Oct./Nov. 2012

Nos remerciements vont à tous les cadres et les collaborateurs des 12 organismes partenaires du projet, ainsi qu'à tous les consultants et les experts impliqués qui ont tous contribué au succès de ce travail commun, à partir de la conception et la planification du projet en 2007-2008!

Nous voulons également remercier chaleureusement l'Autorité de gestion du programme INTERREG IVC, la Région Nord-Pas de- Calais (F) et le Secrétariat technique conjoint, et en particulier nos chargés de projet, Mme Kelly Zielniewski et M Mahesh Bhardwaj, qui ont su accompagner et soutenir le projet ViTour Landscape, ses partenaires et le groupe!

Crédits graphiques:

Couvertures, avant-propos, introduction et conclusions:

Christoph Sonderegger, Sébastien Staub, József A. Tóth, Laurent Massillon, Mission Val de Loire, Legambiente Liguria, Régis Colombo/diapo.ch, Richard Giefing, visionair.ch, montreuxriviera.com, Weissenkirchen, Gamerith, Romantischer Rhein, Thomas Merz, Hans-Peter Siffert, Rüdesheim Tourist AG, Parco Nazionale delle Cinque Terre, Massimo Bindi

Chapitre 02: Michael Schimek, Bierbaum. Aichele. landschaftsarchitekten/PGM-Architekten. Innenarchitekten, Jean-Pierre Houel "La Loire entre Amboise et Lussault, Musée des Beaux-arts de Tours" fourni par Mission Val de Loire, Günter Kargl, Petr Blaha, Fernando Oliveira, Anna-Marie Lun

Chapitre 03: Parc National des Cinque Terre, Davide Marciasini, Francesco Marchese

Chapitre 04: Massimo Bindi, Francesco Ripaccioli, Lucrezia Messina, Parco delle Cinque Terre

Chapitre 05: Hubertus Jäckel, les architectes Heidger, les architectes Johannes Götz et Guido Lohmann, Torsten Raab, Michael Jordan, Büro stadtland, l'architecte Francisco Vieira de Campos, Filinto Girão / Mission Douro / CCDR-N, Rothkegel

Chapitre 06: Christoph Sonderegger, Parc National des Cinque Terre, Francesco Marchese

Chapitre 07: Les effets du bon et du mauvais gouvernement – Scènes des fresques d'Ambrogio Lorenzetti entre 1337 et 1340 au Palazzo Publico, Sienne, Italie. Droit de reproduction Municipalité de Sienne

Richard Giefing, Nationalpark Neusiedlersee-Seewinkel, Foto Pico, Régis Colombo/diapo.ch, Romantischer Rhein, DLR, Laurent Massillon / Mission Val de Loire, Vinea Wachau, Myriam Laidet, Interloire Le "Guide européen pour la protection et la mise en valeur des paysages culturels viticoles" est disponible et peut être téléchargé dans les versions italienne, anglaise et allemande sur la page web www.vitour.org.







